



Avril 2015

Agenda 21

Programme d'actions





Contacts :

- Raphael GAUTHIER
- Pauline MULTIN-TAUTY
- Caroline VULLIET

Adresse :

47 avenue Alsace Lorraine – BP 1523
38025 GRENOBLE Cedex 1
Tél : 04 76 87 70 40
Fax : 04 76 87 70 28
Courriel : contact@argos-consultants.fr
Site : www.argos-consultants.fr

| | |
|--|-----------|
| INTRODUCTION..... | 5 |
| LE PROGRAMME D’ACTIONS..... | 6 |
| AXE 1 : FAVORISER LA MIXITE DES DEPLACEMENTS DANS LA VILLE | 7 |
| Action cadre n°1..... | 8 |
| Entretien, valoriser et développer les aménagements cyclables et les stationnements sécurisés | 8 |
| Action cadre n°2..... | 12 |
| Promouvoir l’utilisation du vélo..... | 12 |
| Action cadre n°3..... | 15 |
| Améliorer la gestion du stationnement en centre-ville | 15 |
| Action cadre n°4..... | 19 |
| Favoriser le covoiturage..... | 19 |
| AXE 2 : RENFORCER LA COHESION SOCIALE ET LES SOLIDARITES | 22 |
| Action cadre n°5..... | 23 |
| Favoriser les échanges interculturels et intergénérationnels..... | 23 |
| Action cadre n°6..... | 26 |
| Poursuivre la politique d’accès des différents publics à la culture | 26 |
| Action cadre n°7..... | 31 |
| Mutualiser les moyens, savoirs, expériences, innovations entre les différentes structures de l’action sociale et des solidarités | 31 |
| Action cadre n°8..... | 33 |
| Poursuivre avec les bailleurs et les partenaires, la construction, la rénovation du parc de logements et la diversification des formes d’habitat | 33 |
| Action cadre n°9..... | 37 |
| Permettre la mixité sociale dans tous les espaces de vie de la cité..... | 37 |
| Action cadre n°10..... | 40 |
| Lutter contre l’illettrisme | 40 |
| Action cadre n°11..... | 44 |
| Soutenir l’expérimentation et l’innovation autour de l’Economie Sociale et Solidaire | 44 |
| AXE 3 : LIMITER LES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE, PRESERVER LES RESSOURCES ET LA BIODIVERSITE | 47 |
| Action cadre n°12..... | 49 |
| limiter les consommations liées à l’éclairage public et diminuer la présence de panneaux lumineux..... | 49 |
| Action cadre n°13..... | 53 |
| Favoriser l’isolation intérieure et extérieure des bâtis en renforçant l’information et la sensibilisation auprès de tous | 53 |
| Action cadre n°14..... | 57 |
| Favoriser la production et l’utilisation d’énergies non-fossiles | 57 |
| Action cadre n°15..... | 60 |
| Améliorer l’aménagement de l’espace public par la préservation de la diversité..... | 60 |
| Action cadre n°16..... | 66 |
| Poursuivre l’aménagement des espaces verts de façon durable..... | 66 |
| Action cadre n°17..... | 72 |
| Protéger et mettre en valeur la Trame Verte et Bleue et les Espaces Naturels Sensibles..... | 72 |
| Action cadre n°18..... | 75 |
| Préserver la ressource en eau contre les pollutions et les nuisances et en optimiser les usages | 75 |
| AXE 4 : MOBILISER LES ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES ET LES CITOYENS..... | 80 |
| Action cadre n°19..... | 81 |

| | |
|---|------------|
| Maintenir, développer l'agriculture de proximité et la vente de productions locales | 81 |
| Action cadre n°20..... | 86 |
| Soutenir les initiatives pour favoriser le maintien du commerce | 86 |
| Action cadre n°21..... | 89 |
| Soutenir, valoriser et développer les démarches de développement durable menées par les entreprises | 89 |
| Action cadre n°22..... | 93 |
| Regrouper, mutualiser, coordonner les activités de certaines associations..... | 93 |
| Action cadre n°23..... | 96 |
| Accompagner le tissu associatif vers la prise en compte du Développement Durable | 96 |
| Action cadre n°24..... | 100 |
| Sensibiliser, éduquer les jocondiens et jocondiennes à l'écocitoyenneté et au développement durable | 100 |
| Action cadre n°25..... | 105 |
| Intéresser les jocondiens à la prise de décision collective..... | 105 |
| AXE 5 : ETRE UNE COLLECTIVITE ECO-EXEMPLAIRE | 108 |
| Action cadre n°26..... | 109 |
| Sensibiliser/former les agents et les élus au DD et valoriser leurs efforts et actions exemplaires..... | 109 |
| Action cadre n°27..... | 113 |
| Développer le travail en transversalité et favoriser l'expression, l'échange et le dialogue..... | 113 |
| Action cadre n°28..... | 118 |
| Pratiquer l'évaluation et réaliser des retours auprès des agents | 118 |
| Action cadre n°29..... | 121 |
| Poursuivre une politique d'achats durables..... | 121 |
| Action cadre n°30..... | 125 |
| Optimiser les déplacements des agents et des élus | 125 |
| Action cadre n°31..... | 129 |
| Développer une politique de maîtrise de l'énergie..... | 129 |
| LISTE DES SIGLES | 133 |

Introduction

Objectifs

- Passer de la stratégie de développement durable aux propositions d'actions concrètes
- Définir le programme d'actions de l'Agenda 21 à partir de la réflexion croisée des acteurs locaux

Rappel : le programme d'actions de l'Agenda 21 doit répondre aux ambitions à 5-10 ans et objectifs opérationnels définis dans la stratégie de développement durable.

Le programme d'actions se veut le reflet et la traduction opérationnelle d'une volonté partagée d'agir au plus près, à l'échelle de la ville de Joué-lès-Tours. Il permet d'engager le territoire, d'amplifier et de diversifier l'action conduite jusqu'à aujourd'hui.

Il s'inspire à la fois des propositions issues de la concertation citoyenne et des travaux conduits au sein de la collectivité avec les élus et les agents municipaux.

Le plan d'actions doit se caractériser à la fois par son approche :

- raisonnable : « *nous sommes conscients de nos marges de progrès et de nos avancées en matière de développement durable* » ;
- réaliste : « *nous savons que nous pourrons le mettre en œuvre progressivement et que nous éviterons ainsi des effets d'annonce sans lendemain* » ;
- porteur de sens : « *nous savons qu'il est cohérent avec les enjeux que nous avons choisis d'aborder dans le cadre de notre Agenda 21 local* ».

Modalités d'élaboration

Les différents temps de rencontres et d'échanges, qui ont permis de mettre en évidence un certain nombre de propositions d'actions, sont les suivants :

- septembre 2012 : lancement de la démarche Agenda 21 au Salon des Sports et des Associations
- octobre 2012 : 4 ateliers citoyens et entreprises dans le cadre du diagnostic
- 29 janvier 2013: soirée « développement durable » au Clos Neuf
- 14 mai 2013 (10h30) et 11 juin 2013 (10h30) : Conférences de directions
- 14 mai 2013 (18h30) : Forum 21 d'actions citoyen au Clos Neuf réunissant près de 60 personnes
- 15 mai 2013 (8h30) : Atelier 21 d'actions entreprises, salle René Dubois en Mairie réunissant 6 entreprises
- 16 mai 2013 (10h00 ou 14h00) : Forum 21 d'actions internes (agents) au Clos Neuf pour décliner la stratégie DD en actions concrètes réunissant près de 40 agents

Il faut noter également que la Ville de Joué-lès-Tours, ne part pas de rien en matière de prise en compte des principes du développement durable. Elle a mené et/ou mène actuellement des réflexions, projets et des actions permettant de répondre aux ambitions et objectifs actés dans la stratégie de l'Agenda 21 dans le cadre de diverses démarches à l'échelle de la ville et de l'agglomération tourangelle.

Le programme d'actions proposé ci-après est composé de 31 actions cadres déclinées en 76 actions opérationnelles.

LE PROGRAMME D' ACTIONS

AXE 1 : Favoriser la mixité des déplacements dans la ville

Action cadre n°1 : Entretien, valoriser et développer les aménagements cyclables et les stationnements sécurisés

- ➔ Action opérationnelle n°1.1 : Actualiser la cartographie réalisée à l'échelle de la ville des liaisons cyclables et des stationnements sécurisés
- ➔ Action opérationnelle n°1.2 : Poursuivre le développement du réseau cyclable notamment en milieu périurbain
- ➔ Action opérationnelle n°1.3 : Inciter les entreprises à installer des parkings à vélo sécurisés sur leur site

Action cadre n°2 : Promouvoir l'utilisation du vélo

- ➔ Action opérationnelle n°2.1 : Promouvoir la possibilité de s'abonner à Vélociti à l'accueil unique en mairie
- ➔ Action opérationnelle n°2.2 : Travailler avec Tour(s)plus pour étendre l'accès aux vélos à l'intérieur des transports en commun

Action cadre n°3 : Améliorer la gestion du stationnement en centre-ville

- ➔ Action opérationnelle n°3.1 : Poursuivre le travail réalisé en matière de stationnement en centre-ville
- ➔ Action opérationnelle n°3.2 : Veiller au respect de la réglementation sur le stationnement
- ➔ Action opérationnelle n°3.3 : Adapter les aires de livraisons / arrêts minutes et en réglementer les horaires de leur utilisation et étudier leur fréquentation

Action cadre n°4 : Favoriser le co-voiturage

- ➔ Action opérationnelle n°4.1 : Faire connaître et promouvoir le site de covoiturage de Tour(s)Plus et du Conseil Général

Action cadre n°1

Entretenir, valoriser et développer les aménagements cyclables et les stationnements sécurisés

| | |
|--------------------------------|-------------------------------|
| Ville de Joué-lès-Tours | |
| Elu(s) référent(s) | Lionel Audiger |
| Services(s) référent(s) | Espaces publics, Déplacements |

Correspondance aux 5 finalités du développement durable

- Lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère
- Préserver la biodiversité, protéger les milieux et les ressources
- Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains
- Assurer la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et générations
- Fonder le développement sur des modes de production et de consommation responsables

Pourquoi ? (Rappel du diagnostic et enjeu(x))

La mobilité des personnes est un pilier de notre économie car quotidiennement la majorité des actifs en activité se déplacent vers leur lieu de travail : promouvoir ce maillon du fonctionnement de l'activité économique du pays est primordial.

Par ailleurs, les modes de déplacements sont un facteur de cohésion sociale et doivent permettre de limiter les discriminations que peuvent subir les populations moins mobiles du fait de leurs revenus.

Le diagnostic de Joué-lès-Tours a mis en évidence l'opportunité et la nécessité de développer sur la ville des modes de déplacements alternatifs à la voiture (enjeux A).

Plusieurs points ont été notés comme nécessitant un progrès :

- Une pratique du vélo rendue parfois difficile par les fractures territoriales dues aux infrastructures routières
- La topographie peu incitative à l'utilisation des modes actifs
- L'insuffisance des transports en commun « périphériques » (Maisons neuves, Liodère)
- Une signalétique pas toujours existante concernant les déplacements doux

A contrario des points forts doivent servir d'ancrage aux actions:

- La ligne de tramway entre Joué-lès-Tours et Tours
- La tarification sociale des transports en commun
- Une promotion des transports en commun dynamique

Des opportunités sont à saisir :

- L'inscription de la ville dans le PDU (Plan de Déplacements Urbains)
- Un potentiel important de développement du vélo dans certains secteurs

Et des menaces sont à considérer pour la réussite des actions:

- Une voirie qui demeure très adaptée à la voiture
- Le nombre élevé d'actifs travaillant en dehors de la commune
- Des modes de vie difficilement conciliables avec des transports en modes actifs
- La faible intermodalité décourageant l'utilisation des transports en commun et/ou des modes actifs

Des actions / des projets ont vu ou vont voir le jour

Ce qui existe déjà

- Atelier entreprise Agenda 21 : genèse de la demande de parkings à vélo sécurisés sur les sites des entreprises
- Aménagements cyclables : **bandes cyclables** (pont volant, Douzillère, Verdun, Saint-Léger, Chinon, Montsoreau, Gustave Eiffel, Joseph Cugnot, Edouard Branly, Deux Lions) ; **Pistes cyclables et voies vertes** (RD 86, Tailhar, VC 300, Douzillère, Jean Jaurès/Olla, Verdun/impasse du Château d'eau, Mansart/Jean Monnet) ; **doubles sens cyclables** (Azay le Rideau, Béguine, Berlioz, Lamartine, Point du Jour, 8 mai, Rabière, Voltaire, Amboise et République)
- Signalisation pour les vélos au niveau des passages piétons
- Sas vélos au niveau des feux tricolores.
- Installation d'un parking à vélo privé sécurisé sous la place François Mitterrand
- 2 box à vélos le long du Tram : station Rotière et Jean Monnet
- Pose d'arceaux à vélo

Les projets lancés ou à venir

- Piste cyclable le long de la route de la Vieille Carte

Axes stratégiques auxquels l'action cadre se rattache

- Axe 1 : Favoriser la mixité des déplacements dans la ville
- Axe 2 : Renforcer la cohésion sociale et les solidarités
- Axe 3 : Limiter les émissions de gaz à effet de serre, préserver les ressources et la biodiversité¹

Ambitions auxquelles l'action cadre se rattache

- Favoriser l'intermodalité autour des transports en commun
- Faciliter l'usage du vélo
- Lutter contre les exclusions, les discriminations
- Gérer de manière raisonnée la ressource en eau (éviter les pollutions liées à l'entretien et la fin de vie des véhicules, la pollution liée au raffinage du pétrole etc).

Les objectifs

- Entretien et améliorer les pistes cyclables existantes
- Développer le réseau cyclable en fonction des besoins
- Permettre un stationnement facile et sécurisé des vélos, qui favorise l'intermodalité et qui soit réalisé en concertation avec les conseils de quartier

Évaluation

Résultats attendus :

- Une augmentation du nombre d'utilisateurs de vélo et une diminution des véhicules individuels sur la route
- Une amélioration de la qualité de l'air
- Une amélioration de la « connivence sociale » et de la mixité
- Une augmentation de l'utilisation du tramway

| | |
|-------------------------------------|--|
| Les bénéficiaires (pour qui) | Les Jocondiens, les salariés |
| Les partenaires (avec qui) | Conseils de quartier, Tour(s)plus |

¹ On préserve la ressource en pétrole, en matière première (nécessaire à la construction des voitures) et en eau (pollutions très impactantes des garages pour l'entretien des voitures, des raffineries de pétrole et des décharges/traitement des véhicules en fin de vie)

Les actions opérationnelles liées à cette action-cadre

Action opérationnelle n°1.1 : Actualiser la cartographie réalisée à l'échelle de la ville des liaisons cyclables et des stationnements sécurisés

Action opérationnelle n°1.2 : Poursuivre le développement du réseau cyclable notamment en milieu périurbain

Action opérationnelle n°1.3 : Inciter les entreprises à installer des parkings à vélo sécurisés sur leur site

| Action n°1.1 : Actualiser la cartographie réalisée à l'échelle de la ville des liaisons cyclables et des stationnements sécurisés | |
|--|--|
| Objectifs (quoi ?) | Modalités de réalisation (comment ?) |
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Permettre aux citoyens de localiser de manière rapide et facile, sur une carte, tous les box sécurisés et les pistes cyclables de la ville. ▪ Pouvoir transporter cette carte avec soi sur son vélo (résistance, étanchéité ? compacité) ou avoir accès à l'information sur suffisamment de sites sur les parcours cyclables jocondiens | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Recensement des box sécurisés ▪ Localisation géographique des liaisons cyclables ▪ Etat des lieux de l'état des pistes (utilisation à recommander ou non) |
| Maître d'ouvrage (par qui ?) : commune, Tour(s)plus | |
| Echéancier prévisionnel : en cours de réalisation | |
| Coût prévisionnel : non estimé à ce jour | |
| Evaluation : | |
| Indicateurs de réalisation : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Recensement de tous les box sécurisés ▪ Recensement et cartographie de toutes les liaisons cyclables et de leur état | Indicateurs de résultat : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Carte(s) réalisée(s) ▪ Nombre de jocodiens utilisant le vélo comme mode de déplacement (installation similaire à celle d'un comptage routier) |

Action n°1.2 : Poursuivre le développement du réseau cyclable notamment en milieu périurbain

| Objectifs (quoi ?) | Modalités de réalisation (comment ?) |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Permettre aux populations du périurbain d'accéder à la ville en vélo, sans avoir à utiliser la voiture, et de manière rapide, agréable (bruit limité, bon état de la chaussée ...) et sécurisée (zones à risques naturels, points de carrefour dangereux...) | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Repérer les zones de chalandise (publics potentiellement utilisateurs de pistes cyclables, et nombre de personnes suffisant) ▪ Travailler en concertation avec les acteurs locaux (notamment les conseils de quartier) ▪ Concevoir et réaliser le réseau cyclable |
| Maître d'ouvrage (par qui ?) : commune – Tour(s)plus | |
| Echéancier prévisionnel : en cours de réalisation | |
| Coût prévisionnel : non estimé à ce jour | |
| Evaluation : <div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="width: 48%;"> Indicateurs de réalisation : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Concertation avec les acteurs (utilisateurs comme développeurs) des liaisons cyclables ▪ Moyens mis à disposition pour toute l'étude et la réalisation </div> <div style="width: 48%;"> Indicateurs de résultat : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de personnes concertées ▪ Réalisation des aménagements prévus ▪ Fréquentation des liaisons </div> </div> | |

Action n°1.3 : Inciter les entreprises à installer des parkings à vélo sécurisés sur leur site

| Objectifs (quoi ?) | Modalités de réalisation (comment ?) |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Permettre aux employés des entreprises de venir au travail en vélo ▪ Diminuer la circulation automobile ▪ Améliorer le bien-être des employés | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Proposer une aide technique aux entreprises ▪ Organiser des réunions d'information sur le sujet |
| Maître d'ouvrage (par qui ?) : les entreprises en partenariat avec la ville | |
| Echéancier prévisionnel : <input type="checkbox"/> Court terme (moins de 3 ans) <input checked="" type="checkbox"/> moyen terme (3-5 ans) <input type="checkbox"/> long terme (plus de 5 ans) | |
| Coût prévisionnel : non estimé à ce jour | |
| Evaluation : <div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="width: 48%;"> Indicateurs de réalisation : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de parkings à vélo installées ▪ Organisation de réunions d'information </div> <div style="width: 48%;"> Indicateurs de résultat : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Taux d'occupation des parkings à vélo ▪ Transfert de la part modale de la voiture vers le vélo </div> </div> | |

Action cadre n°2

Promouvoir l'utilisation du vélo

| | |
|--------------------------------|--|
| Ville de Joué-lès-Tours | |
| Elu(s) référent(s) | Lionel Audiger, Monique Chevalier |
| Services(s) référent(s) | Espaces publics, Développement durable |

Correspondance aux 5 finalités du développement durable

- Lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère
- Préserver la biodiversité, protéger les milieux et les ressources
- Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains
- Assurer la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et générations
- Fonder le développement sur des modes de production et de consommation responsables

Pourquoi ? (Rappel du diagnostic et enjeu(x))

Ville périurbaine, Joué-lès-Tours est marquée par de nombreux déplacements pendulaires, avec une part importante d'actifs travaillant hors de la commune. La structuration de la ville favorise l'utilisation de la voiture et laisse peu de place aux circulations douces, encore trop limitées et morcelées. Les habitants considèrent que la place de la voiture est encore trop importante. C'est pourquoi le développement des modes alternatifs à la voiture a été identifié comme un enjeu principal du diagnostic de Joué-lès-Tours, de même que la réduction des nuisances ayant un impact potentiel sur la santé et l'environnement, ou encore l'assurance d'un développement du territoire limitant l'impact sur le changement climatique.

Avec le développement continu du maillage cyclable de l'agglomération, l'arrivée du Vélociti, la voie verte entre Vallée Violette et la Gitonnière ou encore l'intégration de Joué-lès-Tours à la véloroute européenne « la Loire à vélo », la promotion du vélo est une piste à creuser. Et ce d'autant plus que le PCET de la Communauté d'Agglomération Tour(s)plus propose un certain nombre d'aides matérielles ou financières afin de développer les modes de déplacements doux.

Des actions / des projets ont vu ou vont voir le jour

Ce qui existe déjà

- Pouvoir retirer son vélociti à l'accueil de la Mairie

Les projets lancés ou à venir

- Transporter son vélo dans le Tramway

Axes stratégiques auxquels l'action cadre se rattache

- Axe 1 : Favoriser la mixité des déplacements dans la ville
- Axe 3 : Limiter les émissions de GES, préserver les ressources et la biodiversité
- Axe 4 : Mobiliser les acteurs socio-économiques et les citoyens
- Axe 5 : Etre une collectivité éco-exemplaire

Ambitions auxquelles l'action cadre se rattache

- Faciliter l'usage du vélo
- Favoriser l'intermodalité autour des transports en commun
- Lutter contre les exclusions, les discriminations
- Préserver et diversifier la diversité des paysages

Les objectifs

- Améliorer et développer les liaisons cyclables
- Permettre des modes de déplacements diversifiés, lisibles et sécurisés
- Garantir un meilleur partage de l'espace public en réduisant la place et l'emprise de la voiture en ville
- Réduire les nuisances (sanitaires, sonores, environnementales, visuelles,...)
- Renforcer la santé, le bien-être des habitants

Évaluation

Résultats attendus :

- Diminution de la part modale de la voiture et hausse de la part modale du vélo
- Hausse du nombre d'utilisateurs de Vélociti
- Augmentation du nombre de km de pistes et voies cyclables
- Amélioration de la qualité de l'air
- Diminution du trafic routier

| | |
|-------------------------------------|-----------------------|
| Les bénéficiaires (pour qui) | Citoyens |
| Les partenaires (avec qui) | Fil Bleu, Tour(s)plus |

Les actions opérationnelles liées à cette action-cadre

Action opérationnelle n°2.1 : Promouvoir la possibilité de s'abonner à Vélociti à l'accueil unique en mairie de Joué et augmenter le parc

Action opérationnelle n°2.2 : Travailler avec Tour(s)Plus pour étendre l'accès aux vélos à l'intérieur des transports en commun

Action n°2.1 : Promouvoir la possibilité de s'abonner à Vélociti à l'accueil unique de la mairie

| Objectifs (quoi ?) | Modalités de réalisation (comment ?) |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">▪ Développer l'utilisation du vélo▪ Permettre l'accès au vélo à faible coût▪ Contribuer au bien-être des citoyens▪ Diminuer la circulation automobile en ville | <ul style="list-style-type: none">▪ Développer les outils de communication (internet, affiches)▪ Laisser un vélo en exposition▪ Proposer un essai gratuit |
| Maître d'ouvrage (par qui ?) : commune | |
| Echéancier prévisionnel : en cours de réalisation | |
| <input checked="" type="checkbox"/> Court terme (moins de 3 ans) <input type="checkbox"/> moyen terme (3-5 ans) <input type="checkbox"/> long terme (plus de 5 ans) | |
| Coût prévisionnel : non estimé à ce jour | |
| Evaluation : | |
| Indicateurs de réalisation : <ul style="list-style-type: none">▪ Communication développée | Indicateurs de résultat : <ul style="list-style-type: none">▪ Nombre de locations nouvelles▪ Nombre d'utilisateurs annuels |

Action n°2.2 : Travailler avec Tour(s)plus pour étendre l'accès aux vélos à l'intérieur des transports en commun

| Objectifs (quoi ?) | Modalités de réalisation (comment ?) |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">▪ Travailler sur l'intermodalité des transports▪ Permettre aux personnes d'avoir plusieurs modes de déplacement sur un même trajet▪ Parcourir une distance plus longue | <ul style="list-style-type: none">▪ Réglementer l'utilisation du vélo pour ne pas occasionner de gênes pour les autres passagers (horaire, nombre de vélos par plateformes, tenue du vélo dans le Tram)▪ Installation de box à vélos sécurisés le long du Tram pour pouvoir entreposer son vélo en toute sécurité |
| Maître d'ouvrage (par qui ?) : commune | |
| Echéancier prévisionnel : en cours de réalisation | |
| <input checked="" type="checkbox"/> Court terme (moins de 3 ans) <input type="checkbox"/> moyen terme (3-5 ans) <input type="checkbox"/> long terme (plus de 5 ans) | |
| Coût prévisionnel : non estimé à ce jour | |
| Evaluation : | |
| Indicateurs de réalisation : <ul style="list-style-type: none">▪ Dispositif de transport du vélo dans le tram mis en œuvre et connu des citoyens | Indicateurs de résultat : <ul style="list-style-type: none">▪ Nombre de personnes utilisant ce dispositif |

Action cadre n°3

Améliorer la gestion du stationnement en centre-ville

| | |
|-------------------------|-------------------------------|
| Ville de Joué-lès-Tours | |
| Elu(s) référent(s) | Lionel Audiger |
| Services(s) référent(s) | Espaces Publics, Déplacements |

Correspondance aux 5 finalités du développement durable

Lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère

Préserver la biodiversité, protéger les milieux et les ressources

Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains

Assurer la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et générations

Fonder le développement sur des modes de production et de consommation responsables

Pourquoi ? (Rappel du diagnostic et enjeu(x))

La circulation et le stationnement en ville causent des difficultés:

- La **pollution de l'air** et les impacts sur la santé humaine qu'elle engendre (notamment pour les enfants en bas-âge qui se trouvent à hauteur des pots d'échappement, et les habitants des points denses de circulation).
- La **pollution sonore** (moteurs et klaxons).

Pouvoir stationner facilement à des points relais pour emprunter les transports en commun est un moyen d'inciter les automobilistes à transiter progressivement vers les transports en commun (enjeux A identifié dans le diagnostic). Cet objectif ne doit pas pour autant porter atteinte à l'enjeu B de conception urbaine économe en foncier. Une ambiance urbaine sereine contribue aussi à la cohésion sociale, et répond de ce fait à l'enjeu C du diagnostic. Autre enjeu identifié (D) : la réduction des nuisances ayant un impact potentiel sur la santé et sur l'environnement.

Rappelons enfin que les transports en commun et les centres villes piétons sont des lieux permettant la mixité sociale et sont donc des espaces de vie communautaires (à l'inverse de la voiture individuelle).

Des actions / des projets ont vu ou vont voir le jour

Ce qui existe déjà

- Mise en place de stations mixtes « livraisons + arrêts minute »
- 2 parkings : François Mitterrand, Gamard (privé)
- 520 places en zone bleue

Axes stratégiques auxquels l'action cadre se rattache

- Axe 1 : Favoriser la mixité des déplacements dans la ville
- Axe 2 : Renforcer la cohésion sociale et les solidarités
- Axe 3 : Limiter les émissions de GES, préserver les ressources et la biodiversité

Ambitions auxquelles l'action cadre se rattache

- Favoriser la place du piéton dans la ville
- Favoriser l'intermodalité autour des transports en commun
- Lutter contre les exclusions et les discriminations

Les objectifs sont de :

- Réduire les nuisances liées à la voiture en ville
- Promouvoir l'utilisation des transports en commun
- Promouvoir les déplacements piétons
- Rendre l'atmosphère de la ville plus calme et plus propice à la « sérénité » sociale

Évaluation

Résultats attendus :

- Augmentation de la fréquentation des piétons en ville
- Baisse des stationnements sauvages
- Amélioration de l'ambiance générale en ville
- Amélioration de la mobilité des personnes en situation de handicap, accessibilité accrue du centre-ville pour tous

| | |
|-------------------------------------|-----------------------|
| Les bénéficiaires (pour qui) | Les citoyens |
| Les partenaires (avec qui) | Conseils de quartiers |

Les actions opérationnelles liées à cette action-cadre

Action opérationnelle n°3.1 : Poursuivre le travail réalisé en matière de stationnement en centre-ville

Action opérationnelle n°3.2 : Veiller au respect de la réglementation sur le stationnement

Action opérationnelle n°3.3 : Adapter les aires de livraisons / arrêts minutes et en réglementer les horaires de leur utilisation et étudier leur fréquentation

Action n°3.1 : Poursuivre le travail réalisé en matière de stationnement en centre-ville

| Objectifs (quoi ?) | Modalités de réalisation (comment ?) | | |
|---|---|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Limiter l'accès de la voiture en ville ▪ Développer des parkings-relais à des endroits stratégiques incitant à l'utilisation des transports en commun ou à la marche à pied ▪ Fluidifier la circulation sur les zones qui restent ouvertes aux véhicules à moteur ▪ Informer les usagers du plan de stationnement | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pointer les zones stratégiques pour le stationnement des voitures (zones intermodales, zones avec des parkings existants à valoriser ou zones artificielles inutilisées qui seraient à optimiser) tout en gardant une réversibilité des aménagements (vision à long terme). | | |
| <p>Maître d'ouvrage (par qui ?) : commune</p> | | | |
| <p>Echéancier prévisionnel : <input checked="" type="checkbox"/> Court terme (moins de 3 ans) <input type="checkbox"/> moyen terme (3-5 ans) <input type="checkbox"/> long terme (plus de 5 ans)</p> | | | |
| <p>Coût prévisionnel : non estimé à ce jour</p> | | | |
| <p>Evaluation :</p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Repérage des points chauds (à fluidifier) et froids de circulation (à expliquer pour tenter de compenser) pour rééquilibrer la répartition des flux routiers ▪ Repérage des zones stratégiques de l'intermodalité ▪ Réalisation d'un plan de communication pour informer les usagers des changements </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Aménagement des zones identifiées à usage exclusif des piétons (ralentisseurs, restreindre l'accès aux voitures...) ▪ Hausse de l'utilisation des parkings-relais ▪ Hausse de la fréquentation piétonne en ville notamment pour les personnes à mobilité réduite </td> </tr> </table> | | <p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Repérage des points chauds (à fluidifier) et froids de circulation (à expliquer pour tenter de compenser) pour rééquilibrer la répartition des flux routiers ▪ Repérage des zones stratégiques de l'intermodalité ▪ Réalisation d'un plan de communication pour informer les usagers des changements | <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Aménagement des zones identifiées à usage exclusif des piétons (ralentisseurs, restreindre l'accès aux voitures...) ▪ Hausse de l'utilisation des parkings-relais ▪ Hausse de la fréquentation piétonne en ville notamment pour les personnes à mobilité réduite |
| <p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Repérage des points chauds (à fluidifier) et froids de circulation (à expliquer pour tenter de compenser) pour rééquilibrer la répartition des flux routiers ▪ Repérage des zones stratégiques de l'intermodalité ▪ Réalisation d'un plan de communication pour informer les usagers des changements | <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Aménagement des zones identifiées à usage exclusif des piétons (ralentisseurs, restreindre l'accès aux voitures...) ▪ Hausse de l'utilisation des parkings-relais ▪ Hausse de la fréquentation piétonne en ville notamment pour les personnes à mobilité réduite | | |

Action n°3.2 : Veiller au respect de la réglementation sur le stationnement

| Objectifs (quoi ?) | Modalités de réalisation (comment ?) | | |
|--|--|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Diminuer les stationnements sauvages | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmenter la signalétique concernant les zones de stationnement, l'information par des canaux annexes (bulletin municipal, site internet etc) ▪ Augmenter les contrôles de la police municipale | | |
| <p>Maître d'ouvrage (par qui ?) : commune</p> | | | |
| <p>Echéancier prévisionnel : en cours de réalisation</p> | | | |
| <p>Coût prévisionnel : non estimé à ce jour</p> | | | |
| <p>Evaluation :</p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place de la signalétique ▪ Augmentation des rondes de la police municipale </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Diminution des stationnements sauvages </td> </tr> </table> | | <p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place de la signalétique ▪ Augmentation des rondes de la police municipale | <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Diminution des stationnements sauvages |
| <p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place de la signalétique ▪ Augmentation des rondes de la police municipale | <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Diminution des stationnements sauvages | | |

Action n°3.3 : Adapter les aires de livraisons / arrêts minutes et en réglementer les horaires de leur utilisation et étudier leur fréquentation

| Objectifs (quoi ?) | Modalités de réalisation (comment ?) | | |
|--|--|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Créer des aires de livraisons (espaces identifiés pour les livreurs) afin de désengorger les voies de circulations très fréquentées (éviter les bouchons) ▪ Créer des aires « arrêts minutes » afin de permettre aux usagers qui souhaitent faire des actions rapides (petits achats, retrait au distributeur...) de stationner facilement (éviter les problèmes de stationnement) | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Repérage des points chauds de circulation dans la ville (zones fréquemment engorgées, ralenties) et les zones de livraison les plus fréquentées (prendre connaissance des tournées des principaux livreurs de la ville tels que les boissons pour les bars, les distributeurs alimentaires pour les commerces alimentaires, les transporteurs express de colis ou courrier, distributeurs pour les pharmacies...) ▪ Création d'aires de livraison et d'arrêts minutes sur les zones identifiées comme les plus stratégiques (très fréquentées par des voitures individuelles et souvent utilisées pour des livraisons, puis les lieux de consommation rapide) ▪ Réaliser des contrôles pour éviter les dépassements d'horaires | | |
| <p>Maître d'ouvrage (par qui ?) : commune</p> | | | |
| <p>Echéancier prévisionnel : en cours de réalisation</p> | | | |
| <p>Coût prévisionnel : non estimé à ce jour</p> | | | |
| <p>Evaluation :</p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Repérage des points stratégiques où implanter des aires de livraison et les arrêts minutes ▪ Nombre d'aires de livraisons créées ▪ Nombre d'arrêts minutes créés </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Baisse du nombre de véhicules n'ayant pas respecté les aires/horaires ▪ Bilan réalisé avec l'union commerciale ▪ Meilleure fluidité dans la circulation et « sérénité » de la part des automobilistes </td> </tr> </table> | | <p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Repérage des points stratégiques où implanter des aires de livraison et les arrêts minutes ▪ Nombre d'aires de livraisons créées ▪ Nombre d'arrêts minutes créés | <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Baisse du nombre de véhicules n'ayant pas respecté les aires/horaires ▪ Bilan réalisé avec l'union commerciale ▪ Meilleure fluidité dans la circulation et « sérénité » de la part des automobilistes |
| <p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Repérage des points stratégiques où implanter des aires de livraison et les arrêts minutes ▪ Nombre d'aires de livraisons créées ▪ Nombre d'arrêts minutes créés | <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Baisse du nombre de véhicules n'ayant pas respecté les aires/horaires ▪ Bilan réalisé avec l'union commerciale ▪ Meilleure fluidité dans la circulation et « sérénité » de la part des automobilistes | | |

Action cadre n°4

Favoriser le covoiturage

| | |
|--------------------------------|-----------------------|
| Ville de Joué-lès-Tours | |
| Elu(s) référent(s) | Monique Chevalier |
| Services(s) référent(s) | Développement durable |

Correspondance aux 5 finalités du développement durable

- Lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère
- Préserver la biodiversité, protéger les milieux et les ressources
- Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains
- Assurer la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et générations
- Fonder le développement sur des modes de production et de consommation responsables

Pourquoi ? (Rappel du diagnostic et enjeu(x))

Outre les nombreuses pollutions et nuisances qu'elle génère (environnementales, sanitaires, sonores, visuelles), l'utilisation de la voiture représente un coût important² : un français dépense environ 6 000 euros par an pour son véhicule. Pourtant, une voiture roule moins de 3% de son temps de vie et n'a souvent qu'un seul conducteur... En effet, 70% des français déclarent utiliser leur véhicule pour aller travailler, mais seuls 2% partagent régulièrement un véhicule. Aussi, il est essentiel de limiter les déplacements en voiture individuelle, d'autant que les avantages offerts par le covoiturage sont nombreux : diminution des coûts (un covoiturage quotidien domicile-travail sur un trajet de 20km fait économiser près de 1.500 € / an), de la fatigue, du stress, réduction des émissions de GES et des pollutions, convivialité du trajet,...

Sur Joué-lès-Tours, de telles mesures apparaissent pertinentes au regard du caractère périurbain de la ville, source de nombreux déplacements pendulaires, mais aussi de la place très importante de la voiture dans l'espace urbain. Le développement des modes alternatifs à la voiture individuelle a été identifié comme un enjeu principal du diagnostic de Joué-lès-Tours, de même que la réduction des nuisances ayant un impact potentiel sur la santé et l'environnement, ou encore l'assurance d'un développement du territoire limitant l'impact sur le changement climatique.

Actuellement, le covoiturage a été mis en place sur l'agglomération tourangelle, à travers un service simple et gratuit. Depuis novembre 2013, 16 129 connexions ont été enregistrées. Aujourd'hui, le site de covoiturage propose 7 008 trajets et enregistre 2 731 abonnés actifs. 17 espaces sont partenaires comme la Ville de Joué-lès-Tours, le CHU ou encore l'Université François Rabelais.

Des actions / des projets ont vu ou vont voir le jour

Ce qui existe déjà

- Site de covoiturage de Tour(s)plus

Les projets lancés ou à venir

- Nouveau site de covoiturage élaboré par Tour(s)plus et le Conseil Général

² Consoglobe, « Le covoiturage est à la hausse » <http://www.consoglobe.com/covoiturage-hausse-4415-cg>

Axes stratégiques auxquels l'action cadre se rattache

- Axe 1 : Favoriser la mixité des déplacements dans la ville
- Axe 2 : Renforcer la cohésion sociale et les solidarités
- Axe 3 : Limiter les émissions de GES, préserver les ressources et la biodiversité
- Axe 4 : Mobiliser les acteurs socio-économiques et les citoyens
- Axe 5 : Etre une collectivité éco-exemplaire

Ambitions auxquelles l'action cadre se rattache

- Permettre le développement des véhicules propres et l'utilisation de la voiture partagée
- Préserver et développer la diversité des paysages
- Diminuer l'empreinte écologique de la ville

Les objectifs

- Diversifier les modes de déplacement pour une alternative à l'utilisation de la voiture individuelle
- Garantir un meilleur partage de l'espace public en réduisant la place et l'emprise de la voiture en ville
- Réduire les nuisances (sanitaires, sonores, environnementales, visuelles,...)
- Renforcer la santé, le bien-être des habitants
- Promouvoir des modes de transport bon marché
- Favoriser le partage et l'usage plutôt que la propriété individuelle

Évaluation

Résultats attendus :

- Augmentation du nombre d'inscrits sur les sites de covoiturage
- Augmentation du nombre de déplacements effectués en covoiturage
- Diminution de la part modale de la voiture individuelle
- Diminution du trafic routier

| | |
|-------------------------------------|------------------------------|
| Les bénéficiaires (pour qui) | Citoyens |
| Les partenaires (avec qui) | Conseil Général, Tour(s)plus |

Les actions opérationnelles liées à cette action-cadre

Action opérationnelle n°4.1 : Faire connaître et promouvoir le site de covoiturage de Tour(s)plus et du Conseil Général

Action n°4.1 : Faire connaître et promouvoir le site de covoiturage de Tour(s)plus et du Conseil Général

| Objectifs (quoi ?) | Modalités de réalisation (comment ?) |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">▪ Permettre aux automobilistes de partager les frais de transports▪ Baisser le nombre de voitures en circulation▪ Permettre aux personnes sans voiture et éloignées des transports en commun de pouvoir se déplacer | <ul style="list-style-type: none">▪ Communiquer sur le sujet (Internet, Affiches, évènements) |
| Maître d'ouvrage (par qui ?) : commune, Tour(s)plus, Conseil Général | |
| Echéancier prévisionnel : <input checked="" type="checkbox"/> Court terme (moins de 3 ans) <input type="checkbox"/> moyen terme (3-5 ans) <input type="checkbox"/> long terme (plus de 5 ans) | |
| Coût prévisionnel : non estimé à ce jour | |
| Evaluation : Indicateurs de réalisation : <ul style="list-style-type: none">▪ Moyens de communication mis en œuvre Indicateurs de résultat : <ul style="list-style-type: none">▪ Nombre de visiteurs des sites par jour▪ Nombre d'utilisateurs des sites de covoiturage | |

AXE 2 : Renforcer la cohésion sociale et les solidarités

Action cadre n°5 : Favoriser les échanges interculturels et intergénérationnels

- ➔ Action opérationnelle n°5.1 : Renforcer l'action du CCAS en faisant mieux connaître ses domaines d'intervention

Action cadre n°6 : Poursuivre la politique d'accès des différents publics à la culture

- ➔ Action opérationnelle n°6.1 : Poursuivre une politique tarifaire favorisant l'accès aux activités culturelles
- ➔ Action opérationnelle n°6.2 : Multiplier les canaux d'information autour de la programmation culturelle à destination de tous les publics
- ➔ Action opérationnelle n°6.3 : Poursuivre les événements culturels de la ville en accès gratuit
- ➔ Action opérationnelle n°6.4 : Favoriser les rencontres entre artistes et publics

Action cadre n°7 : Mutualiser les moyens, savoirs, expériences et innovations entre les différentes structures de l'action sociale et des solidarités

- ➔ Action opérationnelle n°7.1 : Réaliser une cartographie des différents partenaires afin d'améliorer la connaissance des missions de chacun

Action cadre n°8 : Poursuivre avec les bailleurs et les partenaires la construction, la rénovation du parc de logements et la diversification des formes d'habitat

- ➔ Action opérationnelle n°8.1 : Accompagner le parcours résidentiel et particulièrement celui des personnes âgées: adaptation et diversification des propositions de logements
- ➔ Action opérationnelle n°8.2 : Accompagner le travail réalisé par Tours(+) autour des copropriétés privées dégradées

Action cadre n°9 : Permettre la mixité sociale dans tous les espaces de la vie de la cité

- ➔ Action opérationnelle n°9.1 : Poursuivre la politique de peuplement menée par la ville au niveau de l'habitat

Action cadre n°10 : Lutter contre l'illettrisme

- ➔ Action opérationnelle n°10.1 : Répertorier les acteurs capables de repérer les personnes susceptibles de demander de l'aide pour accéder aux savoirs de base
- ➔ Action opérationnelle n°10.2 : Poursuivre les actions menées dans le cadre de la formation linguistique et dans la lutte contre l'illettrisme
- ➔ Action opérationnelle n°10.3 : Poursuivre l'action menée en interne par la Direction des Ressources Humaines

Action cadre n°11 : Soutenir l'expérimentation et l'innovation autour de l'Economie Sociale et Solidaire

- ➔ Action opérationnelle n°11.1 : Soutenir les réseaux d'échanges solidaires

Action cadre n°5

Favoriser les échanges interculturels et intergénérationnels

| | |
|-------------------------|--|
| Ville de Joué-lès-Tours | |
| Elu(s) référent(s) | Martine Ode |
| Services(s) référent(s) | CCAS/ Service Politique de la Ville, Habitat et Emploi |

Correspondance aux 5 finalités du développement durable

- Lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère
- Préserver la biodiversité, protéger les milieux et les ressources
- Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains**
- Assurer la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et générations**
- Fonder le développement sur des modes de production et de consommation responsables

Pourquoi ? (Rappel du diagnostic et enjeu(x))

La connaissance de l'autre, l'ouverture, le respect et la tolérance des différences sont le gage de relations sociales harmonieuses et apaisées, fondamentales pour assurer le bien-vivre ensemble dans la cité. Il s'agit d'un préalable incontournable pour favoriser la solidarité entre les individus, un élément essentiel au bien-être de tous inscrit dans la devise républicaine française. Or, l'évolution de la structure familiale et l'allongement de la durée de la vie contribuent à éloigner les jeunes et les moins jeunes, réduisant la transmission des savoirs, les échanges et l'entraide entre générations. L'augmentation des situations de précarité, dans un contexte de crise économique, peut favoriser les crispations et le repli identitaire, la xénophobie, les tensions sociales.

Aussi, dans le contexte jocondien actuel, il semble important de favoriser le partage et le dialogue entre les générations mais aussi entre les différentes cultures. En effet, à Joué-lès-Tours, on recense plusieurs points de vigilance en matière de solidarité et de cohésion sociale, auxquels la ville doit prêter attention. Par exemple, on constate un taux de chômage important, des situations de pauvreté qui persistent, ainsi qu'un manque de liens entre les quartiers. Aussi, avec près d'un quart de personnes âgées de plus de 60 ans, le territoire jocondien est confronté à une problématique de vieillissement de la population, à propos de laquelle on peut craindre un défaut d'anticipation. Alors qu'une part croissante des personnes âgées s'expriment en faveur du maintien à domicile, l'offre de logements adaptés à ce type de publics est faible et un risque d'isolement est présent étant donné la part importante de ménages composés d'une seule personne sur le territoire jocondien (1/3 des ménages). On voit aussi monter les situations de précarité chez certaines personnes âgées.

Tout cela implique de trouver des solutions pour pouvoir accompagner les personnes dans la possibilité de bien vieillir à leur domicile, offrir aux jeunes l'opportunité de côtoyer des séniors et permettre à ces derniers d'être utiles et actifs auprès d'eux, faciliter la transmission des savoirs et de l'héritage culturel, développer l'entraide, pour garantir l'épanouissement à tous les âges de la vie. Aussi, il apparaît nécessaire de donner à voir et comprendre la diversité des cultures qui se côtoient sur le territoire.

Pour cela, Joué-lès-Tours dispose de plusieurs atouts. Une offre associative importante favorise l'animation de la vie locale et le lien social. Parmi elles, un grand nombre œuvrent pour les solidarités, l'entraide et l'action sociale, notamment le soutien aux personnes âgées (ADMR, ASSAD-HAD, Réseau Solidarité Séniors,...). La Ville dispose d'un service d'action sociale qui intervient sur le plan

de la solidarité et son action pour accompagner au mieux les personnes en difficulté sociale est perçue comme volontariste par les habitants. Il existe également des échanges interculturels (les Années Joué).

C'est pourquoi le maintien et le renforcement de la cohésion sociale et des solidarités, notamment à l'égard des plus fragiles ainsi que le développement d'une citoyenneté active et responsable ont été retenus comme de véritables enjeux pour le territoire jocondien dans le diagnostic.

Des actions / des projets ont vu ou vont voir le jour

Ce qui existe déjà

- Un travail autour de l'interculturalité a été porté par le CCAS jusqu'en 2012. Le projet ne peut pas être financé dans le cadre de la Politique de la Ville, il conviendra de voir si les besoins exprimés les travailleurs sociaux persistent et, auquel cas, de réfléchir à de potentielles actions.

Axes stratégiques auxquels l'action cadre se rattache

- Axe 2 : Renforcer la cohésion sociale et les solidarités
- Axe 4 : Mobiliser les acteurs socio-économiques et les citoyens

Ambitions auxquelles l'action cadre se rattache

- Permettre la solidarité au niveau des savoirs
- Lutter contre les exclusions, les discriminations
- Favoriser l'accès au logement pour tous
- Repérer et fédérer les dynamiques locales
- Favoriser le vivre-ensemble à Joué-lès-Tours

Les objectifs sont de :

- Favoriser la tolérance, le respect et le vivre-ensemble
- Lutter contre l'exclusion, les discriminations et favoriser l'intégration des personnes de nationalité étrangère sur le territoire jocondien
- Renforcer le lien social
- Favoriser la solidarité, la compréhension, le lien et la transmission des savoirs entre les générations

Évaluation

Résultats attendus

- Multiplication des temps et des occasions de rencontres entre les moins jeunes et les plus âgés
- Meilleure connaissance des cultures étrangères par la population jocondienne
- Création de lieux et d'événements permettant partage et dialogue entre les cultures et entre les générations
- Diminution des actes de discrimination

| | |
|-------------------------------------|--|
| Les bénéficiaires (pour qui) | citoyens |
| Les partenaires (avec qui) | CCAS, Maison Départementale de la Solidarité ; Association de Prévention Socio-éducative de la Rabière ; Service Politique de la ville, Habitat et Emploi de la ville de Joué-lès-Tours ; Réussite Educative et de l'Education Nationale ; Structure Adoma |

Les actions opérationnelles liées à cette action-cadre

Action opérationnelle n°5.1 : Renforcer l'action engagée par le CCAS en faisant mieux connaître ses domaines d'intervention

| Action n°5.1 : Renforcer l'action engagée par le CCAS en faisant mieux connaître ses domaines d'intervention | |
|---|---|
| Objectifs (quoi ?) | Modalités de réalisation (comment ?) |
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer la cohésion sociale ▪ Accompagner les personnes qui en ont besoins (Projet Monalisa pour les personnes âgées, partenariat avec la MDS et L'APSER pour le public en difficulté sociale) | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Programme de communication faisant connaître tous les domaines d'intervention du CCAS avec le profil des personnes susceptibles d'en bénéficier |
| Maître d'ouvrage (par qui ?) : CCAS | |
| Echéancier prévisionnel : en cours de réalisation | |
| Coût prévisionnel : | |
| Evaluation : | |
| Indicateurs de réalisation : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Programme de communication mis en œuvre ▪ Faut-il créer une plaquette de présentation du CCAS ? | Indicateurs de résultat : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmentation du nombre de personnes faisant appel au CCAS ▪ Nombre de moyens de communication mis en place |

Action cadre n°6

Poursuivre la politique d'accès des différents publics à la culture

| | |
|-------------------------|----------------------------|
| Ville de Joué-lès-Tours | |
| Elu(s) référent(s) | Sandrine Fouquet |
| Services(s) référent(s) | Evènementiel/Communication |

Correspondance aux 5 finalités du développement durable

- Lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère
- Préserver la biodiversité, protéger les milieux et les ressources
- Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains**
- Assurer la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et générations**
- Fonder le développement sur des modes de production et de consommation responsables

Pourquoi ? (Rappel du diagnostic et enjeu(x))

Il est un fait que l'accès à la culture ou à des loisirs est essentiel pour le développement personnel et collectif de l'être humain. La pratique d'un art donne aux personnes l'occasion de s'exprimer, de mettre en œuvre leur créativité, de se détendre, de se détacher de la routine du travail et des obligations sociales ou familiales. Elle peut permettre l'engagement citoyen, aider les personnes marginalisées à retrouver leur dignité, reprendre confiance en elles et être mieux perçues socialement. Assister à des événements culturels favorise la culture générale, l'accès à la connaissance ou à des messages divers par des formes ludiques qui touchent la sensibilité. Les événements et les activités culturelles sont une source de lien social. Ils sont propices à la réunion de personnes issues d'horizons différents, d'âges et de catégories socioprofessionnelles diverses et participent pleinement à la lutte contre l'exclusion. L'éducation artistique fait partie intégrante de l'éducation et de la formation des individus.

Or, certaines personnes peuvent être éloignées de la culture en raison de divers freins, qu'ils soient de l'ordre financier, de l'accessibilité physique, des représentations vis-à-vis de la culture et de l'éducation reçue en matière de culture, du maillage de l'offre d'équipements et d'activités culturelles sur le territoire, etc.

Ils soulignent néanmoins qu'il est nécessaire de préserver leur rayonnement et leur attractivité. Pour cela, il convient d'anticiper davantage les nouveaux besoins (notamment ceux des jeunes publics) des populations pour pouvoir anticiper en continu la satisfaction des usagers. Aussi, il est important pour les habitants de considérer l'offre gratuite et l'offre payante, notamment en raison des inégalités financières qui touchent les différentes couches de la population sur la commune de Joué-lès-Tours. Il faut également tenir compte plus largement de l'accessibilité des lieux et pratiques culturels, c'est-à-dire non pas uniquement sous l'angle de la tarification mais également sous l'angle de la mobilité. Concernant l'état de l'offre d'équipements et des activités culturels, les habitants sont conscients de la qualité et de la quantité de l'offre.

Cependant, parmi les points forts du territoire, il faut souligner l'existence d'activités dédiées aux personnes âgées (ex : Cinéma des aînés). Il existe aussi des équipements sportifs et culturels structurants, de bonne qualité. Le tissu associatif est riche, bien réparti. La Ville soutient et organise plusieurs manifestations culturelles (« les Années Joué », « Circuit Biscuit »...). Pour rendre accessible le spectacle au plus jeunes, le Projet « Éveil culturel enfance » et la saison « jeune public » de Joué-

lès-Tours sont initiés et coordonnés par la ville, l'Espace Malraux et ses partenaires depuis 14 ans. La Ville dispose aussi de moyens de communication pour diffuser la culture (guide des associations, newsletter culturelle..).

Pour toutes ces raisons, l'accessibilité des différents publics à la culture fait partie intégrante de deux enjeux, formalisés dans le diagnostic de Joué-lès-Tours : la mise en valeur et l'animation de la vie locale ; le maintien et le renforcement de la cohésion sociale et des solidarités à l'égard des plus fragiles.

Des actions / des projets ont vu ou vont voir le jour

Ce qui existe déjà

- Des évènements : « Les Années Joué », « Joué en Fêtes », « Circuit Biscuit »..., « Les rencontres de danse urbaine » ainsi qu'une année sur deux les « Autos enjoués ».
- Gratuité et tarifs très abordables.
- De nombreux canaux d'information comme Facebook, les affichages, le site internet, les livrets et plaquettes d'information
- Politique tarifaire appliquée aux différents évènements culturels de la ville

Axes stratégiques auxquels l'action cadre se rattache

- Axe 2 : Renforcer la cohésion sociale et les solidarités

Ambitions auxquelles l'action cadre se rattache

- Permettre la solidarité au niveau des savoirs
- Lutter contre les exclusions, les discriminations

Les objectifs

- Lever les freins d'accès à la culture (freins financiers, freins liés à la mobilité, freins liés à la programmation culturelle proposée,...)
- Inciter tous les publics à participer à des activités ou à des évènements culturels
- Permettre l'épanouissement de tous grâce à la culture

Évaluation

Résultats attendus :

- Augmentation de la fréquentation des activités et des sites culturels de Joué-lès-Tours
- Mixité sociale et générationnelle des spectateurs et participants aux activités et aux évènements culturels jocondiens
- Adaptation de l'offre culturelle aux attentes et aux besoins des jocondiens

| | |
|-------------------------------------|--------------------------------------|
| Les bénéficiaires (pour qui) | Citoyens |
| Les partenaires (avec qui) | Structures culturelles du territoire |

Les actions opérationnelles liées à cette action-cadre

Action opérationnelle n°6.1 : Poursuivre une politique tarifaire favorisant l'accès aux activités culturelles

Action opérationnelle n°6.2 : Multiplier les canaux d'information autour de la programmation culturelle à destination de tous les publics

Action opérationnelle n°6.3 : Poursuivre les événements culturels de la ville en accès gratuit.

Action opérationnelle n°6.4 : Favoriser les rencontres entre artistes et publics

| Action n°6.1 : Poursuivre la politique tarifaire favorisant l'accès aux activités culturelles | |
|--|--|
| Objectifs (quoi ?) | Modalités de réalisation (comment ?) |
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Permettre à tous l'accès à la culture quel que soit le niveau de revenu | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Création d'un Pass Culture Sport |
| Maître d'ouvrage (par qui ?) : commune | |
| Echéancier prévisionnel : | |
| <input checked="" type="checkbox"/> Court terme (moins de 3 ans) <input type="checkbox"/> moyen terme (3-5 ans) <input type="checkbox"/> long terme (plus de 5 ans) | |
| Coût prévisionnel : non estimé à ce jour | |
| Evaluation : | |
| Indicateurs de réalisation : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place d'un Pass Culture Sport ▪ Mise en place d'une politique tarifaire selon le quotient familial ▪ Adéquation de la politique tarifaire pratiquée aux niveaux de revenus de la population jocondienne | Indicateurs de résultat : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Diversité sociale des participants aux activités culturelles proposées par la Ville ▪ Augmentation de la participation de personnes à faible revenus aux activités culturelles proposées par la Ville |

Action n°6.2 : Multiplier les canaux d'information autour de la programmation culturelle à destination de tous les publics

| Objectifs (quoi ?) | Modalités de réalisation (comment ?) | | |
|---|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Informer et réunir le plus grand nombre de citoyens sur les événements organisés par la ville par des supports de communication diversifiés | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier les cibles afin de leur faire parvenir une information adaptée (ex : Facebook pour les jeunes) ▪ Imaginer des nouveaux supports d'information : écoles, panneaux lumineux, etc | | |
| <p>Maître d'ouvrage (par qui ?) : commune</p> | | | |
| <p>Echéancier prévisionnel : <input checked="" type="checkbox"/> Court terme (moins de 3 ans) <input type="checkbox"/> moyen terme (3-5 ans) <input type="checkbox"/> long terme (plus de 5 ans)</p> | | | |
| <p>Coût prévisionnel : non estimé à ce jour</p> | | | |
| <p>Evaluation :</p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de canaux d'information utilisés ▪ Nombre de personnes touchées par les campagnes de communication autour d'un événement culturel (exemple : nombre de visiteurs du site internet d'un équipement culturel ou de la page facebook d'un spectacle) </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmentation de la fréquentation des sites culturels de la Ville ▪ Nombre d'événements culturels organisés ▪ Nombre de personnes présentes (calcul possible que lors des vernissages) </td> </tr> </table> | | <p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de canaux d'information utilisés ▪ Nombre de personnes touchées par les campagnes de communication autour d'un événement culturel (exemple : nombre de visiteurs du site internet d'un équipement culturel ou de la page facebook d'un spectacle) | <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmentation de la fréquentation des sites culturels de la Ville ▪ Nombre d'événements culturels organisés ▪ Nombre de personnes présentes (calcul possible que lors des vernissages) |
| <p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de canaux d'information utilisés ▪ Nombre de personnes touchées par les campagnes de communication autour d'un événement culturel (exemple : nombre de visiteurs du site internet d'un équipement culturel ou de la page facebook d'un spectacle) | <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmentation de la fréquentation des sites culturels de la Ville ▪ Nombre d'événements culturels organisés ▪ Nombre de personnes présentes (calcul possible que lors des vernissages) | | |

Action n°6.3 : Poursuivre les événements culturels de la ville en accès gratuit

| Objectifs (quoi ?) | Modalités de réalisation (comment ?) | | |
|--|---|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Permettre au plus grand nombre l'accès à des spectacles vivants tout le long de l'année en levant les freins financiers | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Continuer la gratuité des événements | | |
| <p>Maître d'ouvrage (par qui ?) : commune</p> | | | |
| <p>Echéancier prévisionnel : en cours de réalisation</p> | | | |
| <p>Coût prévisionnel : non estimé à ce jour</p> | | | |
| <p>Evaluation :</p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Organisation d'événements, manifestations gratuits par la Ville </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de personnes présentes ▪ Taux d'évolution de la fréquentation (environ 35 000 personnes pour les Années Joué sur 3 jours). </td> </tr> </table> | | <p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Organisation d'événements, manifestations gratuits par la Ville | <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de personnes présentes ▪ Taux d'évolution de la fréquentation (environ 35 000 personnes pour les Années Joué sur 3 jours). |
| <p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Organisation d'événements, manifestations gratuits par la Ville | <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de personnes présentes ▪ Taux d'évolution de la fréquentation (environ 35 000 personnes pour les Années Joué sur 3 jours). | | |

Action n°6.4 : Favoriser les rencontres entre artistes et publics

| Objectifs (quoi ?) | Modalités de réalisation (comment ?) |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">▪ Toucher toutes les catégories de population permettant l'accès à tous à la culture▪ Favoriser les moments de convivialité | <ul style="list-style-type: none">▪ Diversifier les rencontres : 1 événement culturel extérieur (minimum) organisé par saison au cœur de la ville en dehors des quartiers.▪ Proposer des spectacles de qualité tout en gardant des espaces de conviviaux comme la fête foraine, les villages de restaurations tenus par les associations et les commerçants de la ville. |
| Maître d'ouvrage (par qui ?) : commune | |
| Echéancier prévisionnel : en cours de réalisation | |
| Coût prévisionnel : hors personnel, ctm, et com 280 000,00€ | |
| Evaluation : Indicateurs de réalisation : <ul style="list-style-type: none">▪ Nombre de rencontres artistes / publics annuelles proposées par la mairie Indicateurs de résultat : <ul style="list-style-type: none">▪ Augmentation de la fréquentation du public▪ Bilan après chaque événement. | |

Action cadre n°7

Mutualiser les moyens, savoirs, expériences, innovations entre les différentes structures de l'action sociale et des solidarités

| | |
|-------------------------|-------------|
| Ville de Joué-lès-Tours | |
| Elu(s) référent(s) | Martine Ode |
| Services(s) référent(s) | CCAS |

Correspondance aux 5 finalités du développement durable

- Lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère
- Préserver la biodiversité, protéger les milieux et les ressources
- Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains**
- Assurer la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et générations**
- Fonder le développement sur des modes de production et de consommation responsables

Pourquoi ? (Rappel du diagnostic et enjeu(x))

Les problèmes auxquels sont confrontés les travailleurs sociaux sont de plus en plus complexes. D'une part, le traitement des problèmes sociaux appelle une diversité de réponses, nécessitant d'agir conjointement sur différents leviers relatifs à plusieurs aspects de la vie des personnes (famille, éducation, psychologie, insertion...). D'autre part, les dispositifs d'action sociale sont nombreux, ils associent une diversité d'acteurs issus d'horizons divers (secteur public, société civile...). A cela s'ajoute un contexte de restriction budgétaire, qui oblige à rechercher la cohérence, l'efficacité et l'efficience de l'action publique.

Dans ce contexte, travailler de manière coopérative, partenariale, en unissant les compétences, les ressources et les efforts, en mettant en commun les moyens, en générant des synergies est devenu une nécessité, pour assurer un accompagnement de qualité pour l'utilisateur, tout en réduisant les coûts. La notion de mutualisation renvoie à tous ces aspects. Elle permet de favoriser les collaborations, d'échanger, dialoguer, diffuser les bonnes pratiques, libérer du temps, réduire certains coûts,... Les structures en tirent ainsi « *des bénéfices réciproques, sans vivre aux dépens des autres* »³.

A Joué-lès-Tours, nombreux sont les acteurs qui interviennent dans le champ de l'action sociale et des solidarités : services municipaux, associations, établissements médico-sociaux... La mutualisation des moyens, des savoirs et des expériences apparaît comme une véritable piste de réponse à l'enjeu soulevé dans le diagnostic territorial : le maintien et le renforcement de la cohésion sociale et des solidarités à l'égard des plus fragiles.

Axes stratégiques auxquels l'action cadre se rattache :

- Axe 2 : Renforcer la cohésion sociale et les solidarités

Ambition à laquelle l'action cadre se rattache :

- Repérer et fédérer les dynamiques locales

³ Prémises, Mutualiser des moyens et des compétences, 2007.

Les objectifs sont de :

- Améliorer la qualité et l'efficacité de l'accompagnement pour l'utilisateur
- Réduire les coûts
- Favoriser la cohérence des actions
- Produire des synergies

Évaluation

Résultats attendus :

- Amélioration de la structuration et de la cohérence de l'action sociale sur Joué-lès-Tours
- Amélioration de la lisibilité des rôles et missions des différentes structures

| | |
|-------------------------------------|--|
| Les bénéficiaires (pour qui) | Citoyens |
| Les partenaires (avec qui) | Travailleurs sociaux, Conseil Général, Tour(s)plus, associations, CCAS, Centres sociaux, etc |

Les actions opérationnelles liées à cette action-cadre

Action opérationnelle n°7.1 : Réaliser un recensement des différents partenaires afin d'améliorer la connaissance des missions de chacun

| | |
|--|---|
| Action n°7.1 : Réaliser une fiche de présentation des différents partenaires afin d'améliorer la connaissance des missions de chacun | |
| Objectifs (quoi ?) | Modalités de réalisation (comment ?) |
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer la connaissance des missions thématiques des domaines d'intervention de professionnels entre eux ▪ Créer une base de données qui permet aux partenaires d'en faire partie | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Définir qui on recense (asso...) ▪ Comment ? par courrier type ? ▪ La base de données doit être actualisée tous les ans (par les partenaires directement) |
| Maître d'ouvrage (par qui ?) : CCAS | |
| Echéancier prévisionnel : | |
| <input type="checkbox"/> Court terme (moins de 3 ans) <input checked="" type="checkbox"/> moyen terme (3-5 ans) <input type="checkbox"/> long terme (plus de 5 ans) | |
| Coût prévisionnel : une personne pour la mise en place, la gestion et le suivi du fichier | |
| Evaluation : | |
| Indicateurs de réalisation : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place de la base de données | Indicateurs de résultat : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de partenaires recensés ▪ Fréquence d'utilisation de la base de données ▪ Taux de satisfaction des partenaires sur la qualité des échanges depuis la mise en place de la base de données (questionnaire à chaque partenaire) |

Action cadre n°8

Poursuivre avec les bailleurs et les partenaires, la construction, la rénovation du parc de logements et la diversification des formes d'habitat

| | |
|--------------------------------|--------------------------------|
| Ville de Joué-lès-Tours | |
| Elu(s) référent(s) | Natacha Delabarre, Bernard Sol |
| Services(s) référent(s) | Logement social/Habitat |

Correspondance aux 5 finalités du développement durable

Lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère

Préserver la biodiversité, protéger les milieux et les ressources

Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains

Assurer la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et générations

Fonder le développement sur des modes de production et de consommation responsables

Pourquoi ? (Rappel du diagnostic et enjeu(x))

La mixité sociale, la mixité des fonctions, des formes urbaines, des typologies de logement, l'accessibilité, la densification et la limitation de l'étalement urbain sont devenus des concepts incontournables pour penser l'aménagement des zones d'habitat. Ils sont à la base d'un vivre-ensemble harmonieux, d'un cadre de vie et d'un environnement préservé. L'urbanisme doit également tenir compte du cadre réglementaire, qui fixe des obligations aux communes en matière de logement décent, de construction de logement social, d'hébergements d'urgence, de centres d'hébergement et de réinsertion, de logements spécifiques à certaines catégories de publics, etc...

A Joué-lès-Tours, les logements présents sur le territoire sont plutôt bien jugés en termes de qualité : le territoire s'avère plutôt bien fourni en termes d'habitat et de logements, les habitations sont pour la plupart en bon état (bien que parfois anciennes) et offrent des conditions de vie saines. Un certain nombre de bailleurs sociaux sont particulièrement sensibles aux questions d'insalubrité, de vétusté et à la qualité environnementale de ceux-ci. Des nouvelles formes d'habitat se développent, comme l'écoquartier. Néanmoins, les habitants réclament plus d'actions afin de limiter les gaspillages énergétiques au sein des logements collectifs. Ils souhaiteraient être davantage accompagnés sur le champ de la précarité énergétique sur la question de réhabilitation de leur logement.

Par ailleurs, le taux de logements sociaux est élevé par rapport à la moyenne réglementaire. La Ville manifeste une recherche de mixité dans l'habitat et les bailleurs sont également sensibles à cette thématique.

Enfin, il y a une véritable nécessité à adapter le parc immobilier aux évolutions démographiques sur Joué-lès-Tours. La construction de nouveaux logements, adaptés à ces besoins, doit donc être poursuivie, d'autant plus que le programme de construction de logements sociaux en Indre et Loire impose au territoire un nombre important de constructions neuves. La commune porte déjà plusieurs projets de construction de nouveaux quartiers.

Cependant, elle doit veiller à promouvoir une urbanisation raisonnée, économe en foncier, car la pression foncière est grandissante face à la faiblesse des réserves foncières et les espaces agricoles sont à protéger. Point positif, le territoire jocondien est couvert par un Plan Local d'Urbanisme, fixant des objectifs de construction de logements et des objectifs de densification des logements à proximité des services, ainsi que par le PLH de Tour(s) Plus.

Aussi, plusieurs enjeux ont été retenus dans le diagnostic pour l'avenir de Joué-lès-Tours :

- Une conception urbaine à même d'offrir un habitat de qualité, accessible et prenant en compte les enjeux environnementaux économes en foncier ;
- Le maintien et le renforcement de la cohésion sociale et des solidarités à l'égard des plus fragiles ;
- L'assurance d'un développement du territoire limitant l'impact sur le changement climatique ;
- La préservation des ressources et la réduction des nuisances ayant un impact potentiel sur la santé et sur l'environnement.

Des actions / des projets ont vu ou vont voir le jour

Ce qui existe déjà

- Une convention ANRU signée avec l'Agglomération Tourangelle (le quartier de la Rabière réhabilité dans ce cadre)
- Des aides à la « *Pierre renforcées* » de Tour(s)plus pour les constructions BBC ou HQE
- Des bailleurs sociaux sensibles aux questions de mixité sociale, d'insalubrité, et de vétusté, ainsi qu'à la qualité environnementale : Val Touraine Habitat a engagé une démarche d'Agenda 21, des bâtiments BBC ou HQE comme les « Hirondelles », « G Sand », « Pradier »
- Signature d'une charte d'objectifs pour l'attribution des logements entre la ville et les bailleurs sociaux

Les projets lancés ou à venir

- Futures réhabilitations des parcs anciens (tels que Gamard, le Morier, Joué-mairie...)

Axes stratégiques auxquels l'action cadre se rattache

- Axe 2 : Renforcer la cohésion sociale et les solidarités
- Axe 3 : Limiter les émissions de GES, préserver les ressources et la biodiversité

Ambitions auxquelles l'action cadre se rattache

- Favoriser l'accès au logement pour tous
- Améliorer la performance énergétique du bâti ; Développer les énergies renouvelables

Les objectifs

- Fournir une offre de logement adaptée aux évolutions démographiques et aux besoins des habitants pour permettre les parcours résidentiels sur la commune
- Favoriser la mixité urbaine et sociale dans le parc de logements
- Favoriser l'accessibilité du logement : financière, physique (pour les personnes à mobilité réduite)
- Proposer des logements de qualité
- Limiter l'impact environnemental de l'habitat
- Inciter les partenaires et les bailleurs à prendre en compte les besoins et orientations de la Ville en matière de logement et d'habitat (mixité sociale, performance énergétique...)

Évaluation

Résultats attendus :

- Mixité urbaine et sociale du parc de logements
- Diminution des émissions de GES, des consommations d'énergie et des nuisances dans l'habitat (nuisances sonores, pollution,...)
- Satisfaction des jocondiens vis-à-vis des conditions d'habitat et de logement
- Possibilité pour tous les habitants d'accéder à des logements adaptés à leur situation (en fonction de l'âge, de la situation familiale, du niveau de revenus...) et de pouvoir évoluer dans leur situation résidentielle

| | |
|-------------------------------------|---|
| Les bénéficiaires (pour qui) | Les habitants |
| Les partenaires (avec qui) | Bailleurs, entreprises du bâtiment et de la construction, services techniques |

Les actions opérationnelles liées à cette action-cadre

Action opérationnelle n°8.1 : Accompagner le parcours résidentiel et particulièrement celui des personnes âgées : adaptation et diversification des propositions de logements

Action opérationnelle n°8.2 : Accompagner le travail réalisé par Tour(s)plus autour des copropriétés privées dégradées

| | |
|--|---|
| Action n°8.1 : Accompagner le parcours résidentiel et particulièrement celui des personnes âgées : adaptation et diversification des propositions de logements | |
| Objectifs (quoi ?) | Modalités de réalisation (comment ?) |
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Permettre aux locataires d'avoir un logement adapté à leurs besoins. | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuivre les garanties d'emprunt de la ville sur les divers projets de réhabilitation. ▪ Poursuivre les réunions annuelles avec chaque bailleur pour rappeler la volonté de la ville dans ce domaine |
| Maître d'ouvrage (par qui ?) : service Logement et Habitat | |
| Echéancier prévisionnel : | |
| <input type="checkbox"/> Court terme (moins de 3 ans) <input type="checkbox"/> moyen terme (3-5 ans) <input checked="" type="checkbox"/> long terme (plus de 5 ans) | |
| Coût prévisionnel : le coût sera supporté par les bailleurs et par Tour(s)plus. La ville n'a pas de budget dédié à ce jour | |
| Evaluation : | |
| Indicateurs de réalisation : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaissance des attentes et des besoins des jocondiens en matière de logement | Indicateurs de résultat : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Degré de satisfaction des jocondiens vis-à-vis de leur situation résidentielle : enquête réalisée auprès des bailleurs |

Action n°8.2 : Accompagner le travail réalisé par Tour(s)plus autour des copropriétés privées dégradées

| Objectifs (quoi ?) | Modalités de réalisation (comment ?) |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">▪ Permettre au parc de logement privé de se maintenir en bon état▪ Garder le parc de logement attractif | <ul style="list-style-type: none">▪ Etablir un état des lieux des copropriétés en difficulté : un repérage rapide est en cours de réalisation par Tour(s)plus, la mairie et PACT 37▪ L'étape suivante sera un travail de terrain ayant pour but de qualifier les copropriétés (l'Orangerie à la Rabière et le Morier sont des priorités. La « Petite recette » est secondaire) |
| Maître d'ouvrage (par qui ?) : Tour(s)plus (PIG) | |
| Echéancier prévisionnel : <input checked="" type="checkbox"/> Court terme (moins de 3 ans) <input type="checkbox"/> moyen terme (3-5 ans) <input type="checkbox"/> long terme (plus de 5 ans) | |
| Coût prévisionnel : non estimé à ce jour | |
| Evaluation : Indicateurs de réalisation : <ul style="list-style-type: none">▪ Financements alloués au soutien, à l'action de Tour(s)plus sur les copropriétés dégradées privées Indicateurs de résultat : <ul style="list-style-type: none">▪ Nombre de copropriétés dégradées privées rénovées ou réhabilitées▪ Evolution des émissions de GES et des consommations d'énergie dans ce type d'habitat avant et après rénovation/réhabilitation▪ Evolution du confort dans ce type d'habitat avant et après rénovation/réhabilitation (calcul du nombre d'éléments de confort présents ou manquants) | |

Action cadre n°9

Permettre la mixité sociale dans tous les espaces de vie de la cité

| | |
|-------------------------|-------------------|
| Ville de Joué-lès-Tours | |
| Elu(s) référent(s) | Natacha Delabarre |
| Services(s) référent(s) | Logement/Habitat |

Correspondance aux 5 finalités du développement durable

- Lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère
- Préserver la biodiversité, protéger les milieux et les ressources
- Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains**
- Assurer la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et générations**
- Fonder le développement sur des modes de production et de consommation responsables

Pourquoi ? (Rappel du diagnostic et enjeu(x))

La commune de Joué-lès-Tours est soucieuse de permettre à toutes les populations de se côtoyer, de cohabiter, de tisser des liens et des interdépendances, dans tous les lieux publics, quelle que soit leur condition sociale.

Plusieurs points positifs sont à souligner en matière de mixité sociale sur le territoire : le nombre de logements sociaux est conséquent, la Ville manifeste une recherche de mixité dans l'habitat (par exemple, la mixité sociale est favorisée dans le cadre de la rénovation urbaine du quartier de la Rabière, de l'écoquartier les Courelières,...) et les bailleurs sont également sensibles à cette thématique.

Des actions / des projets ont vu ou vont voir le jour

Ce qui existe déjà

- Une politique de peuplement est mise en œuvre notamment au travers du développement de diverses formes d'habitat sur la ville et au travers des attributions de logements sociaux sur le contingent municipal. Dans ce cadre, un certain nombre de logements sociaux sont également en vente afin de permettre sur certains quartiers un parcours résidentiel et davantage de mixité.
- Un accord collectif intercommunal encadre les objectifs chiffrés pour tendre à davantage de mixité dans les logements sociaux. Ce projet est mené par Tour(s)plus dans le cadre du PLH.
- Un accès à tous aux structures de petite enfance (équitablement, avec un paiement en fonction des revenus, promotion de la mixité avec la prise en compte du quotient familial, et un même accès que les parents travaillent ou non), avec :
 - Un guichet unique (accueil, renseignement, préinscription et inscription)
 - Une commission d'attribution des places
- Création de nouvelles places
 - 25 en crèche
 - 32 en accueil de loisirs

Les projets lancés ou à venir

- La poursuite de la politique de peuplement

Axes stratégiques auxquels l'action cadre se rattache

- Axe 2 : Renforcer la cohésion sociale et les solidarités
- Axe 5 : Etre une collectivité éco-exemplaire

Ambitions auxquelles l'action cadre se rattache

- Favoriser le « vivre-ensemble » à Joué-lès-Tours
- Favoriser l'accès au logement pour tous
- Lutter contre les exclusions, les discriminations

Les objectifs

- Favoriser le vivre-ensemble, le lien social.
- Eviter les phénomènes de ségrégation, de relégation.
- Renforcer l'attractivité des quartiers en difficulté et de la ville en général.

Évaluation

Résultats attendus :

- Augmentation de la diversité des profils socio-économiques dans les zones d'habitat
- Favoriser l'accessibilité pour tous dans les lieux publics
- Favoriser l'accessibilité pour tous les publics à tous les services municipaux

| | |
|-------------------------------------|--|
| Les bénéficiaires (pour qui) | Public et usagers |
| Les partenaires (avec qui) | CAF, Conseil Général (Protection Maternelle et Infantile et PDS), centres sociaux, services municipaux ; bailleurs sociaux |

Les actions opérationnelles liées à cette action-cadre

Action opérationnelle n°9.1 : Poursuivre la politique de peuplement menée par la ville au niveau de l'habitat

Action n°9.1 : Poursuivre la politique de peuplement menée par la ville au niveau de l'habitat

| Objectifs (quoi ?) | Modalités de réalisation (comment ?) |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">▪ Poursuivre la politique de peuplement▪ Favoriser la mixité sociale▪ Permettre un équilibre dans chaque quartier | <ul style="list-style-type: none">▪ La présence de la ville aux commissions d'attribution de logement est garant de la recherche de l'objectif de mixité sociale▪ Les indicateurs définis dans l'accord collectif et les bilans annuels |
| Maître d'ouvrage (par qui ?) : Service Logement et Habitat | |
| Echéancier prévisionnel : <input type="checkbox"/> Court terme (moins de 3 ans) <input type="checkbox"/> moyen terme (3-5 ans) <input checked="" type="checkbox"/> long terme (plus de 5 ans) | |
| Coût prévisionnel : | |
| Evaluation : Indicateurs de réalisation : <ul style="list-style-type: none">▪ Nombre de partenaires contactés Indicateurs de résultat : <ul style="list-style-type: none">▪ Répartition de la population par CSP dans des zones d'habitat ou quartiers déterminés▪ Un point annuel est fait chaque année avec les bailleurs sur les attributions et à Tour(s)plus | |

Action cadre n°10

Lutter contre l'illettrisme

| | |
|--------------------------------|---|
| Ville de Joué-lès-Tours | |
| Elu(s) référent(s) | Valérie Turot, Jean-Christophe Turot |
| Services(s) référent(s) | Politique de la ville , Ressources Humaines |

Correspondance aux 5 finalités du développement durable

- Lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère
- Préserver la biodiversité, protéger les milieux et les ressources
- Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains**
- Assurer la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et générations**
- Fonder le développement sur des modes de production et de consommation responsables

Pourquoi ? (Rappel du diagnostic et enjeu(x))

Selon l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme, 7% des personnes âgées de 18 à 65 ans sont touchées par l'illettrisme en France.

Il s'agit de personnes qui, « après avoir été scolarisées en France, n'ont pas acquis une maîtrise suffisante de la lecture, de l'écriture, du calcul et des compétences de base, pour être autonomes dans les situations simples de la vie courante »⁴. Les raisons de l'illettrisme sont multiples : « un passé scolaire douloureux, des situations de rupture, des difficultés familiales, professionnelles, sociales, des situations de travail où le recours à l'écrit n'est pas nécessaire, un effritement des compétences de base lorsqu'elles ne sont pas utilisées, pratiquées, des problèmes de santé »...

L'illettrisme pose des problèmes d'autonomie pour la vie quotidienne, telles que des difficultés à s'exprimer, à communiquer avec les tiers, à participer et s'intégrer à la vie sociale, culturelle, à trouver du travail, à accéder aux soins, au logement, à remplir certaines procédures administratives, etc. Lutter contre l'illettrisme c'est donc garantir à tous l'accès à des droits fondamentaux et à l'épanouissement personnel. Il y a un véritable enjeu à permettre à chacun d'acquérir ou de réapprendre les compétences de base (lecture, calcul, écriture) en agissant, à tous les âges de la vie, à travers un accompagnement personnalisé des personnes. Il est indispensable d'agir sur plusieurs leviers (dès la petite enfance, dans le domaine de l'insertion professionnelle, dans le domaine de la formation tout au long de la vie...), en tissant des partenariats entre une variété d'institutions pour plus d'efficacité (école, travailleurs sociaux, acteurs de l'insertion professionnelle et de l'emploi...).

Le territoire Jocondien recense une offre éducative satisfaisante. La Ville est investie sur les questions éducatives. Comptant, parmi ses compétences obligatoires, celle liée à l'enfance, elle a ainsi mis en place un plan Ecole III, un dispositif de Réussite Educative et deux générations de Plan Educatifs Locaux.

Aussi, dans le cadre de l'Agenda 21, la mairie de Joué-lès-Tours souhaite renforcer son action éducative et sociale, en poursuivant son engagement dans la lutte contre l'illettrisme. Elle mène déjà un certain nombre d'actions fortes et notamment en interne à la collectivité depuis près de 10 ans.

⁴ <http://www.anlci.gouv.fr/>

Des actions / des projets ont vu ou vont voir le jour

Ce qui existe déjà

- Dès 2012 : ateliers au centre social de la Rabière : lutte contre l'illettrisme
- Projet de territoire au centre social de la Rabière financé par la CAF avec une obligation de définition de grandes orientations pour le public reçu. Un des 4 axes retenus est la lutte contre l'illettrisme pour le projet 2012-2016.
- La même formation a lieu à la Maison Solidaire par l'Entraide Ouvrière.
- En interne : action pour la lutte contre l'illettrisme mise en place depuis 10 ans (au départ à Saint-Pierre-des-Corps et Joué-lès-Tours puis maintenant ouvert à toutes les communes de l'agglomération)

Axes stratégiques auxquels l'action cadre se rattache

- Axe 2 : Renforcer la cohésion sociale et les solidarités

Ambitions auxquelles l'action cadre se rattache

- Permettre la solidarité au niveau des savoirs
- lutter contre les exclusions, les discriminations
- favoriser le « vivre-ensemble » à Joué-lès-Tours

Les objectifs

- Agir pour la prévention et la résorption des cas d'illettrisme à Joué-lès-Tours
- Garantir à tous l'accès à l'éducation, au savoir et aux droits
- Résorber les inégalités sociales
- Favoriser l'épanouissement des jocondiens

Évaluation

Résultats attendus :

- Diminution des cas d'illettrisme
- Diminution des situations de rupture, échec et décrochage scolaire
- Hausse du niveau de qualification de la population

| | |
|-------------------------------------|--|
| Les bénéficiaires (pour qui) | Population en situation d'illettrisme |
| Les partenaires (avec qui) | Acteurs de terrain (assistantes sociales du CG et du CCAS), Centres sociaux de la Rabière, du Morier et de la Vallée Violette et association Résoudre. |

Les actions opérationnelles liées à cette action-cadre

Action opérationnelle n°10.1 : Répertorier les acteurs capables de repérer les personnes susceptibles de demander de l'aide pour accéder aux savoirs de base

Action opérationnelle n°10.2 : Poursuivre les actions menées dans le cadre de la formation linguistique et dans la lutte contre l'illettrisme

Action opérationnelle n°10.3 : Poursuivre l'action menée en interne par la Direction des Ressources Humaines

Action n°10.1 : Répertorier les acteurs capables de repérer les personnes susceptibles de demander de l'aide pour accéder aux savoirs de base

| Objectifs (quoi ?) | Modalités de réalisation (comment ?) | | |
|---|---|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Parvenir à détecter le public en situation d'illettrisme | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Parvenir à proposer des formations aux acteurs de terrain pour orienter les personnes, corriger l'illettrisme et les orienter | | |
| <p>Maître d'ouvrage (par qui ?) : AFFIC CRIA 37 (intervenant logique), CCAS, Entraide Ouvrière, CS Rabière</p> | | | |
| <p>Echéancier prévisionnel : en cours de réalisation</p> | | | |
| <p>Coût prévisionnel : non estimé à ce jour</p> | | | |
| <p>Evaluation :</p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place d'une enquête pour détecter le public en situation d'illettrisme ▪ Nombre de cas d'illettrisme détectés </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de personnes orientées vers une formation ▪ Qualité des formations délivrées ▪ Qualité de l'accompagnement vers une formation </td> </tr> </table> | | <p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place d'une enquête pour détecter le public en situation d'illettrisme ▪ Nombre de cas d'illettrisme détectés | <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de personnes orientées vers une formation ▪ Qualité des formations délivrées ▪ Qualité de l'accompagnement vers une formation |
| <p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place d'une enquête pour détecter le public en situation d'illettrisme ▪ Nombre de cas d'illettrisme détectés | <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de personnes orientées vers une formation ▪ Qualité des formations délivrées ▪ Qualité de l'accompagnement vers une formation | | |

Action n°10.2 : Poursuivre les actions menées dans le cadre de la formation linguistique et dans la lutte contre l'illettrisme

| Objectifs (quoi ?) | Modalités de réalisation (comment ?) | | |
|---|---|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Toucher plus de personnes et faire connaître les actions à d'autres personnes qui pourraient toucher le public cible | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Relayer l'information auprès de l'ensemble des travailleurs sociaux ▪ Outils de communication : relai par mail ou réunions d'information | | |
| <p>Maître d'ouvrage (par qui ?) : Entraide ouvrière (si l'animation est menée par eux) ou CCAS ou CG (qui pilote le groupe de travail), CS Rabière</p> | | | |
| <p>Echéancier prévisionnel : en cours de réalisation</p> | | | |
| <p>Coût prévisionnel : non estimé à ce jour</p> | | | |
| <p>Evaluation :</p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Communication mise en œuvre pour un meilleur relai des partenaires </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de personnes supplémentaires touchées </td> </tr> </table> | | <p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Communication mise en œuvre pour un meilleur relai des partenaires | <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de personnes supplémentaires touchées |
| <p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Communication mise en œuvre pour un meilleur relai des partenaires | <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de personnes supplémentaires touchées | | |

Action n°10.3 : Poursuivre l'action menée en interne par la Direction des Ressources Humaines

| Objectifs (quoi ?) | Modalités de réalisation (comment ?) | | |
|---|--|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">▪ Donner aux stagiaires les compétences permettant d'accéder à une plus grande autonomie dans leur vie professionnelle et sociale en termes de communication orale et écrite, et de gestion des informations et consignes.▪ Fournir aux stagiaires les outils linguistiques nécessaires de façon à ce qu'ils puissent concrétiser leur projet personnel et/ou professionnel | <ul style="list-style-type: none">▪ Mise en place de formations par le CNFPT (qui délègue à FORCADIS)▪ Mise en place de deux créneaux horaires par semaine | | |
| Maître d'ouvrage (par qui ?) : Service Ressources Humaines | | | |
| Echéancier prévisionnel : en cours de réalisation | | | |
| Coût prévisionnel : non estimé à ce jour | | | |
| Evaluation : <table border="0" style="width: 100%;"><tr><td style="width: 50%; vertical-align: top;">Indicateurs de réalisation :<ul style="list-style-type: none">▪ Nombre de formations mises en place</td><td style="width: 50%; vertical-align: top;">Indicateurs de résultat :<ul style="list-style-type: none">▪ Connaissance par les agents de la mairie de l'action entreprise par la DRH en interne▪ Nombre d'agents qui participent aux formations▪ Meilleure appréhension des documents de travail par les agents concernés par le sujet</td></tr></table> | | Indicateurs de réalisation : <ul style="list-style-type: none">▪ Nombre de formations mises en place | Indicateurs de résultat : <ul style="list-style-type: none">▪ Connaissance par les agents de la mairie de l'action entreprise par la DRH en interne▪ Nombre d'agents qui participent aux formations▪ Meilleure appréhension des documents de travail par les agents concernés par le sujet |
| Indicateurs de réalisation : <ul style="list-style-type: none">▪ Nombre de formations mises en place | Indicateurs de résultat : <ul style="list-style-type: none">▪ Connaissance par les agents de la mairie de l'action entreprise par la DRH en interne▪ Nombre d'agents qui participent aux formations▪ Meilleure appréhension des documents de travail par les agents concernés par le sujet | | |

Action cadre n°11

Soutenir l'expérimentation et l'innovation autour de l'Economie Sociale et Solidaire

| | |
|-------------------------|--|
| Ville de Joué-lès-Tours | |
| Elu(s) référent(s) | Bernard Humblot, Valérie Turot |
| Services(s) référent(s) | Vie associative, Politique de la ville |

Correspondance aux 5 finalités du développement durable

- Lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère
- Préserver la biodiversité, protéger les milieux et les ressources
- Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains
- Assurer la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et générations
- Fonder le développement sur des modes de production et de consommation responsables

Pourquoi ? (Rappel du diagnostic et enjeu(x))

L'Economie Sociale et Solidaire (ESS) est un secteur potentiellement compétitif grâce à l'engagement de ses adeptes, à l'innovation qui en émerge et à la qualité du travail qui y est réalisé. L'ESS participe ainsi à créer une nouvelle manière de vivre et de penser l'économie. C'est une forme de développement durable, privilégiant les piliers social et économique, tout en prenant en compte, très souvent, les préoccupations environnementales.

Lors du diagnostic, nous avons mis en évidence le besoin de reconnaissance et de mise en réseaux des différents acteurs de l'ESS à Joué-lès-Tours (enjeu F). Nous avons aussi noté le manque de liens entre les différents quartiers et, le manque de mixité à l'intérieur des quartiers. Le problème de l'insertion des publics fragiles dans un contexte de chômage élevé a aussi été relevé (enjeu C). D'un autre côté, la position géographique stratégique de la ville pour l'implantation de nouvelles entreprises a été soulignée comme étant une opportunité.

Le Réseau d'Echanges Réciproques de Savoirs « Les petites violettes » de la ville permet l'échange de services, savoirs et savoir-faire sans échange monétaire, ni hiérarchie. Les demandeurs et les offreurs de savoirs sollicitent ou proposent un savoir via le site internet et sont mis en relation par un médiateur.

Des actions / des projets ont vu ou vont voir le jour

Ce qui existe déjà

- Microcrédit pour les crédits inférieurs à 3000€ (en théorie), avec un taux d'intérêt faible. Le microcrédit peut être social (pour des achats divers de la vie quotidienne) ou professionnel (aide à la création d'une entreprise).
- Association ADIE intervient dans le domaine des microcrédits et soutien la mise en place
- A partir de 2013, l'association BGE Touraine, en partenariat avec la Caisse des dépôts et le crédit coopératif, instaure des microcrédits avec une visée d'insertion (facilite l'accès à l'emploi grâce à l'achat d'une voiture par exemple)
- Déjeuner d'information fin juin 2013 : avec la Croix Rouge, le CCAS, le CG, la BGE, le PIGE de Joué-lès-Tours, le centre social Rabière, le CREPI Touraine, le pôle Emploi, ouvert à tous les intéressés
- Réseau d'Echanges Réciproques de Savoirs Les Petites Violettes (RERS)

Axes stratégiques auxquels l'action cadre se rattache

- Axe 2 : Renforcer la cohésion sociale et les solidarités
- Axe 4 : Mobiliser les acteurs socio-économiques et les citoyens

Ambitions auxquelles l'action cadre se rattache

- Repérer et fédérer les dynamiques locales
- Soutenir l'économie sociale et solidaire
- Permettre la solidarité au niveau des savoirs
- Mobiliser les acteurs économiques sur le développement durable
- Lutter contre les exclusions et les discriminations

Les objectifs

- Faire émerger ou fructifier des projets innovants de l'économie sociale et solidaire
- Promouvoir l'ESS en termes d'image auprès de tous les secteurs de l'économie conventionnelle
- Trouver de nouveaux terrains d'affaire (grâce à l'expérimentation), portés par l'ESS et susceptibles de devenir un poids économique et un vivier d'emplois pour la ville

Évaluation

Résultats attendus :

- La création de liens humains entre les quartiers et à l'intérieur des quartiers
- L'insertion de publics touchés par le chômage sur le marché du travail

| | |
|-------------------------------------|---|
| Les bénéficiaires (pour qui) | Citoyens, les entreprises, |
| Les partenaires (avec qui) | Conseil Général, RERS, BGE, Croix Rouge, CS Rabière, CCAS |

Les actions opérationnelles liées à cette action-cadre

Action opérationnelle n°11.1 : Soutenir les réseaux d'échanges solidaires

Action n°11.1 : Soutenir les réseaux d'échanges solidaires

| Objectifs (quoi ?) | Modalités de réalisation (comment ?) |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer le lien social et la solidarité ▪ Adapter le réseau aux besoins des citoyens en demande ▪ S'appuyer sur le réseau les Petites Violettes déjà fonctionnel pour le partage de savoirs et savoir-faire ▪ Faire connaître le réseau | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Prendre contact avec les Petites violettes pour voir dans quelle mesure il serait possible, soit d'agrandir le réseau en créant une branche annexe, soit de mettre en relation un nouveau réseau au leur. Cette appendice serait davantage basée sur les connaissances et compétences « professionnelles » permettant l'insertion professionnelle des participants, et, la création d'activités productives et d'emplois (soit via l'acquisition par les réseauteurs de compétences pour s'insérer sur le marché de l'emploi, soit par le soutien humain à des projets d'ESS) ▪ Trouver une personne compétente en informatique pour monter la plate-forme web et un personne en charge de l'animation et du montage humain du réseau ▪ Définir les besoins et les attentes principales des citoyens et les moyens d'y répondre au mieux grâce au réseau ▪ Trouver, si besoin, un lieu/local pour l'échange et l'accueil des réseauteurs (organisation des réunions, stockage du matériel et des documents, mise en relation en offreurs et demandeurs, avec des permanences etc) |

Maître d'ouvrage (par qui ?) : Politique de la Ville, Vie associative

Echéancier prévisionnel :

Court terme (moins de 3 ans) **moyen terme** (3-5 ans) long terme (plus de 5 ans)

Coût prévisionnel : non estimé à ce jour

Evaluation :

Indicateurs de réalisation :

- Création d'une branche plus « professionnelle » du réseau les Petites Violettes ou d'un autre réseau en parallèle avec :
 - Un lieu d'échange : en ligne et/ou géographique/salle
 - Une personne nommée pour l'animation du réseau

Indicateurs de résultat :

- Nombre de réseauteurs inscrits
- Nombre d'échanges mensuels
- Nombre de personnes ayant trouvé un emploi grâce aux compétences ou connaissances acquises dans le réseau
- Nombre d'entreprises, d'organismes ou de projets d'ESS ayant bénéficié du soutien humain des réseaux

AXE 3 : Limiter les émissions de gaz à effet de serre, préserver les ressources et la biodiversité

Action cadre n°12 : Limiter les consommations liées à l'éclairage public et diminuer la présence de panneaux lumineux

- ➔ Action opérationnelle n°12.1 : Poursuivre l'installation de lanternes basse consommation
- ➔ Action opérationnelle n°12.2: Sensibiliser et responsabiliser les utilisateurs sur l'éclairage des bâtiments municipaux
- ➔ Action opérationnelle n°12.3 : S'appuyer sur la loi de juillet 2010 et ses décrets pour imposer l'extinction nocturne pour les publicités et enseignes lumineuses
- ➔ Action opérationnelle n°12.4 : Eteindre les bâtiments publics la nuit

Action cadre n°13 : Favoriser l'isolation intérieure et extérieure des bâtis en renforçant l'information et la sensibilisation auprès de tous

- ➔ Action opérationnelle n°13.1 : Faire connaître l'Agence Locale de l'Energie (ALE)
- ➔ Action opérationnelle n°13.2 : Favoriser la prise de conscience des habitants et des bailleurs par des réunions/débats sur l'isolation, la performance énergétique et faire connaître les subventions, les aides envisageables pour tous les types de logement

Action cadre n°14 : Favoriser la production et l'utilisation d'énergies non-fossiles

- ➔ Action opérationnelle n°14.1 : Etude de faisabilité de production d'énergie renouvelable sur le site de la Billette

Action cadre n°15 : Améliorer l'aménagement de l'espace public par la préservation de la diversité

- ➔ Action opérationnelle n°15.1 : Poursuivre la végétalisation et la plantation d'arbres
- ➔ Action opérationnelle n°15.2 : Création d'une coulée verte en extension du parc de la Rabière vers le sud avec une liaison douce (l'échangeur du CD86)
- ➔ Action opérationnelle n°15.3 : Envisager la réalisation du nouveau cimetière dans une conception développement durable du site
- ➔ Action opérationnelle n°15.4 : Permettre l'installation de ruches et de nouveaux hôtels à insectes pour abriter les auxiliaires

Action cadre n°16 : Poursuivre l'aménagement des espaces verts de façon durable

- ➔ Action opérationnelle n°16.1 : Valoriser la charte zéro pesticide signée en 2009 et communiquer sur les techniques alternatives
- ➔ Action opérationnelle n°16.2 : Mettre en œuvre le plan de gestion différenciée des espaces verts
- ➔ Action opérationnelle n°16.3 : Soutenir la réalisation de jardins collectifs (jardins familiaux, jardins pédagogiques)
- ➔ Action opérationnelle n°16.4 : Développer l'utilisation de véhicules et engins électriques (souffleurs électriques pour éviter le CO2 et le bruit)

Action cadre n°17 : Protéger et mettre en valeur la trame verte et bleue et les Espaces Naturels Sensibles

- ➔ Action opérationnelle n°17.1 : Créer des plans de gestion sur les Espaces Naturels Sensibles et mettre en œuvre les actions

Action cadre n°18 : Préserver la ressource en eau contre les pollutions et les nuisances et en optimiser les usages

- ➔ Action opérationnelle n°18.1 : Poursuivre la sensibilisation des jocondiens à la pratique du zéro pesticides et aux méthodes de cultures alternatives
- ➔ Action opérationnelle n°18.2 : Utiliser pour l'arrosage des terrains de sport les eaux en sous-sol, les eaux de forage, eaux de pluie et de drainage
- ➔ Action opérationnelle n°18.3 : Valoriser l'installation de sondes tensiométriques aux pieds des arbres pour mesurer l'état de disponibilité en eau du sol
- ➔ Action opérationnelle n°18.4 : Valoriser la mise en place de la centralisation des systèmes d'arrosage automatique des espaces verts avec station météorologique et gestion à distance
- ➔ Action opérationnelle n°18.5 : Promouvoir la mise en place de récupérateurs d'eaux pluviales
- ➔ Action opérationnelle n°18.6 : Réaliser le suivi du télé-relevage à distance des consommations d'eau et poursuivre l'installation de compteurs d'eau dans les jardins familiaux

Action cadre n°12

Limiter les consommations liées à l'éclairage public et diminuer la présence de panneaux lumineux

| | |
|-------------------------|---------------------------|
| Ville de Joué-lès-Tours | |
| Elu(s) référent(s) | Lionel Audiger |
| Services(s) référent(s) | Voirie - Eclairage Public |

Correspondance aux 5 finalités du développement durable

- Lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère
- Préserver la biodiversité, protéger les milieux et les ressources
- Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains
- Assurer la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et générations
- Fonder le développement sur des modes de production et de consommation responsables

Pourquoi ? (Rappel du diagnostic et enjeu(x))

Il ne fait plus débat, aujourd'hui, que l'énergie va coûter de plus en plus cher à produire et à consommer, et que, réduire notre dépendance énergétique, notamment vis-à-vis des autres pays, est un enjeu fort.

L'approche négaWatt, est aujourd'hui reconnue comme un modèle de référence en terme de prospective. Les scénarios extrêmement réalistes de cette approche (de par la rigueur des données sur lesquelles ils s'appuient) prônent une démarche priorisant la suppression des gaspillages (sobriété énergétique), et l'efficacité énergétique (optimisation et rendement). L'investissement dans les énergies renouvelables n'est donc que la 3ème étape à entreprendre pour réduire nos impacts sur l'environnement en termes d'énergies.

La sobriété consiste à supprimer le superflu (dans les comportements) : minuter astucieusement les temps d'éclairage (en fonction du lever et du coucher du soleil, de la pleine lune), les réduire voire supprimer lorsqu'ils sont peu utiles, voire inutiles (enseignes publicitaires, vitrines...)...L'efficacité énergétique consiste à rendre techniquement efficient son système : rigueur dans le choix des ampoules par rapport à leur utilisation, réduction des déperditions sur le réseau électrique, augmentation du rendement...

L'éclairage public est une source importante de gaspillage, souvent par manque de réflexion sur les besoins spatiaux en termes d'éclairage temporels, et en termes de fréquentation des zones. A noter que la réduction de consommation génère une réduction immédiate des gaz à effet de serre. La pollution lumineuse engendrée par un éclairage non optimisée ou peu performant a un impact direct sur la biodiversité et peut occasionner des troubles pour les habitants. Les actions à mettre en place sont donc souvent basiques et peu coûteuses. Il s'agit de rechercher une qualité de vie que les ambiances lumineuses peuvent procurer, de répondre aux besoins des différents usagers (automobilistes, piétons, habitants) tout en optimisant les consommations et l'efficacité énergétique.

Des actions / des projets ont vu ou vont voir le jour :

Ce qui existe déjà

- Horloges astronomiques sur toutes les armoires d'éclairage public
- Toute une partie du réseau d'éclairage sur armoire de réduction de tension (ce qui implique une baisse de 30% de la consommation de 21h à 6h)
- Mise en place systématique de matériels neuf moins énergivores que ceux remplacés (en moyenne 40% de consommation en moins)
- Extinction du réseau en zone rurale
- Utilisation des lanternes à leds pour moduler la puissance toute la nuit

Les projets lancés ou à venir

- Achat de matériels performants et peu consommateurs
- Mise en place de matériels à leds utilisant des variateurs de puissance au point lumineux (critère retenu : abaissement de 50% de la puissance de 22h à 6h).
- Mise en place de ballast d'alimentation à variation au point lumineux.

Axes stratégiques auxquels l'action cadre se rattache

- Axe 3 : Limiter les émissions de gaz à effet de serre, préserver les ressources et la biodiversité
- Axe 5 : Etre une collectivité éco-exemplaire

Ambitions auxquelles l'action cadre se rattache

- Réduire la pollution lumineuse
- Renforcer la culture et la pratique du développement durable au sein de la collectivité
- Diminuer l'empreinte écologique de la ville

Les objectifs

- Réduire les dépenses énergétiques
- Réduire les coûts pour la collectivité
- Réduire les impacts sur l'environnement

Évaluation

Résultats attendus :

- La maîtrise des dépenses énergétiques de la collectivité
- L'amélioration de l'efficacité de l'éclairage public

| | |
|-------------------------------------|---|
| Les bénéficiaires (pour qui) | La collectivité, les citoyens |
| Les partenaires (avec qui) | Les entreprises d'éclairage et les fabricants de matériels. |

Les actions opérationnelles liées à cette action-cadre

Action opérationnelle n°12.1 : Poursuivre l'installation de lanternes basse consommation

Action opérationnelle n°12.2 : Sensibiliser et responsabiliser les utilisateurs sur l'éclairage des bâtiments municipaux

Action opérationnelle n°12.3 : S'appuyer sur la loi de juillet 2010 et des décrets pour imposer l'extinction nocturne pour les publicités et enseignes lumineuses

Action opérationnelle n°12.4 : Eteindre les bâtiments publics la nuit

| Action n°12.1 : Poursuivre l'installation de lanternes basse consommation | |
|---|---|
| Objectifs (quoi ?) | Modalités de réalisation (comment ?) |
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Maîtriser la courbe des dépenses financières en diminuant la courbe des consommations électriques. | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Veiller à choisir des ampoules qui sont à chaque fois adaptées aux usages |
| Maître d'ouvrage (par qui ?) : commune | |
| Echéancier prévisionnel : intégration chaque année dans les programmes de travaux pour une mise en place progressive | |
| ✓ Court terme (moins de 3 ans) <input type="checkbox"/> moyen terme (3-5 ans) <input type="checkbox"/> long terme (plus de 5 ans) | |
| Coût prévisionnel : 4 M€ (déjà intégré dans l'investissement annuel) | |
| Evaluation : | |
| Indicateurs de réalisation : | Indicateurs de résultat : |
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Environ 12% du parc sur réducteur de puissance ▪ Environ 10% du parc sur chaque programme annuel | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Facture énergie |

| Action n°12.2 : Sensibiliser et responsabiliser les utilisateurs sur les éclairages des bâtiments municipaux | |
|---|---|
| Objectifs (quoi ?) | Modalités de réalisation (comment ?) |
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réduire la consommation d'électricité ▪ Sensibiliser les utilisateurs à l'éclairage des bâtiments | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mener une campagne de sensibilisation auprès des utilisateurs |
| Maître d'ouvrage (par qui ?) : commune | |
| Echéancier prévisionnel : | |
| <input checked="" type="checkbox"/> Court terme (moins de 3 ans) <input type="checkbox"/> moyen terme (3-5 ans) <input type="checkbox"/> long terme (plus de 5 ans) | |
| Coût prévisionnel : non estimé à ce jour | |
| Evaluation : | |
| Indicateurs de réalisation : | Indicateurs de résultat : |
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'utilisateurs sensibilisés ▪ Application de la campagne de sensibilisation | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réduction des consommations d'électricité |

| Action n°12.3 : S'appuyer sur la loi de juillet 2010 et ses décrets pour imposer l'extinction nocturne pour les publicités et enseignes lumineuses | |
|---|--|
| Objectifs (quoi ?) | Modalités de réalisation (comment ?) |
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réduire considérablement les gaspillages d'électricité nocturne | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ne garder que les panneaux : plan de la ville et numéros d'urgence ▪ Les planimètres sont alimentés par le réseau électrique des candélabres. |
| Maître d'ouvrage (par qui ?) : Service Hygiène Environnement | |
| Echéancier prévisionnel : | |
| <input checked="" type="checkbox"/> Court terme (moins de 3 ans) <input type="checkbox"/> moyen terme (3-5 ans) <input type="checkbox"/> long terme (plus de 5 ans) | |
| Coût prévisionnel : outils de communication (plaquettes d'info, lettres types...) à estimer | |
| Evaluation : | |
| Indicateurs de réalisation : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Application de l'arrêté du 25/01/2013 et intégration de cette obligation dans le futur règlement local de publicité en cours de finition | Indicateurs de résultat : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Application du règlement |

| Action n°12.4 : Eteindre les bâtiments publics la nuit | |
|--|--|
| Objectifs (quoi ?) | Modalités de réalisation (comment ?) |
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Appliquer l'arrêté du 01/07/2013 : extinction des éclairages une heure après la fin d'occupation des locaux | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Organiser une réunion d'information avec les utilisateurs des bâtiments publics ▪ Faire signer les fiches de procédures aux responsables des utilisateurs |
| Maître d'ouvrage (par qui ?) : commune | |
| Echéancier prévisionnel : | |
| <input checked="" type="checkbox"/> Court terme (moins de 3 ans) <input type="checkbox"/> moyen terme (3-5 ans) <input type="checkbox"/> long terme (plus de 5 ans) | |
| Coût prévisionnel : | |
| Evaluation : | |
| Indicateurs de réalisation : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de personnes présentes à la réunion ▪ Nombres de fiches signées | Indicateurs de résultat : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Baisse de la facture d'électricité |

Action cadre n°13

Favoriser l'isolation intérieure et extérieure des bâtis en renforçant l'information et la sensibilisation auprès de tous

| | |
|--------------------------------|--------------------------------------|
| Ville de Joué-lès-Tours | |
| Elu(s) référent(s) | Monique Chevalier, Natacha Delabarre |
| Services(s) référent(s) | Développement durable, Logement |

Correspondance aux 5 finalités du développement durable

- Lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère**
- Préserver la biodiversité, protéger les milieux et les ressources**
- Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains**
- Assurer la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et générations
- Fonder le développement sur des modes de production et de consommation responsables**

Pourquoi ? (Rappel du diagnostic et enjeu(x))

Depuis les deux lois Grenelle de l'environnement, nous savons que l'isolation des bâtiments est un enjeu majeur pour réduire les dépenses énergétiques. Il ne fait plus débat que l'énergie va coûter de plus en plus cher à produire et à consommer. La démarche négaWatt nous rappelle les deux objectifs que nous devons nous fixer en termes d'énergie : la sobriété et l'efficacité énergétique.

La sobriété consiste à supprimer le superflu (dans les comportements) : régler correctement son chauffage, le couper en cas d'absence dans le bâtiment, ne pas laisser les fenêtres ouvertes très longtemps en hiver... L'efficacité énergétique consiste à rendre techniquement efficient son bâtiment et son système de chauffage : isolation optimum limitant toute déperdition énergétique, orientation de la maison par rapport au soleil, augmentation du rendement de son système de chauffage.... Aussi les prototypes existants et les différents territoires pilotes nous ont prouvé que la maison passive (qui ne consomme pas d'énergie) était un objectif tout à fait réalisable, à des budgets devenant chaque année plus raisonnables.

Pour réussir il s'agit de bien cibler les matériaux écologiques à utiliser et les éco-travaux à réaliser. Différents organismes et notamment l'ADEME, fournissent de nombreuses informations sur le sujet. Il est important aussi de choisir une construction adaptée aux ressources du territoire (matériaux locaux tels que le chanvre pour l'isolation des bâtiments jocondiens par exemple), et au microclimat local. Aussi, de nombreuses aides et subventions existent à tous les niveaux (Etat, régions, villes, communes) pour accompagner la réalisation d'un projet chez un particulier, comme pour un organisme constructeur.

Joué-lès-Tours est occupée par un grand nombre de logements construits avant 1990 (près de 80% des résidences principales en 2011) dont l'isolation ne répond pas au respect des nouvelles normes énergétiques (consommation) et thermiques (isolation). De plus, les résidences principales chauffées au « tout électrique » sont de plus en plus nombreuses. Si les habitations « moins énergivores » sont plus avantageuses pour les locataires en termes de charges, la rénovation pour les propriétaires aux faibles revenus est encore difficilement accessible financièrement. Il faudrait donc développer davantage de logements locatifs aidés à basse consommation, et d'aides à la rénovation pour les propriétaires.

Suite à ces constats, la ville a prévu l'équipement de 7500 logements en chauffage urbain issu de la cogénération. La ville a par ailleurs réalisé un diagnostic énergétique sur 22 bâtiments communaux. Aussi, les réhabilitations réalisées prennent surtout en compte les questions d'isolation et de chauffage avec une maîtrise de la dépense énergétique comme à l'école Alouette, aux Centres sociaux du Morier et de la Vallée Violette, ou en changeant les huisseries de l'Hôtel de Ville... Plusieurs bâtiments sur la commune sont équipés de panneaux solaires photovoltaïques (Maisons Neuves, Maison des Associations...) et donnent ainsi l'exemple pour d'autres implantations du même type.

Les habitants soulignent l'effort de la collectivité concernant la réalisation de bâtiments communaux en Haute Qualité Environnementale.

Des actions / des projets ont vu ou vont voir le jour

Ce qui existe déjà

- La réalisation d'un Bilan Carbone® Patrimoine et Services
- Réalisation d'un diagnostic énergétique à chaque rénovation communale
- Interventions régulières de l'ALE 37 à la MDE
- Plusieurs permanences de l'ALE 37 sur les diagnostics énergétiques
- 2012 : rencontres avec des architectes de la rénovation
- Exposition à la MDE sur les maisons écologiques
- Plusieurs projets de rénovation urbaine offrant la possibilité d'insérer de nouvelles pratiques et technologies hautement durables
- Mars 2014 : balade thermographique avec l'ALE 37
- Février 2014 : soirée d'informations sur les crédits d'impôts (isolation, chauffage...)
- Information sur « comment faire des économies d'énergie » (ALE37)
- ALE 37 + Alter' Energies : journée de sensibilisation et d'information sur la notion de bioclimatique

Axes stratégiques auxquels l'action cadre se rattache

- Axe 3 : Limiter les émissions de gaz à effet de serre, préserver les ressources et la biodiversité
- Axe 4 : Mobiliser les acteurs économiques et les citoyens

Ambitions auxquelles l'action cadre se rattache

- Améliorer la performance énergétique du bâti
- Mobiliser les acteurs économiques sur le développement durable

Les objectifs

- Réduire les gaspillages d'énergie, et les coûts qu'ils engendrent
- Améliorer le confort (thermique) des logements
- Promouvoir des constructions de meilleure qualité thermique pour inciter les entreprises du secteur à modifier leurs pratiques et leurs offres

Évaluation

Résultats attendus :

- Diminution des dépenses énergétiques pour l'habitat (fioul consommé, électricité, bois...)
- Légère hausse du pouvoir d'achat des ménages (réduction des dépenses liées au coût de l'énergie)
- Meilleure sensibilisation de la population sur la thématique de l'énergie

| | |
|-------------------------------------|-----------------------------------|
| Les bénéficiaires (pour qui) | Citoyens |
| Les partenaires (avec qui) | ALE, Tour(s)plus, Alter' énergies |

Les actions opérationnelles liées à cette action-cadre

Action opérationnelle n°13.1 : Faire connaître l'Agence Locale de l'Energie

Action opérationnelle n°13.2 : Favoriser la prise de conscience des habitants et des bailleurs par des réunions/débats sur l'isolation, la performance énergétique et faire connaître les subventions, les aides envisageables pour tous les types de logements

| Action n°13.1 : Faire connaître l'Agence Locale de l'Energie | |
|--|--|
| Objectifs (quoi ?) | Modalités de réalisation (comment ?) |
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Informer les citoyens sur l'existence de l'ALE et de son utilité (documents, ouvrages...sur l'énergie, l'habitat) | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaborer un plan de communication pour informer sur l'existence de l'ALE ▪ Réaliser des réunions d'informations |
| Maître d'ouvrage (par qui ?) : Commune, Tour(s)plus | |
| Echéancier prévisionnel : | |
| <input checked="" type="checkbox"/> Court terme (moins de 3 ans) <input type="checkbox"/> moyen terme (3-5 ans) <input type="checkbox"/> long terme (plus de 5 ans) | |
| Coût prévisionnel : non estimé à ce jour | |
| Evaluation : | |
| Indicateurs de réalisation : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaboration et application du plan de communication | Indicateurs de résultat : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Fréquentation de l'ALE ▪ Nombre de réunions organisées |

Action n°13.2 : Favoriser la prise de conscience des habitants et des bailleurs par des réunions/débats sur l'isolation, la performance énergétique et faire connaître les subventions, les aides envisageables pour tous les types de logements

| Objectifs (quoi ?) | Modalités de réalisation (comment ?) | | |
|---|---|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Informer les habitants et les bailleurs sociaux sur la thématique ▪ Faire se rencontrer les habitants et les bailleurs sociaux lors de réunion/débats | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rassembler de l'information (ADEME) sur l'isolation, la performance énergétique, les subventions existantes, les mécanismes d'aides financières etc ▪ Planifier des réunions sur les différentes thématiques pour un public large (bailleurs et locataires) et permettre un débat à la suite ▪ Organiser un forum avec les bailleurs, pour l'accompagnement dans les quartiers CUCS des conseils de quartiers ▪ Poursuivre en lien avec Tour(s)plus (incitation à construire des bâtiments BBC...) | | |
| <p>Maître d'ouvrage (par qui ?) : commune, bailleurs sociaux</p> | | | |
| <p>Echéancier prévisionnel :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Court terme (moins de 3 ans) <input type="checkbox"/> moyen terme (3-5 ans) <input type="checkbox"/> long terme (plus de 5 ans)</p> | | | |
| <p>Coût prévisionnel : non estimé à ce jour</p> | | | |
| <p>Evaluation :</p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Information / ouvrages rassemblés ▪ Désignation d'une personne responsable de la mise en place des réunions/débats ▪ Prise de contact avec les bailleurs sociaux ▪ Organisation des réunions et du forum </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de personnes présentes aux réunions ▪ Nombre de personnes présentes au forum (notamment parmi les conseillers de quartiers) </td> </tr> </table> | | <p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Information / ouvrages rassemblés ▪ Désignation d'une personne responsable de la mise en place des réunions/débats ▪ Prise de contact avec les bailleurs sociaux ▪ Organisation des réunions et du forum | <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de personnes présentes aux réunions ▪ Nombre de personnes présentes au forum (notamment parmi les conseillers de quartiers) |
| <p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Information / ouvrages rassemblés ▪ Désignation d'une personne responsable de la mise en place des réunions/débats ▪ Prise de contact avec les bailleurs sociaux ▪ Organisation des réunions et du forum | <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de personnes présentes aux réunions ▪ Nombre de personnes présentes au forum (notamment parmi les conseillers de quartiers) | | |

Action cadre n°14

Favoriser la production et l'utilisation d'énergies non-fossiles

| | |
|-------------------------|-----------------------|
| Ville de Joué-lès-Tours | |
| Elu(s) référent(s) | Monique Chevalier |
| Services(s) référent(s) | Développement durable |

Correspondance aux 5 finalités du développement durable

- Lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère
- Préserver la biodiversité, protéger les milieux et les ressources
- Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains
- Assurer la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et générations
- Fonder le développement sur des modes de production et de consommation responsables

Pourquoi ? (Rappel du diagnostic et enjeu(x))

L'énergie fossile désigne « l'énergie que l'on produit à partir des matières issues de la fossilisation des êtres vivants : pétrole, gaz naturel et houille. Elles sont présentes en quantité limitée et non renouvelable »⁵, dans la mesure où leur taux de renouvellement se compte en centaine de millions d'années (globalement, les réserves de combustibles fossiles sont consommées 1 million de fois plus vite que leur temps de constitution par la planète). Pour rétablir l'équilibre, il s'agirait donc de n'utiliser ces ressources qu'extrêmement parcimonieusement (pharmaceutique, production de certaines matières non-synthétisables...), ce qui n'est pas du tout le cas actuellement.

En somme, le prix des énergies fossiles ne découle que du coût de l'activité humaine (machine pour l'extraction, main-d'œuvre etc... c'est la rémunération des acteurs économiques qui est prise en compte). Le préjudice causé par l'épuisement de la ressource et les pollutions engendrées (coûts de dépollution, coût de la santé des populations...) ne sont pas comptabilisés.

Pour le pétrole, les experts s'accordent sur le fait que le pic pétrolier (pic de Hubbert) est, ou sera très bientôt, dépassé. Le coût de remplacement de cette énergie fossile sur laquelle tout notre système économique est fondé, sera à l'évidence colossal pour la génération suivante.

Il est donc de notre devoir de réduire le gaspillage de ces ressources très précieuses (les propriétés physico-chimiques du pétrole sont exceptionnelles).

Beaucoup d'autres énergies existent, qui sont renouvelables à court terme (bois et déchets organiques divers) ou même instantanément (solaire, force de gravité, marée, géothermie, vent...) : celle-ci peuvent être intégrée à la « bioéconomie ».

Evidemment, la meilleure énergie est encore celle que l'on ne produit, ni ne dépense. Mais notre société étant fortement dépendante des énergies, le mieux serait de choisir celles qui sont le plus près, le plus renouvelables, et le plus faciles à extraire.

De nombreuses pistes existent. La méthanisation par exemple, permet de produire du gaz, ou, de l'électricité au moyen de la cogénération. La matière peut provenir de diverses sources : déchets agricoles, déchets organiques ménagers, déchets verts, effluents industrielles ou ménagers etc. De nombreuses combinaisons sont possibles entre les différentes matières, et plusieurs types de technologies existent.

⁵ <http://www.techno-science.net/?onglet=glossaire&definition=3382>

Axes stratégiques auxquels l'action cadre se rattache

- Axe 3 : Limiter les émissions de gaz à effet de serre, préserver les ressources et la biodiversité
- Axe 4 : Mobiliser les acteurs socio-économiques et les citoyens
- Axe 5 : Etre une collectivité éco-exemplaire

Ambitions auxquelles l'action cadre se rattache

- Diminuer l'empreinte écologique de la Ville
- Renforcer la culture et la pratique du développement durable au sein de la collectivité

Les objectifs

- Réduire l'utilisation des énergies fossiles non-renouvelables (gaz naturel, charbon et dérivés du pétrole)
- Développer la production d'énergie locale, renouvelable et peu polluante

Évaluation

Résultats attendus :

- Réduction de la facture énergétique à long terme
- Réduction de la dépendance du territoire par rapport aux énergies importées
- Création d'innovation et d'un projet exemplaire mené sur Joué-lès-Tours aux yeux d'autres territoires

| | |
|-------------------------------------|---|
| Les bénéficiaires (pour qui) | Citoyens, entreprises locales |
| Les partenaires (avec qui) | agriculteurs, Tour(s)plus, entreprises, gestionnaires des déchets sur le territoire |

Les actions opérationnelles liées à cette action-cadre

Action opérationnelle n°14.1 : Etude de faisabilité de production d'énergie renouvelable sur le site de la Billette

Action n°14.1 : Etude de faisabilité de production d'énergie renouvelable sur le site de la Billette

| Objectifs (quoi ?) | Modalités de réalisation (comment ?) |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">▪ Etre moteur pour étudier les potentialités du territoire sur des micro-productions, ou à une autre échelle, par exemple sur le réseau de chauffage urbain ou sur un éco quartier | <ul style="list-style-type: none">▪ Réunir les partenaires qui sont en charge de la distribution de l'énergie pour faire émerger des possibilités de production d'énergie renouvelables dans nos réseaux.▪ Lancement de l'étude de faisabilité sur le site de la Billette |
| Maître d'ouvrage (par qui ?) : Tour(s)plus | |
| Echéancier prévisionnel : <input type="checkbox"/> Court terme (moins de 3 ans) <input type="checkbox"/> moyen terme (3-5 ans) <input checked="" type="checkbox"/> long terme (plus de 5 ans) | |
| Coût prévisionnel : non estimé à ce jour | |
| Evaluation : Indicateurs de réalisation : <ul style="list-style-type: none">▪ Réalisation de réunions avec les partenaires en charge de l'énergie▪ Réalisation de l'étude de faisabilité Indicateurs de résultat : <ul style="list-style-type: none">▪ Nombre de participants présents aux réunions▪ Taux de production des énergies renouvelables sur le site de la Billette | |

Action cadre n°15

Améliorer l'aménagement de l'espace public par la préservation de la diversité

| | |
|-------------------------|-------------------|
| Ville de Joué-lès-Tours | |
| Elu(s) référent(s) | Monique Chevalier |
| Services(s) référent(s) | Espaces Verts |

Correspondance aux 5 finalités du développement durable

- Lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère
- Préserver la biodiversité, protéger les milieux et les ressources**
- Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains
- Assurer la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et générations
- Fonder le développement sur des modes de production et de consommation responsables

Pourquoi ? (Rappel du diagnostic et enjeu(x))

La présence de végétation en ville apporte plusieurs avantages :

- Elle a un effet positif sur le moral des individus. Avant l'exode rural, notre civilisation était contrainte de vivre « en communion » avec son environnement naturel, et, la végétation n'est pas sans rappeler, dans l'inconscient humain, ces siècles de cohabitation.
- La végétation en ville apporte ombre et fraîcheur en été.
- Elle offre des points-relais pour la faune, assurant, selon les situations, les fonctions de refuge, alimentation, reproduction, abri ou repos.

Lors de la phase diagnostic, il a été mis en évidence la nécessité de prendre en compte les espaces naturels dans l'organisation territoriale et de préserver les îlots végétalisés en ville. Ces derniers permettent de conserver une certaine biodiversité présente originellement sur le territoire en constituant des refuges pour la faune et la flore citadines, mais aussi, pour la faune de passage transitant entre deux espaces ruraux différents ou en migrations : ils ont un rôle de continuités écologiques pour de nombreuses espèces, notamment les oiseaux.

Nous pouvons ajouter qu'ils permettent de créer une atmosphère sereine dans la ville.

Le diagnostic fait état des points suivants :

- Points à améliorer : manque de végétalisation dans les lotissements
- Forces : des espaces verts très esthétiques, l'inscription de l'enjeu « biodiversité » dans les programmations locales
- Opportunités : profiter des grands travaux de réaménagement pour réintroduire des espaces verts

Des actions / des projets ont vu ou vont voir le jour

Ce qui existe déjà

- Plantation de 1100 arbres sur 10 ans contre 200 suppressions
- Réalisation d'une extension du parc
- Coulée verte entre le parc de la Rabière et le centre-ville

Les projets lancés ou à venir

- Plantation d'arbres d'alignement dans les futurs projets d'urbanisme
- Coulée verte du parc de la Rabière jusqu'au sud

Axes stratégiques auxquels l'action cadre se rattache

- Axe 3 : Limiter les émissions de GES, préserver les ressources et la biodiversité

Ambitions auxquelles l'action cadre se rattache

- Favoriser la nature en ville
- Préserver et développer la diversité des paysages

Les objectifs

- Augmenter les espaces végétalisés en ville
- Favoriser le déplacement de plusieurs espèces animales à travers la ville, en leur offrant des points relais (alimentation, abri, repos...)
- Rendre l'espace plus attrayant pour les piétons et les cyclistes
- Rendre l'espace plus ombragé, et limiter les pics de chaleur en été

Évaluation

Résultats attendus :

- Des améliorations dans l'équilibre démographique de certaine population animale, notamment les oiseaux. Le retour d'une certaine biodiversité en ville.
- La satisfaction des citoyens et l'amélioration de leur qualité de vie (fraicheur, cadre...)
- Une hausse de la fréquentation de la ville par les piétons, cyclistes, rollers etc au détriment de la voiture

| | |
|-------------------------------------|---|
| Les bénéficiaires (pour qui) | Citoyens |
| Les partenaires (avec qui) | Service espaces verts, écologue ou association de protection de la nature ou LPO ou ONCFS |

Les actions opérationnelles liées à cette action-cadre

Action opérationnelle n°15.1 : Poursuivre la végétalisation et la plantation d'arbres

Action opérationnelle n°15.2 : Création d'une coulée verte en extension du parc de la Rabière vers le sud avec une liaison douce (l'échangeur CD86)

Action opérationnelle n°15.3 : Envisager la réalisation du nouveau cimetière dans une conception de développement durable du site

Action opérationnelle 15.4 : Permettre l'installation de ruches et de nouveaux hôtels à insectes pour abriter les auxiliaires

Action n°15.1 : Poursuivre la végétalisation et la plantation d'arbres

| Objectifs (quoi ?) | Modalités de réalisation (comment ?) | | |
|--|--|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Créer des espaces ombragés pour les piétons et les cyclistes ▪ Sensibiliser la population sur le monde végétal et animal ▪ Choisir des arbres et arbustes pour la nidification la nourriture des oiseaux et des espèces mellifères ▪ Offrir des zones d'alimentation, de repos et d'abri pour la faune, adaptées à leurs parcours à travers la ville et à leurs besoins | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Continuer la plantation d'arbres (futur éco-quartier) en choisissant des espèces adaptées à la ville (sans inconvénients majeurs pour la propreté des trottoirs, non toxiques, ayant une croissance modérée et ne demandant pas trop d'entretiens etc) et répondant aux besoins de la faune ciblée (alimentation, abri, repos...) avec l'aide d'une association de protection de la nature, ou d'un écologue, ou de la LPO, ou l'ONCFS etc ▪ Réaliser un square aux Grands Chênes (pour la satisfaction des citoyens), rue de Paris ▪ Elaborer une Charte de l'Arbre ▪ Poursuivre l'inventaire des arbres de la ville ▪ Développer des séances publiques de jardinage associations ▪ Faire adhérer la population aux projets ▪ Expliquer le choix des arbres par des panneaux d'info ▪ Voir avec la collaboration des écoles ▪ Rénovation des parcs et squares existants | | |
| <p>Maître d'ouvrage (par qui ?) : commune</p> | | | |
| <p>Echéancier prévisionnel : <input checked="" type="checkbox"/> Court terme (moins de 3 ans) <input type="checkbox"/> moyen terme (3-5 ans) <input type="checkbox"/> long terme (plus de 5 ans)</p> | | | |
| <p>Coût prévisionnel : non estimé à ce jour</p> | | | |
| <p>Evaluation :</p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaboration de la Charte de l'Arbre (en projet) ▪ Réalisation de l'Inventaire des arbres en ville (en cours) </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'arbres plantés annuellement ▪ Nombre d'essences avec arguments des choix ▪ Taux de fréquentation des lieux aménagés </td> </tr> </table> | | <p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaboration de la Charte de l'Arbre (en projet) ▪ Réalisation de l'Inventaire des arbres en ville (en cours) | <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'arbres plantés annuellement ▪ Nombre d'essences avec arguments des choix ▪ Taux de fréquentation des lieux aménagés |
| <p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaboration de la Charte de l'Arbre (en projet) ▪ Réalisation de l'Inventaire des arbres en ville (en cours) | <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'arbres plantés annuellement ▪ Nombre d'essences avec arguments des choix ▪ Taux de fréquentation des lieux aménagés | | |

Action n°15.2 : Création d'une coulée verte en extension du parc de la Rabière vers le sud avec une liaison douce (l'échangeur CD86)

| Objectifs (quoi ?) | Modalités de réalisation (comment ?) | | |
|--|---|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Etoffer les liaisons vertes dans la ville pour promouvoir les modes de déplacement doux ▪ Réduire le trafic routier ▪ Augmenter le bien-être et la satisfaction des citoyens ▪ Profiter de cette coulée verte pour développer la biodiversité ▪ Informer la population de l'intérêt ▪ Transformer les citoyens en acteurs | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Choisir pour quels modes de déplacement cette coulée verte est destinée (vélo, piétons, rollers ? trottinette ?) ▪ Tracer le plan de la coulée verte et ses connexions avec le reste du réseau de déplacements doux ▪ Choisir les espèces végétales utilisées pour l'aménagement en collaboration avec un écologue pour créer de la biodiversité (espèces végétales locales, sauvages, non-invasives, bénéfiques aux insectes et à la faune sauvage locale identifiée, telle que les oiseaux, les mustélidés...) ▪ Placer des panneaux d'info sur les parcours. | | |
| <p>Maître d'ouvrage (par qui ?) : commune</p> | | | |
| <p>Echéancier prévisionnel : <input checked="" type="checkbox"/> Court terme (moins de 3 ans) <input type="checkbox"/> moyen terme (3-5 ans) <input type="checkbox"/> long terme (plus de 5 ans)</p> | | | |
| <p>Coût prévisionnel : non estimé à ce jour</p> | | | |
| <p>Evaluation :</p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réalisation de la coulée verte ▪ Réalisation du choix des espèces végétales en collaboration avec un spécialiste de faune et de flore sauvage </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Fréquentation de la coulée verte par les citoyens </td> </tr> </table> | | <p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réalisation de la coulée verte ▪ Réalisation du choix des espèces végétales en collaboration avec un spécialiste de faune et de flore sauvage | <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Fréquentation de la coulée verte par les citoyens |
| <p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réalisation de la coulée verte ▪ Réalisation du choix des espèces végétales en collaboration avec un spécialiste de faune et de flore sauvage | <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Fréquentation de la coulée verte par les citoyens | | |

Action n°15.3 : Envisager la réalisation du nouveau cimetière dans une conception de développement durable du site

| Objectifs (quoi ?) | Modalités de réalisation (comment ?) |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Palier à la saturation de places dans le cimetière actuel ▪ Prévoir de concevoir, construire et gérer le nouveau cimetière d'une manière responsable et écologique ▪ Appliquer la loi LABBE comme sur les lieux publics zéro pesticide ▪ Sensibiliser la population à la démarche zéro pesticide ▪ Appliquer le tri sélectif des déchets du cimetière ▪ Développer la végétalisation dans les allées et sur les abords des tombes | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Terrain au sud de la commune en cours d'acquisition : 19145 m² ▪ Terrain dont la Ville est propriétaire : 1 parcelle de 23441 m² + 1 parcelle de 3363 m² (total 26804 m²) ▪ TOTAL : 45949 m² ▪ Faire l'étude de sol ▪ Approuver le projet par une délibération ▪ Créer un comité de pilotage pour définir le cahier des charges du concepteur du nouveau cimetière. Ce cahier des charges devra prendre en compte les notions de développement durable ▪ Confier la conception du nouveau cimetière à un prestataire extérieur qui devra respecter le cahier des charges ▪ Réalisation du nouveau cimetière ▪ Aménager de manière durable : revêtement du sol, construction du bâtiment durable, mise en place d'un réseau informatique pour les gardiens ▪ Prévoir une gestion facile et un entretien limité (espèces végétales locales ne demandant que peu d'eau...), en n'utilisant pas de produits phytosanitaires ▪ Informer du zéro pesticides par des panneaux, lors des conseils de quartiers, dans les associations ▪ Aménager le ramassage des déchets avec la participation des usagers du cimetière ▪ Créer un réservoir bio ▪ En faire un lieu d'essai de méthodes alternatives |
| <p>Maître d'ouvrage (par qui ?) : commune</p> | |
| <p>Echéancier prévisionnel : <input type="checkbox"/> Court terme (moins de 3 ans) <input checked="" type="checkbox"/> moyen terme (3-5 ans) <input type="checkbox"/> long terme (plus de 5 ans)</p> | |
| <p>Coût prévisionnel : non estimé à ce jour</p> | |
| <p>Evaluation :</p> | |

| | |
|---|---|
| <p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Acquisition du terrain ▪ Etude préalable ▪ Délibération du Conseil municipal ▪ Création du comité de pilotage ▪ Réalisation du cahier des charges ▪ Actions retenues en matière de développement durable | <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Cimetière réalisé ▪ Application d'une gestion responsable avec implantation d'espèces locales, peu consommatrices d'eau ▪ Application de la chartre zero phyto |
|---|---|

| Action 15.4 : Permettre l'installation de ruches et de nouveaux hôtels à insectes pour abriter les auxiliaires | |
|--|---|
| Objectifs (quoi ?) | Modalités de réalisation (comment ?) |
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Optimiser la présence des insectes souhaités dans les écosystèmes ▪ Offrir des abris (ruches ou autres) pour des essaims d'abeilles (si possible une espèce locale, plus rustique, plus sauvage, plus rare donc précieuse) pour participer à leur préservation ▪ Faire de la pédagogie et de la sensibilisation sur l'utilité des insectes et notamment des insectes pollinisateurs pour l'alimentation humaine⁶ (car 70% des espèces végétales cultivées pour la consommation humaine dans le monde dépendent de la pollinisation entomophile) | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Installation d'hôtels à insectes ▪ Installation de ruches gérées par un apiculteur qualifié ▪ Conception d'un programme de sensibilisation sur le sujet (travail avec les écoles, les centres aérés...) ▪ Demande de conseils auprès d'un spécialiste des insectes pour renforcer leur présence dans les « écosystèmes ciblées » (zones choisies pour l'accueil de biodiversité) |
| Maître d'ouvrage (par qui ?) : commune, Biodiversity (en charge des ruches) | |
| Echéancier prévisionnel : | |
| <input checked="" type="checkbox"/> Court terme (moins de 3 ans) <input type="checkbox"/> moyen terme (3-5 ans) <input type="checkbox"/> long terme (plus de 5 ans) | |
| Coût prévisionnel : non estimé à ce jour | |
| Evaluation : | |
| <p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'hôtels à insectes et de ruches installés ▪ Conception du programme pédagogique ▪ Nombre d'acteurs impliqués dans l'action | <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de ruches habitées ▪ Nombre de personnes sensibilisées par mois |

⁶ La contribution des pollinisateurs à la production agricole mondiale s'élève à 153 milliards d'euros (Ecological Economics, 15 janvier 2009)

Action cadre n°16

Poursuivre l'aménagement des espaces verts de façon durable

| | |
|-------------------------|-------------------|
| Ville de Joué-lès-Tours | |
| Elu(s) référent(s) | Monique Chevalier |
| Services(s) référent(s) | Espaces Verts |

Correspondance aux 5 finalités du développement durable

- Lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère
- Préserver la biodiversité, protéger les milieux et les ressources**
- Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains**
- Assurer la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et générations
- Fonder le développement sur des modes de production et de consommation responsables**

Pourquoi ? (Rappel du diagnostic et enjeu(x))

Les îlots végétalisés en ville permettent de conserver une certaine biodiversité originellement présente sur le territoire en constituant des refuges pour la faune et la flore citadine, et, pour la faune de passage transitant entre deux espaces ruraux différents ou en migration.

Les espaces verts sont par ailleurs générateurs de qualité de vie (enjeu G) grâce à leur effet positif sur le moral des individus, à la fraîcheur qu'ils apportent en été et à leurs fonctions de lieux de vie, de repos, de rencontre, de détente (déjeuner du midi, promenade des enfants, repos des personnes âgées...). Ils permettent par ailleurs de donner une atmosphère sereine à la ville.

Les espaces verts aménagés peuvent enfin avoir une vocation pédagogique comme l'échappée verte au sud de la ville.

Toutefois, selon leur entretien, ces espaces peuvent générer (ou engendrer) des pollutions du fait de l'utilisation de produits phytosanitaires et de véhicules à moteur thermique (pollution des nappes phréatiques ou des eaux de surface, pollution des sols, pollution de l'air en cas de produits pulvérisés, production de déchets verts et d'emballages pour les produits, et autres déchets tels les contenants plastiques des fleurs, pollutions liées à la construction et au fonctionnement du véhicule à moteur etc).

Joué-lès-Tours bénéficie d'un service espace vert très actif en termes d'engagement pour l'environnement (paillage systématique, mulching, protection biologique intégrée, voiture électrique...) qui sera indispensable à la mise en place de cette action. Nous pouvons donc fixer des objectifs très ambitieux en termes de résultats pour cette action car la concrétisation sera efficace.

Le diagnostic fait état des points suivants :

- Points à améliorer : manque une réelle gestion différenciée des espaces verts (avec un diagnostic espaces verts incomplet)
- Forces : des espaces verts très esthétiques, l'inscription de l'enjeu « biodiversité » dans les programmations locales
- Opportunités de profiter des grands travaux de réaménagement pour réintroduire des espaces verts

Des actions / des projets ont vu ou vont voir le jour

Ce qui existe déjà

- Charte zéro pesticide
- Pratique du paillage
- Traitement à base d'huiles essentielles
- Usage de phéromones
- Traitements biologiques
- Hôtels à insectes
- Enherbement des trottoirs en stabilisés
- Diversification des végétaux dans les massifs
- Ateliers à la MDE sur les ruches
- MDE : thématique jardin Grand Public sur les méthodes alternatives
- Gestion centralisée de l'arrosage
- désherbage mécanique
- Désherbages thermique
- Utilisation des biocides
- Mise en place d'éco pièges
- Semis de prairies fleuries mellifères ou pour le gibier
- Application de la lutte biologique intégrée dans les serres et à l'extérieur
- Introduction de bactéries et de mycorhizes sur les terrains de sports
- Diminution des engrais
- Choix des semences de gazon à développement limité
- Recyclages des déchets végétaux et même les souches
- Maintenir un fleurissement de ville de qualité avec les applications de restriction
- Développement du recyclage des déchets
- Acheter avec les notions durables

Les projets lancés ou à venir

- Faire l'inventaire du patrimoine vert de la ville
- Réfléchir à la mise en place de la gestion différenciée
- Appliquer la charte zéro phyto à l'ensemble de la ville

Axes stratégiques auxquels l'action cadre se rattache

- Axe 3 : Limiter les émissions de GES, préserver les ressources et la biodiversité

Ambitions auxquelles l'action cadre se rattache

- Favoriser la nature en ville
- Gérer de manière raisonnée la ressource en eau

Les objectifs sont de

- Augmenter les espaces végétalisés et aménagés en ville
- Offrir des espaces aménagés, ombragés et agréables pour le repos des passants, les temps de pause des actifs travaillant en ville, la promenade des enfants...
- Montrer l'exemple en gérant de manière responsable et écologique les espaces verts de la ville
- Offrir des lieux de refuge, d'alimentation, d'abri, de repos ou de reproduction pour la faune

Évaluation

Résultats attendus :

- Davantage d'espaces verts aménagés
- Des aménagements répondant aux besoins des citoyens et accessibles à tous
- Une image valorisée de la ville grâce à une gestion responsable et écologique de ces espaces, et un modèle copié pour les entreprises paysagistes, les maraîchers, les jardiniers etc
- Le développement d'une certaine biodiversité sur les îlots végétalisés

| | |
|-------------------------------------|--|
| Les bénéficiaires (pour qui) | Les citoyens, la biodiversité-et les secteurs économiques qui en dépendent (arboriculture, apiculture,...) |
| Les partenaires (avec qui) | Association de protection de la nature, ou des oiseaux, ou des insectes, ou un écologue (université...) |

Les actions opérationnelles liées à cette action-cadre :

Action opérationnelle n°16.1 : Valoriser la charte zéro pesticide signée en 2009 et communiquer sur les techniques alternatives

Action opérationnelle n°16.2 : Mise en œuvre du plan de gestion différenciée des espaces verts

Action opérationnelle n°16.3 : Soutenir la réalisation de jardins collectifs

Action opérationnelle n°16.4 : Développer l'utilisation de véhicules et engins électriques

Action n°16.1 : Valoriser la charte zéro pesticide signée en 2009 et communiquer sur les techniques alternatives

| Objectifs (quoi ?) | Modalités de réalisation (comment ?) |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réduire les pollutions liées à l'entretien des espaces verts pour respecter la santé des citoyens et la préservation de la ressource en eau et du sol ▪ Promouvoir des techniques alternatives auprès des paysagistes et des citoyens jardiniers ▪ Réduire les coûts liés à l'entretien | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réaliser des documents de communication (ex : panneaux explicatifs ou articles) pour faire connaître le sujet et utiliser les canaux habituels pour transmettre l'information (bulletin municipal, journaux locaux, site internet de la ville) ▪ Former le personnel (si besoin) aux nouvelles pratiques alternatives pour qu'ils soient un relais pour l'information ▪ Concernant la sensibilisation, prévoir une information différente pour les citoyens et pour les paysagistes, horticulteurs etc ▪ Mettre en place des actions à visée pédagogiques |
| Maître d'ouvrage (par qui ?) : commune | |
| Echéancier prévisionnel : | |
| <input checked="" type="checkbox"/> Court terme (moins de 3 ans) <input type="checkbox"/> moyen terme (3-5 ans) <input type="checkbox"/> long terme (plus de 5 ans) | |
| Coût prévisionnel : non estimé à ce jour | |
| Evaluation : | |
| Indicateurs de réalisation : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de supports d'informations différents utilisés pour communiquer ▪ Nombre de supports imprimés, d'articles publiés, de panneaux posés ▪ Nombre d'agents espaces verts sensibilisés | Indicateurs de résultat : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réalisation d'un bilan annuel en termes de quantité de produits phytosanitaires utilisés, et de quantité d'eau utilisée ▪ Changements de pratiques chez les professionnels des espaces verts à travers les clauses de CCTP des marchés |

Action n°16.2 : Mise en œuvre du plan de gestion différenciée des espaces verts

| Objectifs (quoi ?) | Modalités de réalisation (comment ?) | | |
|---|---|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rationaliser la gestion des espaces verts ▪ Restaurer, préserver et gérer la biodiversité ▪ Utiliser les espaces verts comme support pédagogique pour promouvoir la préservation de l'environnement par une gestion responsable ▪ Innover dans la gestion des espaces végétalisés ▪ Mettre en place un plan de désherbage ▪ Mettre en place un plan de gestion des arbres ▪ Réaliser l'inventaire du patrimoine vert de la ville | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Etudier quelles méthodes alternatives aux produits phytosanitaires pourrait être utilisée ▪ Etudier l'éco pâturage (possibilité d'introduire des animaux tels que des moutons ou des chèvres) pour l'entretien de certains espaces ▪ Utilisation raisonnée des produits | | |
| <p>Maître d'ouvrage (par qui ?) : commune</p> | | | |
| <p>Echéancier prévisionnel : <input type="checkbox"/> Court terme (moins de 3 ans) <input checked="" type="checkbox"/> moyen terme (3-5 ans) <input type="checkbox"/> long terme (plus de 5 ans)</p> | | | |
| <p>Coût prévisionnel : non estimé à ce jour</p> | | | |
| <p>Evaluation :</p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Gestion différenciée mise en place sur tous les espaces de la commune ▪ Participation des agents à l'élaboration de la gestion différenciée, </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ méthodes alternatives utilisées ▪ Planification de la gestion, et anticipation de la transmission du savoir en cas de changements dans les équipes espaces verts </td> </tr> </table> | | <p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Gestion différenciée mise en place sur tous les espaces de la commune ▪ Participation des agents à l'élaboration de la gestion différenciée, | <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ méthodes alternatives utilisées ▪ Planification de la gestion, et anticipation de la transmission du savoir en cas de changements dans les équipes espaces verts |
| <p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Gestion différenciée mise en place sur tous les espaces de la commune ▪ Participation des agents à l'élaboration de la gestion différenciée, | <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ méthodes alternatives utilisées ▪ Planification de la gestion, et anticipation de la transmission du savoir en cas de changements dans les équipes espaces verts | | |

Action n°16.3 : Soutenir la réalisation de jardins collectifs

| Objectifs (quoi ?) | Modalités de réalisation (comment ?) | | |
|---|--|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser la cohésion sociale ▪ Eduquer les enfants sur le sujet (dans les écoles) et avec les adultes RPA ▪ Promouvoir le bien-être et la santé par une alimentation de qualité ▪ Connaître et développer la culture des légumes anciens ▪ Cuisiner les légumes du jardin ▪ Réaliser un verger collectif ▪ Faire connaître le vignoble jocondien | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réserver des parcelles de terres à différents endroits stratégiques pour les jardins ▪ Rassembler de nouveaux participants grâce à l'association existante ▪ Se fixer des objectifs pédagogiques et sociaux par jardins (rencontres, mixité sociale, promotion des légumes locaux peu connus...) ▪ Créer des séances de rencontre de jardinage enfants /adultes ▪ Etablir des journées recettes ▪ Procurer des semences de légumes anciens ▪ Journées travaux de la vigne et taille des fruitiers (taille, vendanges. Récoltes...) | | |
| <p>Maître d'ouvrage (par qui ?) : commune, association : société des jardins ouvrier et familiaux de Joué-lès-Tours</p> | | | |
| <p>Echéancier prévisionnel :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Court terme (moins de 3 ans) <input type="checkbox"/> moyen terme (3-5 ans) <input type="checkbox"/> long terme (plus de 5 ans)</p> | | | |
| <p>Coût prévisionnel : non estimé à ce jour</p> | | | |
| <p>Evaluation :</p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Création de nouveaux jardins ▪ Mise en place d'actions pédagogiques </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de nouveaux jardins ▪ Nombre de participants aux activités par tranche d'âges ▪ Taux d'occupation des jardins </td> </tr> </table> | | <p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Création de nouveaux jardins ▪ Mise en place d'actions pédagogiques | <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de nouveaux jardins ▪ Nombre de participants aux activités par tranche d'âges ▪ Taux d'occupation des jardins |
| <p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Création de nouveaux jardins ▪ Mise en place d'actions pédagogiques | <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de nouveaux jardins ▪ Nombre de participants aux activités par tranche d'âges ▪ Taux d'occupation des jardins | | |

Action n°16.4 : Développer l'utilisation de véhicules et engins électriques

| Objectifs (quoi ?) | Modalités de réalisation (comment ?) | | |
|--|--|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Diminuer les émissions de CO2 et autres substances émises provenant des gaz d'échappement des moteurs thermiques, et réduire la pollution sonore ▪ Augmenter le bien-être et la santé des agents et des citoyens : nuisances sonores, souplesse d'utilisation | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Investissement pour obtenir du nouveau matériel électrique ▪ Formation des agents à l'utilisation de ce matériel (si besoin) ▪ Recherche par ailleurs de moyens alternatifs pour se déplacer ou transporter (traction animale ?) ▪ Rapprochement des structures de mêmes activités ▪ Formation des agents à l'éco conduite | | |
| <p>Maître d'ouvrage (par qui ?) : commune</p> | | | |
| <p>Echéancier prévisionnel : <input checked="" type="checkbox"/> Court terme (moins de 3 ans) <input type="checkbox"/> moyen terme (3-5 ans) <input type="checkbox"/> long terme (plus de 5 ans)</p> | | | |
| <p>Coût prévisionnel : non estimé à ce jour</p> | | | |
| <p>Evaluation :</p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place de stage ▪ formations réalisées (si besoin) </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'agents utilisant dans le cadre de leurs activités professionnelles ce type d'engins et/ou véhicules ▪ Nombre d'achats </td> </tr> </table> | | <p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place de stage ▪ formations réalisées (si besoin) | <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'agents utilisant dans le cadre de leurs activités professionnelles ce type d'engins et/ou véhicules ▪ Nombre d'achats |
| <p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place de stage ▪ formations réalisées (si besoin) | <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'agents utilisant dans le cadre de leurs activités professionnelles ce type d'engins et/ou véhicules ▪ Nombre d'achats | | |

Action cadre n°17

Protéger et mettre en valeur la Trame Verte et Bleue et les Espaces Naturels Sensibles

| | |
|-------------------------|--------------------------------------|
| Ville de Joué-lès-Tours | |
| Elu(s) référent(s) | Monique Chevalier |
| Services(s) référent(s) | Espaces Verts, développement durable |

Correspondance aux 5 finalités du développement durable

- Lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère
- Préserver la biodiversité, protéger les milieux et les ressources**
- Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains**
- Assurer la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et générations
- Fonder le développement sur des modes de production et de consommation responsables

Pourquoi ? (Rappel du diagnostic et enjeu(x))

Le diagnostic a mis en évidence que plusieurs zones naturelles sont à protéger sur la commune de Joué-lès-Tours pour leur valeur écologique, telles les ZNIEFF⁷ (Vallon des bois de Saint-Laurent et pelouses de Glatinet) qui ne bénéficient d'aucune mesure de protection malgré la marque de leur contribution au capital naturel, ou les ENS⁸ (Bocage de la Gloriette, Etangs de Narbonne) jugés fragiles.

Par ailleurs, les espaces de biodiversité plus banals tels que le Parc de la Rabière, la Varenne du Cher, le Vallon du Tailhard, le Bois des Grands Chênes, le coteau, le Vallon du Pissot, le Parc des Bretonnières, le Bois de la Bareusie ou le Vallon du ruisseau de St Laurent, doivent aussi être pris en considération pour leurs rôles, d'habitat pour la flore et, de refuge, d'alimentation, d'abri, de repos ou de reproduction pour la faune.

Pour transiter entre ces zones remplissant différentes fonctions, la faune a besoin de corridors leur assurant sécurité, discrétion, alimentation, et repos. Ces zones de déplacements assurant aussi à la faune l'accomplissement de son cycle de vie, sont nommées corridors écologiques, et sont complémentaires aux zones-réservoirs de biodiversité (le Bocage de la Gloriette par exemple). L'ensemble de ces espaces (nommés continuités écologiques) forme un réseau qui est qualifié de *Trame Verte*. De même, les zones humides, les eaux stagnantes, les cours d'eau et leurs ripisylves, sont autant de réservoirs (comme le Lac des Bretonnières ou les Etangs de Narbonne) et corridors écologiques (le Cher) pour la faune aquatique, semi-aquatique et terrestre. Ce réseau est nommé *Trame Bleue*.

Les points forts pour Joué-lès-Tours en termes de biodiversité sont : l'inscription des enjeux de biodiversité dans les documents contractuels, comme celui du PLU par exemple ; le patrimoine naturel jocondien a été inscrit dans le Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine ; la volonté de la Ville de communiquer autour de ces aspects : Maison de l'environnement, weekend vert ...

Les points faibles sont : la tendance généralisée à l'urbanisation des terres ; le manque de gestion différenciée des espaces naturels ; des espaces verts à valoriser davantage aux abords des habitations

Les menaces sont : l'étalement urbain et l'artificialisation des terres.

⁷ Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique. La procédure permet d'inventorier et de décrire l'intérêt écologique de la zone, mais ne prévoit pas de mesure de protection

⁸ Espaces Naturels Sensibles

Des actions / des projets ont vu ou vont voir le jour

Ce qui existe déjà : c'est déjà une réalité

- Action aux Etangs de Narbonne avec des sorties pédagogiques (gestion par la MDE)
- Journées pêcheurs
- Utilisation des étangs de Narbonne par des associations partenaires de la MDE qui proposent des animations
- Travail de diagnostic paysager du site par les étudiants de Master II Environnement Territoire et Paysage

Les projets lancés ou à venir

- Mise en place de plans de gestion sur les Etangs de Narbonne
- Travail avec Tour(s)plus sur le devenir des bocages de la Gloriette : projet de mise en place d'un plan de gestion qui engloberait l'ensemble de la Gloriette

Axes stratégiques auxquels l'action cadre se rattache

- Axe 3 : Limiter les émissions de gaz à effet de serre, préserver les ressources et la biodiversité

Ambitions auxquelles l'action cadre se rattache

- Préserver et développer la diversité des paysages
- Gérer de manière raisonnée la ressource en eau

Les objectifs

- Protéger les continuités écologiques (terrestres et aquatiques) indispensables à la faune
- Protéger les espaces naturels sensibles (ENS)
- Mettre en valeur la nécessité de préserver le patrimoine naturel auprès des citoyens

Évaluation

Résultats attendus :

- Amélioration de la circulation de la faune sur les trames verte et bleue,
- Meilleur brassage génétique des mammifères et des poissons et croissance des populations d'insectes et autres
- Meilleure connaissance de l'intérêt des trames verte et bleue par les citoyens
- La protection de certains espaces qualifiés de sensibles et riches en biodiversité

| | |
|-------------------------------------|---|
| Les bénéficiaires (pour qui) | Les citoyens, la biodiversité |
| Les partenaires (avec qui) | Tour(s)plus, MDE, Conseil Général, Associations |

Les actions opérationnelles liées à cette action-cadre

Action opérationnelle n°17.1 : Créer des plans de gestion sur les ENS et mise en œuvre des actions

Action n°17.1 : Créer des plans de gestion sur les ENS et mise en œuvre des actions

| Objectifs (quoi ?) | Modalités de réalisation (comment ?) | | |
|--|---|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mieux protéger et gérer certains milieux naturels utiles à la biodiversité : les ENS (qui sont des continuités écologiques) ▪ Conserver certains éléments du paysage ▪ Ouvrir au public les ENS (Bocage de la Gloriette, Etangs de Narbonne) dans un objectif de pédagogie | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place d'un travail avec un bureau d'étude spécialisé en environnement (avec des écologues) pour évaluer le rôle du Bocage de la Gloriette et les Etangs de Narbonne dans la trame verte et bleue et les possibilités de valoriser/accentuer ce rôle (diagnostic, fléchage des enjeux écologiques). Estimer sa position et son rôle dans la trame verte et les points d'amélioration sur lesquels travailler (éventuel partenariat avec une association de protection de la nature, l'ONCFS, ou autres) ▪ Validation des objectifs par les financeurs ▪ Rédaction de fiches actions et réalisation des travaux nécessaires | | |
| <p>Maître d'ouvrage (par qui ?) : commune + bureau d'étude, Tour(s)plus, Conseil Général</p> | | | |
| <p>Echéancier prévisionnel : en cours de réalisation <input checked="" type="checkbox"/> Court terme (moins de 3 ans) ✓ moyen terme (3-5 ans) ✓ long terme (plus de 5 ans)</p> | | | |
| <p>Coût prévisionnel : non estimé à ce jour</p> | | | |
| <p>Evaluation :</p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Plan de gestion engagé ▪ Mise en œuvre des actions ▪ </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Actions réalisées (nombre) ▪ Fréquentation au public du Bocage de la Gloriette et des Etangs de Narbonne tranches d'âges associations écoles ▪ Suivi de la biodiversité </td> </tr> </table> | | <p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Plan de gestion engagé ▪ Mise en œuvre des actions ▪ | <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Actions réalisées (nombre) ▪ Fréquentation au public du Bocage de la Gloriette et des Etangs de Narbonne tranches d'âges associations écoles ▪ Suivi de la biodiversité |
| <p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Plan de gestion engagé ▪ Mise en œuvre des actions ▪ | <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Actions réalisées (nombre) ▪ Fréquentation au public du Bocage de la Gloriette et des Etangs de Narbonne tranches d'âges associations écoles ▪ Suivi de la biodiversité | | |

Action cadre n°18

Préserver la ressource en eau contre les pollutions et les nuisances et en optimiser les usages

| | |
|-------------------------|---------------------------------|
| Ville de Joué-lès-Tours | |
| Elu(s) référent(s) | Monique Chevalier |
| Services(s) référent(s) | Espaces Publics - Environnement |

Correspondance aux 5 finalités du développement durable

- Lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère
- Préserver la biodiversité, protéger les milieux et les ressources**
- Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains**
- Assurer la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et générations
- Fonder le développement sur des modes de production et de consommation responsables**

Pourquoi ? (Rappel du diagnostic et enjeu(x))

L'eau est indispensable à la vie humaine. Or, la pollution des eaux de surface et souterraines par certaines substances utilisées dans le cadre de l'activité économique ou de la vie des citoyens, d'une collectivité, est un problème qui, aujourd'hui, touche presque tous les territoires français.

Les pollutions les plus importantes et les plus graves proviennent généralement des établissements industriels (tout particulièrement les secteurs du traitement de surface, de la papeterie, de la pharmaceutique), de certains commerces et petites entreprises (de réparation automobile, de carrosserie, les coiffeurs, les pressings, les teintureries, les laboratoires et les petits ateliers) rejetant souvent leurs effluents dans le réseau domestique, et de l'agriculture intensive (les grandes cultures et les vignes utilisent un grand nombre de produits phytosanitaires). Notons aussi que le trafic routier, en l'absence de bassin d'orage, génère diverses pollutions pour le milieu aquatique via les eaux de ruissellement (hydrocarbures, résidus de cadmium, MES⁹...). Quant aux eaux pluviales provenant des toitures, elles sont très souvent lourdement chargées en métaux lourds (cuivre, zinc, plomb et plus rarement cadmium, titane et fer) et finissent directement dans le milieu aquatique, sans aucun traitement préalable.

Par ailleurs, l'agriculture céréalière (notamment le maïs) est extrêmement consommatrice d'eau, et les élevages bovins, porcins et avicoles sont ses principaux clients.

Deux problèmes se posent donc : la gestion des pollutions d'origine industrielle, agricole ou domestique dans les effluents, et la consommation d'eau en grande quantité notamment par l'agriculture.

Il est d'abord important de veiller à ce que la réglementation soit respectée en termes de raccordement aux réseaux collectifs, de traitement des eaux sur les sites industriels ou d'efficacité des fosses septiques pour les maisons isolées. Ensuite, une sensibilisation auprès du monde agricole, concernant les techniques existants pour réduire les gaspillages (gouttes à gouttes, arrosage nocturne...) serait une initiative efficace pour la protection de la ressource. Enfin, le plus facile est encore de montrer l'exemple, notamment auprès des citoyens, en appliquant en interne à la collectivité, une gestion rigoureuse de ses effluents et en limitant au maximum sa consommation d'eau. C'est la stratégie immédiate qui a été choisie.

⁹ Matière En Suspension

Des actions / des projets ont vu ou vont voir le jour

Ce qui existe déjà

- Pratique du zéro pesticide : méthodes alternatives
- Utilisation eaux en sous-sol/forage pour arroser les terrains de sport
- Sondes tensiométriques aux pieds des arbres
- Centralisation des systèmes d'arrosage automatique des espaces verts avec station météorologique et gestion à distance pour modifier les programmes d'arrosage et les interrompre quand il pleut

Axes stratégiques auxquels l'action cadre se rattache

- Axe 3 : Limiter les émissions de gaz à effet de serre, préserver les ressources et la biodiversité
- Axe 5 : Etre une collectivité éco-exemplaire

Ambitions auxquelles l'action cadre se rattache

- Gérer de manière raisonnée la ressource en eau
- Préserver et développer la diversité des paysages
- Favoriser le « vivre ensemble » à Joué-lès-Tours

Les objectifs

- Limiter toutes formes de pollutions du milieu aquatique naturel en gérant aux mieux les effluents et les eaux pluviales polluées
- Réduire sa consommation d'eau et éliminer les gaspillages

Évaluation

Résultats attendus :

- Une amélioration de la qualité des eaux de surface et souterraines, et de fait, une amélioration de l'état des écosystèmes aquatiques
- Une réduction des prélèvements d'eau dans le milieu naturel (notamment dans les nappes phréatiques fossiles)

| | |
|-------------------------------------|---|
| Les bénéficiaires (pour qui) | Citoyens, générations futures |
| Les partenaires (avec qui) | Associations de protection de la nature, éventuellement DDT d'Indre et Loire, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, CORPEN pour les conseils en agriculture |

Les actions opérationnelles liées à cette action-cadre

Action opérationnelle n°18.1 : Poursuivre la sensibilisation des Jocondiens à la pratique du zéro pesticides et de méthodes de cultures alternatives

Action opérationnelle n°18.2 : Utiliser, pour l'arrosage des terrains de sports, les eaux en sous-sol, les eaux de forage, eaux de pluie et de drainage

Action opérationnelle n°18.3 : Valoriser l'installation de sondes tensiométriques aux pieds des arbres pour mesurer l'état de disponibilité en eau du sol

Action opérationnelle n°18.4 : Valoriser la mise en place de la centralisation des systèmes d'arrosage automatique des espaces verts avec station météorologique et gestion à distance

Action opérationnelle n°18.5 : Promouvoir la mise en place de récupérateurs d'eaux pluviales

Action opérationnelle n°18.6 : Réaliser le suivi du télé-relevage à distance des consommations d'eau et poursuivre l'installation de compteurs d'eau dans les jardins familiaux

Action n°18.1 : Poursuivre la sensibilisation des Jocondiens à la pratique du zéro pesticides et de méthodes alternatives

| Objectifs (quoi ?) | Modalités de réalisation (comment ?) | | |
|--|---|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Limiter au maximum l'utilisation de produits phytosanitaires ▪ Diminuer les fréquences d'arrosage ▪ Sensibiliser la population | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Méthodes alternatives : paillage des massifs, engazonnement des sols stabilisés, sensibilisation à l'entretien des trottoirs, utilisation d'espèces végétales locales peu gourmandes en eau... ▪ Arrosage le soir, et en fonction des pluies | | |
| <p>Maître d'ouvrage (par qui ?) : commune</p> | | | |
| <p>Echéancier prévisionnel : en cours de réalisation <input checked="" type="checkbox"/> Court terme (moins de 3 ans) <input type="checkbox"/> moyen terme (3-5 ans) <input type="checkbox"/> long terme (plus de 5 ans)</p> | | | |
| <p>Coût prévisionnel : non estimé à ce jour</p> | | | |
| <p>Evaluation :</p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en œuvre des méthodes alternatives ▪ Respect de la loi LABBE </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Quantité de produits phytosanitaires dans l'eau </td> </tr> </table> | | <p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en œuvre des méthodes alternatives ▪ Respect de la loi LABBE | <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Quantité de produits phytosanitaires dans l'eau |
| <p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en œuvre des méthodes alternatives ▪ Respect de la loi LABBE | <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Quantité de produits phytosanitaires dans l'eau | | |

Action n°18.2 : Utiliser, pour l'arrosage, les eaux en sous-sol, les eaux de forage, eaux de pluies et de drainage

| Objectifs (quoi ?) | Modalités de réalisation (comment ?) | | |
|---|---|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Récupérer l'eau de pluie et les eaux de drainage pour les réutiliser aux Bercelleries, aux serres (parc de la Rabière) ▪ Réduire la quantité d'eau utilisée | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réaliser des forages et prélever les eaux de drainage pour les rediriger ▪ Installer des récupérateurs d'eau | | |
| <p>Maître d'ouvrage (par qui ?) : commune</p> | | | |
| <p>Echéancier prévisionnel : <input checked="" type="checkbox"/> Court terme (moins de 3 ans) <input type="checkbox"/> moyen terme (3-5 ans) <input type="checkbox"/> long terme (plus de 5 ans)</p> | | | |
| <p>Coût prévisionnel : non estimé à ce jour</p> | | | |
| <p>Evaluation :</p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mesurer le degré d'autosuffisance en eau ▪ Demande de récupérateurs dans les écoles </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de m3 d'eau potable économisés ▪ Nombre de m3 d'eau réutilisés ▪ Quantité d'eau stockée ▪ Nombre de nouvelles demandes dans les écoles </td> </tr> </table> | | <p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mesurer le degré d'autosuffisance en eau ▪ Demande de récupérateurs dans les écoles | <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de m3 d'eau potable économisés ▪ Nombre de m3 d'eau réutilisés ▪ Quantité d'eau stockée ▪ Nombre de nouvelles demandes dans les écoles |
| <p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mesurer le degré d'autosuffisance en eau ▪ Demande de récupérateurs dans les écoles | <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de m3 d'eau potable économisés ▪ Nombre de m3 d'eau réutilisés ▪ Quantité d'eau stockée ▪ Nombre de nouvelles demandes dans les écoles | | |

| Action n°18.3 : Valoriser l'installation de sondes tensiométriques aux pieds des arbres pour mesurer l'état de disponibilité en eau du sol | |
|--|---|
| Objectifs (quoi ?) | Modalités de réalisation (comment ?) |
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Maîtriser l'arrosage des plantations communales ▪ Préserver la ressource en eau en assurant la qualité des végétaux ▪ Faire des économies (euros) | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer si possible le système ▪ Se documenter sur la mise en place des sondes, le suivi, leurs entretiens etc ▪ Faire connaître au public cette technique |
| Maître d'ouvrage (par qui ?) : commune | |
| Echéancier prévisionnel : | |
| <input checked="" type="checkbox"/> Court terme (moins de 3 ans) <input type="checkbox"/> moyen terme (3-5 ans) <input type="checkbox"/> long terme (plus de 5 ans) | |
| Coût prévisionnel : non estimé à ce jour | |
| Evaluation : | |
| Indicateurs de réalisation : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Documentation sur l'installation des sondes ▪ Installation des sondes ▪ Mise en place d'un programme de communication pour le grand public ▪ Dotation d'appareils de mesures | Indicateurs de résultat : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de m3 d'eau et d'euros économisés ▪ Connaissance de la technique par les citoyens et les entreprises, et mise en place éventuelle par des professionnels paysagistes, horticoles... ▪ Nombre de sondes |

| Action n°18.4 : Valoriser la mise en place de la centralisation des systèmes d'arrosage automatique des espaces verts avec station météorologique et gestion à distance | |
|--|---|
| Objectifs (quoi ?) | Modalités de réalisation (comment ?) |
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Adapter l'arrosage en fonction des besoins ▪ Economiser l'eau ▪ Augmenter le bien-être des agents | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place du logiciel I Q rain bird ▪ Mise en place d'une station météo avec arrêt des arrosages en cas de pluie |
| Maître d'ouvrage (par qui ?) : commune | |
| Echéancier prévisionnel : en cours de réalisation | |
| <input checked="" type="checkbox"/> Court terme (moins de 3 ans) <input type="checkbox"/> moyen terme (3-5 ans) <input type="checkbox"/> long terme (plus de 5 ans) | |
| Coût prévisionnel : non estimé à ce jour | |
| Evaluation : | |
| Indicateurs de réalisation : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Installation du logiciel et du système | Indicateurs de résultat : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de m3 d'eau et d'euros économisés |

Action n°18.5 : Promouvoir la mise en place de récupérateurs d'eaux pluviales

| Objectifs (quoi ?) | Modalités de réalisation (comment ?) |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">Récupérer l'eau de pluie pour réaliser des économies | <ul style="list-style-type: none">Installer plus de récupérateurs si besoinSensibilisation au public |
| Maître d'ouvrage (par qui ?) : commune | |
| Echéancier prévisionnel : <input checked="" type="checkbox"/> Court terme (moins de 3 ans) <input type="checkbox"/> moyen terme (3-5 ans) <input type="checkbox"/> long terme (plus de 5 ans) | |
| Coût prévisionnel : non estimé à ce jour | |
| Evaluation : | |
| Indicateurs de réalisation : <ul style="list-style-type: none">Nombre de récupérateurs supplémentaires installésDemande de récupérateurs dans les écolesMise en place d'un programme de communication auprès du grand public | Indicateurs de résultat : <ul style="list-style-type: none">Nombre de m3 d'eau et d'euros économisés |

Action n°18.6 : Réaliser le suivi du télé-relevage à distance des consommations d'eau et poursuivre l'installation de compteurs d'eau dans les jardins familiaux

| Objectifs (quoi ?) | Modalités de réalisation (comment ?) |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">Evaluer périodiquement les consommationsEviter les déplacements des agentsAugmenter les fréquences des relevésDétecter d'éventuelles fuites | <ul style="list-style-type: none">Investissement dans l'achat de nouveau matériel |
| Maître d'ouvrage (par qui ?) : commune | |
| Echéancier prévisionnel : <input checked="" type="checkbox"/> Court terme (moins de 3 ans) <input type="checkbox"/> moyen terme (3-5 ans) <input type="checkbox"/> long terme (plus de 5 ans) | |
| Coût prévisionnel : non estimé à ce jour | |
| Evaluation : | |
| Indicateurs de réalisation : <ul style="list-style-type: none">Matériel installé et utilisé | Indicateurs de résultat : <ul style="list-style-type: none">Bilan des relevés |

AXE 4 : Mobiliser les acteurs socio-économiques et les citoyens

Action cadre n°19 : Maintenir, développer l'agriculture de proximité et la vente de productions locales

- ➔ Action opérationnelle n°19.1 : Encourager et accompagner les projets de création de marché bio
- ➔ Action opérationnelle n°19.2 : Accompagner, favoriser l'implantation et améliorer l'information autour des l'AMAP existantes
- ➔ Action opérationnelle n°19.3 : Soutenir avec Tour(s)plus la réimplantation des cultures sur la commune

Action cadre n°20 : Soutenir les initiatives favorisant le maintien du commerce

- ➔ Action opérationnelle n°20.1 : Accompagner des animations commerciales développées par l'association des commerçants

Action cadre n°21 : Soutenir, valoriser et développer les démarches de développement durable menées par les entreprises

- ➔ Action opérationnelle n°21.1 : Création d'un lien entre les entreprises et la collectivité pour valoriser les bonnes pratiques et créer un réseau d'échanges et d'informations.

Action cadre n°22 : Regrouper, mutualiser et coordonner les activités de certaines associations

- ➔ Action opérationnelle n°22.1 : Encourager les associations à la mutualisation des moyens et à développer des projets communs

Action cadre n°23 : Accompagner le tissu associatif vers la prise en compte du DD

- ➔ Action opérationnelle n°23.1 : Former et sensibiliser les associations au DD
- ➔ Action opérationnelle n°23.2 : Poursuivre les gestes écoresponsables sur les événements de la ville

Action cadre n°24 : Sensibiliser, éduquer les jocondiens à l'éco-citoyenneté et au développement durable

- ➔ Action opérationnelle n°24.1 : Poursuivre la sensibilisation des enfants via les écoles au DD en lien avec la Maison Communautaire de l'Environnement
- ➔ Action opérationnelle n°24.2 : Développer et améliorer la communication sur le programme d'activités et les conférences proposés par la Maison Communautaire de l'Environnement
- ➔ Action opérationnelle n°24.3 : Poursuivre les actions autour du Week-end Vert
- ➔ Action opérationnelle n°24.4 : Poursuivre la sensibilisation des enfants via les centres de loisirs au développement durable en lien avec la Maison Communautaire de l'Environnement (cela a représenté 800 enfants en 2013)
- ➔ Action opérationnelle n°24.5 : Poursuivre la sensibilisation des adultes via les ateliers du programme tout public au développement durable en lien avec la Maison Communautaire de l'Environnement

Action cadre n°25 : Intéresser les jocondiens à la prise de décision collective

- ➔ Action opérationnelle n°25.1 : Poursuivre le travail des conseils citoyens (quartiers, enfants, aînés)
- ➔ Action opérationnelle n°25.2 : Continuer les forums, ateliers de réflexion après la fin de l'élaboration de l'Agenda 21

Action cadre n°19

Maintenir, développer l'agriculture de proximité et la vente de productions locales

| | |
|-------------------------|-----------------------|
| Ville de Joué-lès-Tours | |
| Elu(s) référent(s) | Monique Chevalier |
| Services(s) référent(s) | Développement Durable |

Correspondance aux 5 finalités du développement durable

- Lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère
- Préserver la biodiversité, protéger les milieux et les ressources
- Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains
- Assurer la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et générations
- Fonder le développement sur des modes de production et de consommation responsables

Pourquoi ? (Rappel du diagnostic et enjeu(x))

Conserver une agriculture de proximité répond à de nombreux enjeux :

- limiter le **transport des aliments**/produits diverses et les **coûts économiques et environnementaux** qui en découlent (GES, hydrocarbures, résidus de cadmium, entretien mécanique des véhicules, impacts liés à la fabrication des véhicules, pollutions liées à l'extraction et au raffinage du pétrole...), en rapprochant le producteur du consommateur,
- gagner en **traçabilité des produits** et donc en **confiance** pour le consommateur, en **qualité**, et en **éthique** en connaissant les impacts et les conditions de production du produits (main d'œuvre, culture OGM ou provenant de terrains ayant été déboisés pour l'agriculture, notamment le maïs et le soja),
- permettre le **maintien d'emploi agricole** et donc être solidaire de ses concitoyens qui tentent de maintenir de l'activité sur le territoire,
- parallèlement, ces emplois contribuent à maintenir l'**autosuffisance alimentaire** du pays...,
- l'agriculture locale est souvent colorée d'un savoir-faire et d'une typicité qui mérite d'être préservée, car elle est conjointe à la préservation du **terroir**,
- l'agriculture rend, en plus de sa production alimentaire, une multitude de services comme le maintien de l'ouverture des paysages,
- certains espaces agricoles sont occupés par des populations animales spécifiques à ces milieux ou joue un rôle dans l'équilibre des écosystèmes (le secteur de la Bouchardière joue un rôle de corridor écologique pour la faune).

Le diagnostic a permis de mettre en avant la vocation agricole du sud-est du territoire, et le fait que le patrimoine agricole pourrait être davantage valorisé. Un projet de remise en vigne sur certaines parcelles (production de Noble Joué) et l'agriculture pratiquée dans les alentours du bocage de la Gloriette est raisonnée. En mars 2012, une réunion d'information sur les AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) a été organisée sur la commune afin de se concerter pour créer une telle structure sur le territoire.

Enfin, cette action de maintien et de développement de l'agriculture de proximité et de la vente de productions locales permet de répondre également à l'enjeu C « le maintien et le renforcement de la cohésion sociale et des solidarités, notamment à l'égard des plus fragiles », et l'enjeu H « mise en valeur de la vie locale ».

Des actions / des projets ont vu ou vont voir le jour

Ce qui existe déjà

- Réimplantation des vignes à la Liodière : 3 hectares au total
- Changement de propriétaire des vergers de Charlemagne : aide à l'installation d'un jeune exploitant (chambre d'agriculture et Tour(s)plus)
- Marché bio le 19 mai 2013

Les projets lancés ou à venir

- Plantation de 2 hectares de vignes à la Liodière en 2014 et 2015
- 2014 : soirée d'échange « Qu'est-ce qu'une AMAP, comment la monter ? »
- 18 octobre 2014 (pendant la semaine du goût), atelier animé par les Safranières de Touraine
- dimanche 28 juin 2015 : marché de l'AMAP en Joué au parc de la Rabière.

Axes stratégiques auxquels l'action cadre se rattache

- Axe 1 : Mobiliser les acteurs socio-économiques et les citoyens
- Axe 2 : Renforcer la cohésion sociale et les solidarités
- Axe 3 : Limiter les émissions de GES, préserver les ressources et la biodiversité

Ambitions auxquelles l'action cadre se rattache

- Rapprocher le producteur du consommateur
- Repérer et fédérer les dynamiques locales
- Préserver et développer la diversité des paysages
- Favoriser le « vivre ensemble » à Joué-lès-Tours

Les objectifs

- Soutenir l'activité agricole locale sous différentes formes
- Promouvoir auprès de la population les avantages de consommer des produits locaux
- Promouvoir une alimentation saine et équilibrée avec des produits bruts et peu transformés
- Améliorer le lien entre les producteurs et les consommateurs et promouvoir la cohésion sociale entre les différents milieux

Évaluation

Résultats attendus :

- Amélioration de la situation économique des producteurs locaux
- Augmentation de la part de la population consommant locale (notamment chez les foyers modestes)
- Amélioration des choix d'alimentation de la population
- Augmentation des liens entre le monde agricole et les citoyens

| | |
|-------------------------------------|---|
| Les bénéficiaires (pour qui) | Citoyens, producteurs locaux |
| Les partenaires (avec qui) | Commune, producteurs locaux, AMAP, Tour(s)plus, etc |

Les actions opérationnelles liées à cette action-cadre

Action opérationnelle n°19.1 : Encourager et accompagner les projets de création de marché bio

Action opérationnelle n°19.2 : Accompagner, favoriser l'implantation et améliorer l'information autour des l'AMAP existantes

Action opérationnelle n°19.3 : Soutenir avec Tour(s)plus la réimplantation des cultures sur la commune (vignes de la Liodière et vergers de Charlemagne)

| Action n°19.1 : Encourager et accompagner les projets de création de marché bio | |
|--|--|
| Objectifs (quoi ?) | Modalités de réalisation (comment ?) |
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser les productions locales : réunir et faire connaître aux jocondiens le bio, l'agriculture raisonnée et les producteurs locaux, promouvoir les nouvelles initiatives ▪ Accroître les productions en agriculture biologique, biodynamique ou en permaculture | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rassembler les différents acteurs du projet et se concerter sur les modalités de mise en place du marché ▪ S'inspirer du week-end vert, programmer chaque année un marché bio ▪ Apporter une aide technique et logistique ▪ Communiquer auprès des habitants (et des jeunes) pour faire connaître les producteurs |
| Maître d'ouvrage (par qui ?) : commune (appui technique), producteurs locaux, jocondiens volontaires | |
| Echéancier prévisionnel : | |
| <input type="checkbox"/> Court terme (moins de 3 ans) <input checked="" type="checkbox"/> moyen terme (3-5 ans) <input type="checkbox"/> long terme (plus de 5 ans) | |
| Coût prévisionnel : non estimé à ce jour | |
| Evaluation : | |
| Indicateurs de réalisation : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réalisation du marché bio ▪ Nombre d'exploitants aidés ▪ Montant des investissements réalisés par la ville ▪ Diversité des cultures réimplantées ▪ Evolution de la taille des exploitations | Indicateurs de résultat : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Chiffre d'affaire des ventes de produits locaux en circuit court ▪ Quantité produite totale ▪ Nombre d'hectares cultivés ▪ Nombre d'agriculteurs locaux présents sur le marché bio ▪ Nombre de personnes participantes |

Action n°19.2 : Accompagner, favoriser l'implantation et améliorer l'information autour des AMAP existantes

| Objectifs (quoi ?) | Modalités de réalisation (comment ?) | | |
|--|--|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer des clients réguliers et suffisants aux l'AMAP existantes ▪ Soutenir éventuellement la gestion des AMAP ▪ Communiquer sur l'existence et les produits des AMAP ▪ Lancer une nouvelle AMAP s'il y a une demande et une offre ▪ Permettre aux citoyens de profiter des produits locaux | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Etudier la possibilité de distribuer au foyer St Léger ou autres lieux (MDE, ...) ▪ Se concerter avec les AMAP pour connaître leurs besoins ▪ Faire une petite analyse pour identifier les meilleurs supports de communication pour promouvoir les AMAP (support dématérialisé avec le site internet, information en mairie, affiches...) ▪ Organiser une réunion de discussion pour connaître l'offre de producteurs pour une éventuelle nouvelle production | | |
| <p>Maître d'ouvrage (par qui ?) : producteurs, commune (appui technique)</p> | | | |
| <p>Echéancier prévisionnel :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Court terme (moins de 3 ans) <input type="checkbox"/> moyen terme (3-5 ans) <input type="checkbox"/> long terme (plus de 5 ans)</p> | | | |
| <p>Coût prévisionnel : non estimé à ce jour</p> | | | |
| <p>Evaluation :</p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réunion de discussion avec les producteurs ▪ Connaissance « chiffrée » de l'offre et de la demande ▪ Contact avec le Foyer St Léger ou autre </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'adhérents aux AMAP ▪ Montant annuel des ventes des AMAP en hausse </td> </tr> </table> | | <p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réunion de discussion avec les producteurs ▪ Connaissance « chiffrée » de l'offre et de la demande ▪ Contact avec le Foyer St Léger ou autre | <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'adhérents aux AMAP ▪ Montant annuel des ventes des AMAP en hausse |
| <p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réunion de discussion avec les producteurs ▪ Connaissance « chiffrée » de l'offre et de la demande ▪ Contact avec le Foyer St Léger ou autre | <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'adhérents aux AMAP ▪ Montant annuel des ventes des AMAP en hausse | | |

Action n°19.3 : Soutenir avec Tour(s)plus à la réimplantation des cultures sur la commune

| Objectifs (quoi ?) | Modalités de réalisation (comment ?) |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">▪ Favoriser les productions locales▪ Créer des liens entre le monde rural et le monde urbain▪ Réimplanter les appellations d'origine contrôlées sur le territoire▪ Restaurer une activité agricole périurbaine | <ul style="list-style-type: none">▪ Mise à disposition de terrains par la ville : surface située à la Liodière de 3 ha afin d'y planter de la vigne répondant à l'appellation AOC – Noble Joué▪ Signature d'un bail à long terme avec un vigneron s'engageant à pratiquer une viticulture raisonnée▪ Financement d'une partie des investissements (50/50 avec Tour(s)plus)▪ Communiquer auprès des habitants (et les jeunes) pour faire connaître les producteurs |
| Maître d'ouvrage (par qui ?) : commune, viticulteurs | |
| Echéancier prévisionnel : en cours de réalisation <input checked="" type="checkbox"/> Court terme (moins de 3 ans) <input type="checkbox"/> moyen terme (3-5 ans) <input type="checkbox"/> long terme (plus de 5 ans) | |
| Coût prévisionnel : 10 000 € HT. Ville de Joué-lès-Tours prendra en charge l'ensemble de ces dépenses et en contrepartie, la Communauté d'agglomération Tour(s)plus versera à la Ville un fonds de concours équivalent à 50% des dépenses HT. | |
| Evaluation : Indicateurs de réalisation : <ul style="list-style-type: none">▪ Nombre d'exploitants aidés▪ Investissements réalisés par la ville▪ Diversité des cultures réimplantées▪ Evolution de la taille des exploitations Indicateurs de résultat : <ul style="list-style-type: none">▪ Vente de produits locaux en circuit court▪ Quantité totale produite▪ Nombre d'hectares cultivés | |

Action cadre n°20

Soutenir les initiatives pour favoriser le maintien du commerce

| | |
|-------------------------|------------------|
| Ville de Joué-lès-Tours | |
| Elu(s) référent(s) | Christian Brault |
| Services(s) référent(s) | Commerce |

Correspondance aux 5 finalités du développement durable

Lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère

Préserver la biodiversité, protéger les milieux et les ressources

Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains

Assurer la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et générations

Fonder le développement sur des modes de production et de consommation responsables

Pourquoi ? (Rappel du diagnostic et enjeu(x))

Avec un taux de chômage qui atteint les 11% en 2011 (INSEE), la question de l'emploi constitue un enjeu important sur le territoire jocondien.

Le maintien d'une offre de commerciale locale pourrait contribuer à y apporter une réponse. En effet, la présence de commerces de proximité apparaît comme un élément déterminant pour fixer durablement les personnes sur les territoires et en attirer de nouvelles, en leur assurant une bonne qualité de vie. C'est également un facteur d'attractivité, propice au maintien et développement de nouvelles activités économiques. Plus récemment, avec les nouvelles préoccupations environnementales et le renchérissement du coût de l'énergie, le sujet de la proximité d'une offre de commerce est mis en avant pour favoriser des pratiques de mobilité individuelle et un urbanisme plus durables.

La ville de Joué-lès-Tours ne possède qu'une marge de manœuvre limitée sur l'emploi et l'économie, étant donné la prise en charge de cette compétence par la Communauté d'Agglomération Tour(s) Plus. Néanmoins, elle est dynamique auprès des chefs d'entreprises et commerçants de son territoire, jouant un rôle de relai d'information au niveau local et participant à diverses manifestations qui permettent les rencontres entre les différents acteurs et la vie des réseaux. Aussi, la Communauté d'Agglomération Tour(s)plus, dans le cadre d'un programme FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce), a mis en place un fonds de rénovation des devantures et des enseignes commerciales, suivi d'un deuxième FISAC. Le territoire compte également 5 zones d'activités économiques et dispose de réserves foncières. Autant d'atouts justifiant la poursuite des initiatives en faveur du maintien du commerce local.

Des actions / des projets ont vu ou vont voir le jour

Ce qui existe déjà

- La soirée des commerçants (une fois par an)
- L'UCAJ (Union des Commerçants et des Artisans Jocondiens) reçoit des subventions de la part de la mairie pour les fêtes de Noël (moquette rouge, sapins), pour le stationnement et l'organisation de la fête du commerce

Axes stratégiques auxquels l'action cadre se rattache

- Axe 1 : Favoriser la mixité des déplacements dans la ville
- Axe 2 : Renforcer la cohésion sociale et les solidarités
- Axe 3 : Limiter les émissions de GES, préserver les ressources et la biodiversité
- Axe 4 : Mobiliser les acteurs socio-économiques et les citoyens

Ambitions auxquelles l'action cadre se rattache

- Favoriser une dynamique commerciale
- Rapprocher le producteur du consommateur
- Maintenir une animation de la ville de qualité

Les objectifs

- Créer de l'emploi local
- Favoriser l'animation de la ville
- Permettre un cadre de vie attractif et de qualité
- Soutenir le commerce de proximité
- Favoriser la mixité des fonctions urbaines
- Limiter les déplacements polluants

Évaluation

Résultats attendus :

- Maintien du dynamisme et de l'attractivité du centre-ville
- Installation de nouveaux commerçants
- Réduction des distances et du nombre de déplacements polluants
- Hausse de la consommation dans les commerces locaux
- Diminution de l'évasion commerciale des consommateurs vers les pôles commerciaux de l'agglomération, des communes voisines

| | |
|-------------------------------------|---|
| Les bénéficiaires (pour qui) | Citoyens, commerçants, artisans, entreprises et producteurs locaux |
| Les partenaires (avec qui) | Commerçants et producteurs locaux, UCAJ, Chambre des métiers et de l'artisanat, Chambre de Commerce et d'Industrie, Tour(s) plus, Conseil Général, Conseil Régional |

Les actions opérationnelles liées à cette action-cadre

Action opérationnelle n°20.1 : Accompagner des animations commerciales développées par l'association des commerçants

Action n°20.1 : Accompagner des animations commerciales développées par l'association des commerçants

| Objectifs (quoi ?) | Modalités de réalisation (comment ?) | | |
|---|---|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Maintenir un lien privilégié avec les commerçants et artisans ▪ Créer un moment de rencontre et de réflexion sur la question des mutations dans leur secteur d'activité | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Intervention des différents partenaires ▪ Soutien logistique et financier | | |
| <p>Maître d'ouvrage (par qui ?) : commune et UCAJ</p> | | | |
| <p>Echéancier prévisionnel : en cours de réalisation</p> | | | |
| <p>Coût prévisionnel : non estimé à ce jour</p> | | | |
| <p>Evaluation :</p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Moyens mis en œuvre et financements alloués pour soutenir les animations commerciales ▪ Nombre d'animations commerciales soutenues et conduites chaque année avec les commerçants </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'achats effectués dans les commerces de la ville sur un an ▪ Taux de fréquentation des commerces ▪ Nombre d'habitants participant aux animations conduites par les commerçants </td> </tr> </table> | | <p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Moyens mis en œuvre et financements alloués pour soutenir les animations commerciales ▪ Nombre d'animations commerciales soutenues et conduites chaque année avec les commerçants | <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'achats effectués dans les commerces de la ville sur un an ▪ Taux de fréquentation des commerces ▪ Nombre d'habitants participant aux animations conduites par les commerçants |
| <p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Moyens mis en œuvre et financements alloués pour soutenir les animations commerciales ▪ Nombre d'animations commerciales soutenues et conduites chaque année avec les commerçants | <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'achats effectués dans les commerces de la ville sur un an ▪ Taux de fréquentation des commerces ▪ Nombre d'habitants participant aux animations conduites par les commerçants | | |

Action cadre n°21

Soutenir, valoriser et développer les démarches de développement durable menées par les entreprises

| | |
|-------------------------|-------------------------------------|
| Ville de Joué-lès-Tours | |
| Elu(s) référent(s) | Christian Brault, Monique Chevalier |
| Services(s) référent(s) | Commerce, Développement durable |

Correspondance aux 5 finalités du développement durable

- Lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère
- Préserver la biodiversité, protéger les milieux et les ressources
- Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains
- Assurer la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et générations
- Fonder le développement sur des modes de production et de consommation responsables

Pourquoi ? (Rappel du diagnostic et enjeu(x))

Les entreprises créent l'économie. Elles sont le premier vivier d'emploi national, et rendent, par leurs innovations et leur recherche permanente d'efficacité, notre pays compétitif face au reste de la planète. Malheureusement leurs activités sont souvent consommatrices de ressources et d'énergie, et sont polluantes. Aussi, les entreprises sont indispensables à notre économie, à notre subsistance matérielle et, à titre individuel, à notre subsistance alimentaire au moyen de l'emploi. L'une des solutions pour résoudre ces problèmes environnementaux est de soutenir davantage les entreprises dans leurs démarches innovantes, afin de les aider à prendre le virage du développement durable. A travers ces démarches, l'un des grands défis est de réussir à dissocier la croissance économique, de l'augmentation de la consommation des ressources naturelles.

Le tout est bénéfique :

- pour les entreprises, intégrées pleinement au territoire, elles limitent leurs impacts sur l'environnement, et augmentent de ce fait leur rentabilité économique (réduction des contraintes réglementaires, des taxes et anticipation leurs offrant une longueur d'avance sur la concurrence),
- pour les collectivités, en leur proposant des pistes d'aménagement du territoire plus durables, basés sur leurs ressources et générateurs d'emplois locaux,
- pour la communauté, en permettant une augmentation de la qualité de vie, la création d'emploi, l'amélioration des infrastructures à moindre coût et en limitant les divers impacts,
- pour l'environnement, en réduisant les émissions polluantes, la consommation d'énergie et la pression sur les ressources non renouvelables.

Ce modèle de développement circulaire et de proximité, s'inspire du fonctionnement des écosystèmes en limitant à la fois les prélèvements et les rejets. Les entreprises sont incitées à s'organiser collectivement, à mutualiser. Et cette valeur ajoutée organisationnelle et de production devient alors facteur d'attractivité, et un ressort de développement.

Le territoire de Joué-lès-Tours recense 1197 entreprises et près de 11 208 emplois salariés. Les créations d'entreprises vont bon train, avec un taux de création de 16.9% en 2013 (particulièrement dans les secteurs du commerce, des transports et services divers et de la construction), et ce davantage pour les entreprises individuelles. L'industrie représente 6.3% des entreprises du territoire pour 29.6% des emplois, alors que le commerce, les transports et les services divers représentent 60.7% des établissements pour 37.2% de l'emploi.

Quelques entreprises se sont lancées dans une démarche de progrès qui leur permet de positionner leur fonctionnement (investissements économes en énergie, gestion des déchets, réalisation de bilan

carbone, management social, etc) et bientôt leur stratégie autour du développement durable. D'autres entreprises, en revanche, restent en retrait mais semblent exprimer des préoccupations autour des problématiques de déplacements et de gestion des déchets.

Il s'agit d'une part, d'inciter les entreprises à œuvrer en faveur de plus de développement durable en leur fournissant comme moteur les bonnes pratiques déjà appliquées et d'autre part, d'amplifier les démarches des entreprises engagées en partenariat avec l'ensemble des acteurs concernés (chambres consulaires, ADEME, Région, Tour(s)plus). L'ambition de la ville est donc d'apporter sa contribution à ces démarches et de les impulser, en lien avec Tour(s)plus, compétente en matière de développement économique.

Aujourd'hui, le défi est de maintenir son avantage compétitif en matière d'innovation, de préserver ses entreprises et d'assurer un bon niveau d'emploi dans tous les secteurs de l'économie locale.

Des actions / des projets ont vu ou vont voir le jour

Ce qui existe déjà

- La Poste : charte du recrutement
- Le Pôle de compétitivité Élastopôle avec le CERMEL
- Des entreprises pour l'insertion professionnelle : Idées Intérim, Sinéo et Déclic
- PLIE : accompagnement personnalisé avec un parcours d'insertion de 2 ans alternant périodes d'emploi et de formation
- Les « Jours de PLIE »
- L'association Résoudre
- Le dispositif « Passerelle Entreprises » pour favoriser l'accès à l'emploi des habitants des quartiers
- Les partenariats forts entre les différents acteurs de l'insertion (Régie de quartiers labellisée, 4 structures d'IAE etc)
- Conciergerie d'entreprise « Zérosouci »
- Groupe de travail « Emploi » réunissant les professionnels

Axes stratégiques auxquels l'action cadre se rattache

- Axe 2 : Limiter les émissions de gaz à effet de serre, préserver les ressources et la biodiversité
- Axe 3 : Renforcer la cohésion sociale et les solidarités
- Axe 4 : Mobiliser les acteurs socio-économiques et les citoyens

Ambitions auxquelles l'action cadre se rattache

- Mobiliser les acteurs économiques sur le développement durable
- Repérer et fédérer les dynamiques locales
- Soutenir l'économie sociale et solidaire
- Développer les énergies renouvelables
- Gérer de manière raisonnée la ressource en eau

Les objectifs

- Soutenir les entreprises qui s'engageraient dans des projets de développement durable
- Soutenir le développement des synergies entre entreprises
- Booster la compétitivité du territoire

Évaluation

Résultats attendus :

- Création de valeurs ajoutées et de bénéfices grâce au développement durable
- Baisse du chômage et augmentation de la satisfaction des salariés (vision positive de son entreprise)
- Baisse des nuisances liées à l'activité des entreprises sur le territoire
- Augmentation de la part des entreprises ayant des pratiques ou des activités durables, et parmi celles-ci approfondir l'engagement, avec un objectif de pérenniser l'activité de l'entreprise à long terme

| | |
|-------------------------------------|--|
| Les bénéficiaires (pour qui) | Citoyens, entreprises, salariés |
| Les partenaires (avec qui) | Entreprises, chambres consulaires, Tour(s)plus |

Les actions opérationnelles liées à cette action-cadre

Action opérationnelle n°21.1 : Création d'un lien entre les entreprises et la collectivité pour valoriser les bonnes pratiques et créer un réseau d'échanges et d'informations

Action n°21.1 : Création d'un lien d'échange entre les entreprises et la collectivité pour valoriser les bonnes pratiques et créer un réseau d'échanges et d'informations.

| Objectifs (quoi ?) | Modalités de réalisation (comment ?) | | |
|--|---|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire connaître les entreprises ayant des bonnes pratiques (éco-conception, management environnemental, recyclage en interne et gestion des déchets, traitement des eaux etc) et des activités durables (secteur des énergies renouvelables, activités utilisant des flux de matière ou d'énergie usagés tels les co-produits d'une autre activité ou un flux de chaleur, activités n'utilisant que des ressources locales....) ▪ Promouvoir les échanges de bonnes pratiques et d'expériences ▪ Créer, au niveau des activités des différentes entités d'un territoire (publiques, privées, citoyens) des synergies entre les flux de matières et d'énergie (les déchets sont des coproduits, les excédents de chaleur des Gisements d'énergie, les eaux peu polluées réutilisables) des synergies de connaissances et logistiques (échanges de bonnes pratiques, mutualisation de services etc) | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Répertorier les entreprises ayant mis en place des démarches développement durable en interne, ou ayant des bonnes pratiques, ou ayant des activités durables ▪ Les contacter pour leur demander plus d'informations et/ou l'autorisation de divulguer leurs démarches ▪ Elaborer un plan de communication (site internet, affichage en mairie, bulletin municipal, presse locale....) ▪ Organiser une journée de rencontre des entreprises jocondiennes (« les entreprises jocondiennes et le développement durable ») ayant pour unique objectif la rencontre et l'échange (prendre quelques intervenants pour une petite conférence présentant des exemples de ce qui peut être fait en entreprise et sur le territoire) entre les entreprises, les acteurs économiques publics et les bénévoles. ▪ Lors de cette rencontre : poser les fondements de la charte (voir l'intérêt des chefs d'entreprise), proposer la mise en place du réseau (réfléchir au support : plateforme web, rencontres régulières...) | | |
| <p>Maître d'ouvrage (par qui ?) : <i>commun, acteurs économiques</i></p> | | | |
| <p>Echéancier prévisionnel : <input type="checkbox"/> Court terme (moins de 3 ans) <input checked="" type="checkbox"/> moyen terme (3-5 ans) <input type="checkbox"/> long terme (plus de 5 ans)</p> | | | |
| <p>Coût prévisionnel : <i>non estimé à ce jour</i></p> | | | |
| <p>Evaluation :</p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Création de la base de données des entreprises pratiquant le développement durable ▪ Elaboration du plan de communication ▪ Organisation de la journée « entreprises et développement durable » ▪ Réalisation du bilan de matière ▪ Organisation de la rencontre </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de supports de communication utilisés pour faire connaître les entreprises durables ▪ Nombre de chefs d'entreprises et d'organismes présents à la journée DD ▪ Concrétisation du réseau : local (salle) dédié ou création de la plateforme web, comité de pilotage et/ou service en charge de la gestion </td> </tr> </table> | | <p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Création de la base de données des entreprises pratiquant le développement durable ▪ Elaboration du plan de communication ▪ Organisation de la journée « entreprises et développement durable » ▪ Réalisation du bilan de matière ▪ Organisation de la rencontre | <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de supports de communication utilisés pour faire connaître les entreprises durables ▪ Nombre de chefs d'entreprises et d'organismes présents à la journée DD ▪ Concrétisation du réseau : local (salle) dédié ou création de la plateforme web, comité de pilotage et/ou service en charge de la gestion |
| <p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Création de la base de données des entreprises pratiquant le développement durable ▪ Elaboration du plan de communication ▪ Organisation de la journée « entreprises et développement durable » ▪ Réalisation du bilan de matière ▪ Organisation de la rencontre | <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de supports de communication utilisés pour faire connaître les entreprises durables ▪ Nombre de chefs d'entreprises et d'organismes présents à la journée DD ▪ Concrétisation du réseau : local (salle) dédié ou création de la plateforme web, comité de pilotage et/ou service en charge de la gestion | | |

Action cadre n°22

Regrouper, mutualiser, coordonner les activités de certaines associations

| | |
|-------------------------|-----------------|
| Ville de Joué-lès-Tours | |
| Elu(s) référent(s) | Bernard Humblot |
| Services(s) référent(s) | Vie associative |

Correspondance aux 5 finalités du développement durable

- Lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère
- Préserver la biodiversité, protéger les milieux et les ressources
- Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains**
- Assurer la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et générations**
- Fonder le développement sur des modes de production et de consommation responsables

Pourquoi ? (Rappel du diagnostic et enjeu(x))

L'apprentissage et la pratique de la citoyenneté s'appuie à Joué-lès-Tours sur un tissu associatif riche, diversifié et dynamique. Environ 300 associations répertoriées, à vocation culturelle, sportive, sociale ou citoyenne, œuvrent au profit de la population.

Parmi ces associations, un grand nombre œuvre pour les solidarités, l'entraide et l'action sociale.

L'action sociale concerne beaucoup les publics souhaitant rester à domicile. On recense ainsi 13 associations et entreprises privées intervenant auprès de cette population, un SSIAD associatif (ADMR) spécialisé sur la maladie de l'Alzheimer, et une permanence CLIC tenue deux fois par semaine à la mairie.

Pour le maintien des personnes âgées à domicile, un nombre important d'entre elles proposent également des animations, manifestations ou encore des voyages. Ce qui est très positif car la notion d'isolement est primordiale, tout particulièrement à Joué-lès-Tours où un tiers des ménages ne comporte qu'une seule personne.

La ville est également dotée de 3 centres sociaux de quartier, et d'une Maison Solidaire œuvrant avec des associations caritatives pour les personnes en difficulté. Cette maison héberge : La Boutique du CCAS, l'Épicerie sociale gérée par des bénévoles de la Croix Rouge, les associations « Solidarité jocondienne » et le Secours Catholique. Il existe aussi sur le quartier de la Rabière, l'APSER (*Association de Prévention socio-éducative de la Rabière*) qui effectue un travail de proximité en matière d'aide à l'insertion sociale, auprès de familles et de jeunes en difficulté (action à la Rabière, Morier, Vallée Violette). L'AI, association intermédiaire, a pour vocation de mettre à disposition de particuliers ou d'entreprises, des personnes en insertion professionnelle, pour la réalisation de travaux divers (jardinage, ménage, repassage, manutention, bricolage). La ville a accompagné quant à elle, la création d'une nouvelle structure d'insertion : l'association Résoudre qui compte déjà 600 membres.

L'Association Loisirs et Handicaps Touraine agit pour les publics handicapés. D'autres proposent des activités de loisirs à vocation pédagogique afin de sensibiliser le public à la richesse et à l'importance du maintien d'une biodiversité sur le territoire : la Maison Communautaire de l'Environnement regroupe de nombreuses associations et organise des ateliers de sensibilisation à l'environnement et au développement durable

Enfin, la ville organise un salon des sports et des associations chaque premier weekend de septembre.

La Maison des Associations située à l'Espace Clos Neuf est le lieu de rencontre des associations. Elles bénéficient d'un soutien technique et administratif pour la réussite de leur projet.

Les enjeux qui ont été extraits du diagnostic partagé pour le tissu associatif sont les suivants :

- Le maintien et le renforcement de la cohésion sociale et des solidarités à l'égard des plus fragiles (B)
- La préservation des ressources et la réduction des nuisances ayant un impact potentiel sur la santé et sur l'environnement (D)
- L'assurance d'un développement territorial limitant l'impact sur le changement climatique (E)
- Le développement d'une activité économique de proximité, facteur de lien social (enjeu F)
- La mise en valeur et l'animation de la vie locale (H) (en soutenant la dynamique de la vie associative pour maintenir l'offre plurielle existante)
- Le développement d'une citoyenneté active et responsable (I)

Ces objectifs traduisent la nécessité de renforcer les partenariats, la mutualisation des moyens et des activités entre associations, afin de réaliser des économies, de gagner en efficacité, de toucher un plus vaste public.

Des actions / des projets ont vu ou vont voir le jour

Ce qui existe déjà

- Mutualisation des sports et des associations pendant le salon des sports et des associations début septembre
- Des associations mettent déjà des projets en commun, comme l'association « agir pour l'enfant » fait appel à des associations culturelles pour animer une journée festive
- Téléthon : la corrida réunit 8 associations qui travaillent en commun afin de récolter des fonds

Axes stratégiques auxquels l'action cadre se rattache

- Axe 2 : Renforcer la cohésion sociale et les solidarités
- Axe 4 : Mobiliser les acteurs socio-économiques et les citoyens

Ambitions auxquelles l'action cadre se rattache

- Poursuivre le soutien à la vie associative
- Favoriser le « vivre-ensemble » à Joué-lès-Tours
- Maintenir une animation de la ville de qualité
- Repérer et fédérer les dynamiques locales

Les objectifs sont de :

- Stimuler l'animation de la vie locale, la cohésion sociale et la solidarité
- Favoriser la cohérence, l'efficacité de l'action associative et élargir son impact
- Permettre la mise en relation, la mutualisation, la coopération entre les associations

Évaluation

Résultats attendus :

- Les associations disposent de ressources et de moyens plus importants
- Les associations développent les partenariats, la coordination et mettent leurs actions en cohérence
- Hausse du nombre d'adhérents

| | |
|-------------------------------------|------------------------|
| Les bénéficiaires (pour qui) | Associations, citoyens |
| Les partenaires (avec qui) | Associations |

Les actions opérationnelles liées à cette action-cadre

Action opérationnelle n°22.1 : Encourager les associations à mutualiser des moyens et à développer des projets communs

| Action n°22.1 : Encourager les associations à mutualiser des moyens et à développer des projets communs | |
|--|---|
| Objectifs (quoi ?) | Modalités de réalisation (comment ?) |
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réduire les coûts ▪ Accéder à des biens/services qui ne seraient pas accessibles sans la mutualisation ▪ Favoriser l'entraide entre associations | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Créer une plateforme ou un forum où les associations pourraient proposer un bien ou un service ou demander une prestation. Une autre association pourrait répondre à la demande ▪ Modalités de réalisation à voir avec le service informatique ▪ Communiquer sur la Maison des Associations qui est l'interface de mise en relation des associations. |
| Maître d'ouvrage (par qui ?) : commune | |
| Echéancier prévisionnel : | |
| <input checked="" type="checkbox"/> court terme (moins de 3 ans) <input type="checkbox"/> moyen terme (3-5 ans) <input type="checkbox"/> long terme (plus de 5 ans) | |
| Coût prévisionnel : non estimé à ce jour | |
| Evaluation : | |
| Indicateurs de réalisation : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Plateforme ou forum créé ▪ Nombre d'associations contactées | Indicateurs de résultat : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de biens/services mutualisés ▪ Impact de la mutualisation de projets ou de moyens par rapport à l'impact qu'aurait eu une action menée isolément par un seul partenaire |

Action cadre n°23

Accompagner le tissu associatif vers la prise en compte du Développement Durable

| | |
|--------------------------------|----------------------------------|
| Ville de Joué-lès-Tours | |
| Elu(s) référent(s) | Sandrine Fouquet/Bernard Humblot |
| Services(s) référent(s) | Evènementiel/ Vie associative |

Correspondance aux 5 finalités du développement durable

- Lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère
- Préserver la biodiversité, protéger les milieux et les ressources
- Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains
- Assurer la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et générations
- Fonder le développement sur des modes de production et de consommation responsables

Pourquoi ? (Rappel du diagnostic et enjeu(x))

A Joué-lès-Tours l'apprentissage et la pratique de la citoyenneté s'appuie aujourd'hui sur un tissu associatif riche, diversifié et dynamique. De nombreuses associations œuvrent au profit de la population, qu'elles soient à vocation culturelle, sportive, sociale ou citoyenne. Ce tissu associatif riche et bien réparti participe également à l'animation de la vie locale et à la création de lien social. Parmi elles, un grand nombre œuvre pour les solidarités, l'entraide et l'action sociale, traduisant un rôle essentiel en matière de solidarité et de cohésion sociale. La ville soutient particulièrement bien le tissu associatif : 150 associations sont en lien direct avec elle.

Aussi, il apparaît important de maintenir ce soutien, tout en aiguillant les associations vers de nouvelles perspectives. Ainsi, dans la stratégie de l'Agenda 21, plusieurs objectifs stratégiques ont été retenus :

- valoriser et inciter le bénévolat associatif ;
- regrouper, mutualiser, coordonner les activités de certaines associations ;
- favoriser les projets inter-associatifs ;
- accompagner le tissu associatif vers la prise en compte du développement durable.

Par ailleurs, outre l'existence des diverses structures citoyennes, les partenaires institutionnels et associatifs se mobilisent en faveur de l'éducation au développement durable, notamment à travers des initiatives destinées aux plus jeunes (sur la citoyenneté ou l'environnement par exemple).

Il s'agit aussi de favoriser la sensibilisation au développement durable et serait d'autant plus justifiée que les associations peuvent constituer un relai efficace pour responsabiliser et éduquer le reste du territoire en matière de développement durable, en tant que vecteurs d'apprentissages, créatrices de lien social et actives dans la sphère politique. La valorisation du bénévolat constitue aussi un levier pour stimuler l'engagement citoyen. Ce sont autant de pistes à creuser pour permettre le maintien d'un tissu associatif actif.

Des actions / des projets ont vu ou vont voir le jour

Ce qui existe déjà

- Signalétique rappelant les gestes de propreté (bacs de tri + sensibilisation de Tour(s)plus)
- Incitation aux éco-gestes inscrit dans le programme (incitation à venir en transports en commun ou en modes de déplacements doux)
- Associations : 3 formations déjà faite (en informatique)
- Soirée d'information avec La Poste pour l'explication d'un guichet unique auprès des associations (économies d'échelle)

Les projets lancés ou à venir

- Distribution de gobelets (Lancement sur le Week end vert 2015)

Axes stratégiques auxquels l'action cadre se rattache

- Axe 2 : Renforcer la cohésion sociale et les solidarités
- Axe 3 : Limiter les émissions de GES, préserver les ressources et la biodiversité
- Axe 4 : Mobiliser les acteurs socio-économiques et les citoyens

Ambitions auxquelles l'action cadre se rattache

- Mobiliser les acteurs économiques sur le développement durable
- Maintenir une animation de la ville de qualité
- Poursuivre le soutien à la vie associative
- Favoriser le « vivre ensemble » à Joué-lès-Tours
- Lutter contre les exclusions, les discriminations
- Soutenir l'économie sociale et solidaire
- Repérer et fédérer les dynamiques locales
- Permettre la solidarité au niveau des savoirs
- Développer les énergies renouvelables
- Préserver et développer la diversité des paysages
- Gérer de manière raisonnée la ressource en eau

Les objectifs

- Favoriser l'engagement citoyen
- Apporter un soutien aux associations
- Sensibiliser le monde associatif au développement durable

Évaluation

Résultats attendus :

- Des associations plus durables, avec un conseil d'administration et un bureau plus responsables
- Une animation de la ville de qualité
- Une meilleure prise en compte du développement durable dans les activités et manifestations proposées par le monde associatif

| | |
|-------------------------------------|------------------------------|
| Les bénéficiaires (pour qui) | Citoyens |
| Les partenaires (avec qui) | Tour(s)plus, Touraine propre |

Les actions opérationnelles liées à cette action-cadre

Action opérationnelle n°23.1 : Former et sensibiliser les associations au développement durable

Action opérationnelle n°23.2 : Poursuivre les gestes éco responsables sur les événements de la ville

| Action n°23.1 : Former et sensibiliser les associations au développement durable | |
|--|--|
| Objectifs (quoi ?) | Modalités de réalisation (comment ?) |
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibiliser au développement durable le Conseil d'Administration, le bureau et ses adhérents de chaque association de la Ville ▪ S'appuyer sur la proximité des associations auprès des citoyens (contact permanent) pour faire passer des messages ▪ Rappeler le devoir qu'ont les associations de montrer l'exemple avec des pratiques responsables et respectueuses de l'environnement | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réaliser des formations avec la MDE et Tour(s)plus (sur le tri du papier ou le recyclage des piles par exemple) ▪ Renouveler tous les 2 ans les formations organisées par la ville auprès des associations pour le fonctionnement du site internet ▪ Mettre en place d'autres formations comme le traitement des huiles pour les associations de peinture... |
| Maître d'ouvrage (par qui ?) : commune | |
| Echéancier prévisionnel : | |
| <input type="checkbox"/> Court terme (moins de 3 ans) <input checked="" type="checkbox"/> moyen terme (3-5 ans) <input type="checkbox"/> long terme (plus de 5 ans) | |
| Coût prévisionnel : non estimé à ce jour | |
| Evaluation : | |
| Indicateurs de réalisation : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place des formations ▪ Formation/sensibilisation de plus de 50% des associations de la ville | Indicateurs de résultat : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de formations réalisées ▪ Nombre d'associations présentes ▪ Mesure de l'impact des formations : Mise en place de mesures environnementales ou sociales dans plus de 50% des associations de la Ville ▪ Taux d'associations utilisant le site internet |

Action n°23.2 : Poursuivre les gestes éco responsables sur les évènements de la ville

| Objectifs (quoi ?) | Modalités de réalisation (comment ?) | | |
|--|--|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">▪ Se divertir tout en respectant la propreté des lieux▪ Sensibiliser les citoyens pendant les évènements▪ Développer l'utilisation de la vaisselle recyclable | <ul style="list-style-type: none">▪ Faire appel à Tour(s)plus et d'autres partenaires comme vélociti pour tenir un stand ou déambuler auprès des commerçants pour intensifier la sensibilisation▪ Communiquer au niveau du programme▪ Utiliser des gobelets recyclables | | |
| Maître d'ouvrage (par qui ?) : commune | | | |
| Echéancier prévisionnel : en cours de réalisation <input checked="" type="checkbox"/> Court terme (moins de 3 ans) <input type="checkbox"/> moyen terme (3-5 ans) <input type="checkbox"/> long terme (plus de 5 ans) | | | |
| Coût prévisionnel : non estimé à ce jour | | | |
| Evaluation : <table border="0" style="width: 100%;"><tr><td style="width: 50%; vertical-align: top;"><p>Indicateurs de réalisation :</p><ul style="list-style-type: none">▪ Sensibilisation effectuée▪ Création du partenariat avec Tour(s)plus (ou un autre partenaire)▪ Création du programme de communication</td><td style="width: 50%; vertical-align: top;"><p>Indicateurs de résultat :</p><ul style="list-style-type: none">▪ Nombre de partenaires qui sensibilisent aux éco gestes▪ Nombre de stands ou d'actions mises en œuvre (panneaux dans les rues par exemple)▪ Nombre de nouvelles actions de sensibilisation /gestion durable / insertion etc créer (innovation dans les évènements)▪ La propreté des lieux</td></tr></table> | | <p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Sensibilisation effectuée▪ Création du partenariat avec Tour(s)plus (ou un autre partenaire)▪ Création du programme de communication | <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Nombre de partenaires qui sensibilisent aux éco gestes▪ Nombre de stands ou d'actions mises en œuvre (panneaux dans les rues par exemple)▪ Nombre de nouvelles actions de sensibilisation /gestion durable / insertion etc créer (innovation dans les évènements)▪ La propreté des lieux |
| <p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Sensibilisation effectuée▪ Création du partenariat avec Tour(s)plus (ou un autre partenaire)▪ Création du programme de communication | <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Nombre de partenaires qui sensibilisent aux éco gestes▪ Nombre de stands ou d'actions mises en œuvre (panneaux dans les rues par exemple)▪ Nombre de nouvelles actions de sensibilisation /gestion durable / insertion etc créer (innovation dans les évènements)▪ La propreté des lieux | | |

Action cadre n°24

Sensibiliser, éduquer les jocondiens et jocondiennes à l'écocitoyenneté et au développement durable

| | |
|--------------------------------|-----------------------|
| Ville de Joué-lès-Tours | |
| Elu(s) référent(s) | Monique Chevalier |
| Services(s) référent(s) | Développement Durable |

Correspondance aux 5 finalités du développement durable

- Lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère
- Préserver la biodiversité, protéger les milieux et les ressources
- Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains
- Assurer la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et générations
- Fonder le développement sur des modes de production et de consommation responsables

Pourquoi ? (Rappel du diagnostic et enjeu(x))

L'avènement du développement durable sur Joué-lès-Tours requière l'implication de tous. Afin qu'un véritable changement puisse advenir, une modification des comportements est nécessaire. L'éducation au développement durable et à l'écocitoyenneté constitue une clef pour mobiliser les citoyens.

En la matière, parmi les points à améliorer, le diagnostic de Joué-lès-Tours a recensé, un manque de visibilité des actions de développement durable portées par la collectivité et les agents, un défaut de sensibilisation autour des éco-gestes et la nécessité de convaincre le plus grand nombre, au sein de la mairie. Vis-à-vis des citoyens, c'est l'absence d'un projet global d'éducation au développement durable qui est citée, de même qu'un manque de sensibilisation des associations sur le développement durable, de visibilité sur l'existant en matière de bonnes pratiques, une faible communication autour de l'Agenda 21, ou encore le besoin de responsabiliser chacun par rapport à ses actes.

Cependant, le territoire dispose aussi de plusieurs points forts : l'existence d'une Maison de l'Environnement proposant des temps d'information et de sensibilisation, des entreprises locales désireuses et investies autour du développement durable, une bonne fréquentation aux évènements autour du développement durable (Week-end vert,...), ... Il faut compter également sur les atouts en matière de citoyenneté, comme l'existence d'instances de représentations citoyennes, d'un riche tissu associatif, d'une participation au vote équivalente à la moyenne française, de l'organisation de rencontre et d'échanges internationaux,...

Des actions / des projets ont vu ou vont voir le jour

Ce qui existe déjà

- Education à l'environnement pour les écoles + programme grand Public (depuis 10 ans)
- Sensibilisation, découverte du patrimoine jocondien + ouverture à l'agglomération depuis 2009.

Les projets lancés ou à venir

- Ouverture des Etangs de Narbonne au public dans un but d'éducation
- Exposition week-end Vert 2015 sur l'utilisation de matériaux naturels dans la création plastique. Exposition crée par les enfants des centres de loisirs.

Axes stratégiques auxquels l'action cadre se rattache

- Axe 4 : Mobiliser les acteurs socio-économiques et les citoyens

Ambitions auxquelles l'action cadre se rattache

- Favoriser le « vivre ensemble » à Joué-lès-Tours
- Mobiliser les acteurs économiques sur le développement durable

Les objectifs

- Permettre une prise de conscience et une bonne connaissance des habitants sur les questions relatives au développement durable
- Permettre un véritable changement des comportements
- Renforcer la citoyenneté

Évaluation

Résultats attendus :

- Sensibilisation d'un public toujours plus élargi
- Hausse de l'intérêt de la population envers le développement durable
- Augmentation des comportements éco-citoyens
- Développement d'une culture et d'une pratique de la participation citoyenne

| | |
|-------------------------------------|---|
| Les bénéficiaires (pour qui) | La population |
| Les partenaires (avec qui) | La Maison de l'Environnement, les associations naturalistes, les institutions comme Tour(s)plus |

Les actions opérationnelles liées à cette action-cadre

Action opérationnelle n°24.1 : Poursuivre la sensibilisation des enfants via les écoles au développement durable en lien avec la Maison Communautaire de l'Environnement

Action opérationnelle n°24.2 : Développer et améliorer la communication sur le programme d'activités et les conférences proposées par la Maison Communautaire de l'Environnement

Action opérationnelle n°24.3 : Poursuivre les actions autour du weekend vert

Action opérationnelle n°24.4 : Poursuivre la sensibilisation des enfants via les centres de loisirs au développement durable en lien avec la Maison Communautaire de l'Environnement (cela a représenté 800 enfants en 2013)

Action opérationnelle n°24.5 : Poursuivre la sensibilisation des adultes via les ateliers du programme tout public au développement durable en lien avec la Maison Communautaire de l'Environnement

Action opérationnelle n°24.1 : Poursuivre la sensibilisation des enfants via les écoles au développement durable en lien avec la Maison Communautaire de l'Environnement

| Objectifs (quoi ?) | Modalités de réalisation (comment ?) | | |
|---|---|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaître pour respecter ▪ Enrichissement personnel pour l'enfant à l'avenir | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Visite des écoles à la MDE (programme scolaire) en lien avec les projets pédagogiques des enseignants ▪ Partenariat avec les réseaux d'associations qui peuvent prendre le relai de la MDE ▪ Ateliers en écoles dans le cadre des TAP à partir de septembre 2015. | | |
| <p>Maître d'ouvrage (par qui ?) : MDE + associations</p> | | | |
| <p>Echéancier prévisionnel : en cours de réalisation</p> | | | |
| <p>Coût prévisionnel : 34 000 €</p> | | | |
| <p>Evaluation :</p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le programme proposé est complet (voire liste d'attente) ▪ Nombre d'actions de sensibilisation mises en place </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Fiche de suivi et d'évaluation (à titre informatif) ▪ Retours des enseignants (hausse de la notoriété) ▪ Augmentation des sessions pour les ateliers très demandés </td> </tr> </table> | | <p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le programme proposé est complet (voire liste d'attente) ▪ Nombre d'actions de sensibilisation mises en place | <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Fiche de suivi et d'évaluation (à titre informatif) ▪ Retours des enseignants (hausse de la notoriété) ▪ Augmentation des sessions pour les ateliers très demandés |
| <p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le programme proposé est complet (voire liste d'attente) ▪ Nombre d'actions de sensibilisation mises en place | <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Fiche de suivi et d'évaluation (à titre informatif) ▪ Retours des enseignants (hausse de la notoriété) ▪ Augmentation des sessions pour les ateliers très demandés | | |

Action opérationnelle n°24.2 : Développer et améliorer la communication sur le programme d'activités et les conférences proposés par la Maison Communautaire de l'Environnement

| Objectifs (quoi ?) | Modalités de réalisation (comment ?) | | |
|--|--|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rassembler plus de population ▪ Intensifier la communication au niveau de l'agglomération (+ de panneaux indiquant la MDE et + de supports de communication) ▪ Toucher les associations de jeunes (APNEE) | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Efforts de Tour(s)plus et de la commune | | |
| <p>Maître d'ouvrage (par qui ?) : commune et Tour(s)plus</p> | | | |
| <p>Echéancier prévisionnel :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Court terme (moins de 3 ans) <input type="checkbox"/> moyen terme (3-5 ans) <input type="checkbox"/> long terme (plus de 5 ans)</p> | | | |
| <p>Coût prévisionnel : non estimé à ce jour</p> | | | |
| <p>Evaluation :</p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Hausse des supports de communication </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Meilleure visibilité auprès des habitants ▪ Hausse de la fréquentation tout public </td> </tr> </table> | | <p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Hausse des supports de communication | <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Meilleure visibilité auprès des habitants ▪ Hausse de la fréquentation tout public |
| <p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Hausse des supports de communication | <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Meilleure visibilité auprès des habitants ▪ Hausse de la fréquentation tout public | | |

Action opérationnelle n°24.3 : Poursuivre les actions autour du weekend vert

| Objectifs (quoi ?) | Modalités de réalisation (comment ?) | | |
|--|---|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir les producteurs Bio de la Région en intensifiant leur présence pendant le Weekend Vert ▪ Poursuivre la sensibilisation des citoyens | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Hausse des partenariats ▪ Communication plus prononcée sur le Bio ▪ Implantation d'un marché Bio (Amap en Joué) ▪ Présentation d'une nouvelle exposition à la MDE chaque week-end vert | | |
| <p>Maître d'ouvrage (par qui ?) : commune, Tour(s)plus (pour les actions sur le tri)</p> | | | |
| <p>Echéancier prévisionnel : en cours de réalisation</p> | | | |
| <p>Coût prévisionnel : non estimé à ce jour</p> | | | |
| <p>Evaluation :</p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Hausse des partenaires de la filière AB ▪ Nombre d'actions mises en place </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Plus grande fréquentation du public par rapport aux années précédentes et sensibilité pour l'agriculture biologique </td> </tr> </table> | | <p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Hausse des partenaires de la filière AB ▪ Nombre d'actions mises en place | <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Plus grande fréquentation du public par rapport aux années précédentes et sensibilité pour l'agriculture biologique |
| <p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Hausse des partenaires de la filière AB ▪ Nombre d'actions mises en place | <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Plus grande fréquentation du public par rapport aux années précédentes et sensibilité pour l'agriculture biologique | | |

| Action opérationnelle n°24.4 : Poursuivre la sensibilisation des enfants via les centres de loisirs au développement durable avec la MDE | |
|---|---|
| Objectifs (quoi ?) | Modalités de réalisation (comment ?) |
| <ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser/informer les enfants à l'environnement et au développement durable | <ul style="list-style-type: none"> Partenariat entre les centres de loisirs et la MCE autour des projets pédagogiques des centres. |
| Maître d'ouvrage (par qui ?) : Maison de l'environnement + centres de loisirs | |
| Echéancier prévisionnel : en cours de réalisation | |
| Coût prévisionnel : environ 1000€ par an | |
| Evaluation : | |
| Indicateurs de réalisation : <ul style="list-style-type: none"> Nombre d'ateliers mis en place | Indicateurs de résultat : <ul style="list-style-type: none"> Nombre de centres de loisirs qui participent |

| Action opérationnelle n°24.5 : Poursuivre la sensibilisation des adultes via les ateliers tout public au développement durable avec la MDE | |
|---|--|
| Objectifs (quoi ?) | Modalités de réalisation (comment ?) |
| <ul style="list-style-type: none"> Informer/sensibiliser les adultes à l'environnement et au développement durable | <ul style="list-style-type: none"> Partenariat avec les associations qui animent les ateliers |
| Maître d'ouvrage (par qui ?) : Maison de l'environnement et associations | |
| Echéancier prévisionnel : en cours de réalisation | |
| Coût prévisionnel : 13 000 € | |
| Evaluation : | |
| Indicateurs de réalisation : <ul style="list-style-type: none"> Programme proposé complet | Indicateurs de résultat : <ul style="list-style-type: none"> Fréquentation des ateliers Nombre d'ateliers proposés |

Action cadre n°25

Intéresser les jocondiens à la prise de décision collective

| | |
|-------------------------|--|
| Ville de Joué-lès-Tours | |
| Elu(s) référent(s) | Valérie Turot, Monique Chevalier |
| Services(s) référent(s) | Démocratie Locale, Développement durable |

Correspondance aux 5 finalités du développement durable

- Lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère
- Préserver la biodiversité, protéger les milieux et les ressources
- Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains**
- Assurer la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et générations**
- Fonder le développement sur des modes de production et de consommation responsables

Pourquoi ? (Rappel du diagnostic et enjeu(x))

L'engagement de Joué-lès-Tours dans le développement durable interpelle à la fois les politiques publiques, l'action collective et les pratiques individuelles. Chaque citoyen est concerné : décideurs, acteurs socio-économiques, habitants... et à tous les âges de la vie. Chacun, à son niveau de responsabilité et d'action, doit en effet prendre pleinement en compte l'importance des enjeux du développement durable. C'est pourquoi l'engagement de la collectivité doit être accompagné par des actions visant à développer la gouvernance, pilier essentiel de toute politique de développement durable. La participation citoyenne, en associant les habitants aux débats et aux choix publics, apparaît comme une condition essentielle pour revivifier la démocratie locale et responsabiliser les habitants.

La mairie de Joué-lès-Tours a déjà entrepris de telles actions. Il existe ainsi des instances citoyennes (sept conseils de quartiers, un Conseil des Aînés, un Conseil d'Enfants), avec des conseillers délégués à la qualité de vie, dont le rôle est d'être des interlocuteurs privilégiés au quotidien vis-à-vis des élus de la municipalité et vis-à-vis des citoyens, des créateurs de lien social. Autre point encourageant pour la participation citoyenne, la ville dispose aussi d'outils de communication appréciés et efficaces (site internet, Facebook, retransmission en direct du Conseil municipal...). C'est pourquoi il est indispensable de continuer à agir en faveur de l'intéressement des jocondiens à la prise de décision collective.

Des actions / des projets ont vu ou vont voir le jour

Ce qui existe déjà

- Forums et ateliers de concertation dans le cadre de l'élaboration de l'Agenda 21
- Existence des trois conseils : sept conseils de quartiers, un conseil des aînés et un conseil d'enfants

Les projets lancés ou à venir

- Soirées, ateliers pour tenir informés les habitants de l'état d'avancement des actions (suivi et évaluation)

Axes stratégiques auxquels l'action cadre se rattache

- Axe 4 : Mobiliser les acteurs socio-économiques et les citoyens

Ambitions auxquelles l'action cadre se rattache

- Favoriser le « vivre-ensemble » à Joué-lès-Tours
- Mobiliser les acteurs économiques sur le développement durable
- Repérer et fédérer les dynamiques locales

Les objectifs

- Renforcer la participation des citoyens dans les instances et démarches de concertation
- Stimuler l'engagement citoyen en général
- Renforcer la pratique municipale de la concertation, de manière systématique dans toutes les politiques publiques

Évaluation

Résultats attendus :

- Hausse du nombre de participants aux démarches et instances de concertation
- Meilleure prise en compte de l'avis des citoyens dans les politiques publiques (élaboration, mise en œuvre, évaluation...)
- Meilleure synergie entre les attentes des citoyens et les actions de la Ville

| | |
|-------------------------------------|---|
| Les bénéficiaires (pour qui) | Citoyens |
| Les partenaires (avec qui) | instances participatives (conseils de quartiers, conseils des aînés et des enfants) |

Les actions opérationnelles liées à cette action-cadre

Action opérationnelle n°25.1 : Poursuivre le travail des conseils citoyens

Action opérationnelle n°25.2 : Continuer les forums et ateliers de réflexion après la fin de l'élaboration de l'Agenda 21

| Action n°25.1: Poursuivre le travail des conseils citoyens | |
|--|--|
| Objectifs (quoi ?) | Modalités de réalisation (comment ?) |
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Permettre le dialogue entre les élus et les citoyens (donner des avis) ▪ Dans le cadre des conseils de quartier : réaliser des projet d'aménagement de la ville ▪ Mettre la disponibilité des aînés, leurs compétences et expériences au service de la cité et de l'ensemble des habitants ▪ Favoriser le dialogue entre les élus et les enfants : participation à la vie de la commune | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Communiquer sur les actions engagées et les différents temps forts organisés par les trois conseils |
| Maître d'ouvrage (par qui ?) : commune | |
| Echéancier prévisionnel : en cours de réalisation | |
| Coût prévisionnel : 0 € | |
| Evaluation : | |
| Indicateurs de réalisation : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de réunions et temps forts organisés par les conseils chaque année ▪ Nombre d'actions engagées par les instances participatives ▪ Communication réalisée sur les actions engagées par les instances participatives | Indicateurs de résultat : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de participants aux conseils ▪ Nombre d'actions réalisées par rapport au nombre d'actions proposées. |

| Action n°25.2: Continuer les forums et ateliers de réflexion après la fin de l'élaboration de l'Agenda 21 | |
|--|---|
| Objectifs (quoi ?) | Modalités de réalisation (comment ?) |
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Consolider la démarche de concertation née dans le cadre de l'Agenda 21 ▪ Recueillir les avis des citoyens suite aux actions mises en place | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Organiser des temps de concertation ▪ Restituer le travail réalisé par des documents de communication et internet ▪ Faire vivre le groupe d'entreprises participant à l'Agenda 21 |
| Maître d'ouvrage (par qui ?) : commune | |
| Echéancier prévisionnel : en cours de réalisation | |
| Coût prévisionnel : non estimé à ce jour | |
| Evaluation : | |
| Indicateurs de réalisation : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de réunions ou ateliers réalisés | Indicateurs de résultat : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de personnes présentes ▪ Nombre de questionnaires retournés (s'il y en a) |

AXE 5 : Etre une collectivité éco-exemplaire

Action cadre n°26 : Sensibiliser/former les agents et les élus au développement durable et valoriser leurs efforts et actions exemplaires

- ➔ Action opérationnelle n°26.1 : Faire vivre le réseau de référents DD interne
- ➔ Action opérationnelle n°26.2: Elaborer un plan de formations concernant le DD
- ➔ Action opérationnelle n°26.3 : Inciter à la responsabilisation des agents en renouvelant régulièrement l'information
- ➔ Action opérationnelle n°26.4 : Poursuivre la dématérialisation des actes, arrêtés, MAPA, délibérations, évaluations, pièces comptables et procédure en ligne

Action cadre n°27 : Développer le travail en transversalité et favoriser l'expression, l'échange et le dialogue

- ➔ Action opérationnelle n°27.1 : Favoriser le travail en mode « projet » et développer les formations
- ➔ Action opérationnelle n°27.2: Repenser sous une autre forme le site Intranet
- ➔ Action opérationnelle n°27.3 : Poursuivre les temps d'échanges organisés dans le cadre de la démarche d'élaboration de l'Agenda 21
- ➔ Action opérationnelle n°27.4 : Renforcer et harmoniser les pratiques des réunions d'information et d'organisation

Action cadre n°28 : Pratiquer l'évaluation et réaliser des retours auprès des agents

- ➔ Action opérationnelle n°28.1 : Sensibiliser régulièrement les évaluateurs en proposant des formations régulières aux encadrants

Action cadre n°29 : Poursuivre une politique d'achats durables

- ➔ Action opérationnelle n°29.1: Développer l'insertion des clauses environnementales et sociales dans les marchés publics
- ➔ Action opérationnelle n°29.2: Favoriser la prise en compte par les services municipaux de la contribution au développement durable dans l'acte d'achat

Action cadre n°30 : Optimiser les déplacements des agents et des élus (mettre en œuvre les actions du PDA)

- ➔ Action opérationnelle n°30.1 : Développer le co-voiturage pour les déplacements sur les structures extérieures
- ➔ Action opérationnelle n°30.2: Utiliser des vélos électriques pour les trajets courts
- ➔ Action opérationnelle n°30.3 : Communiquer sur l'utilisation des cartes bus/tram pour les trajets professionnels
- ➔ Action opérationnelle n°30.4 : Communiquer sur l'aide financière de 50% accordée aux agents qui utilisent les transports en commun.

Action cadre n°31 : Développer une politique de maîtrise de l'énergie

- ➔ Action opérationnelle n°31.1 : Poursuivre les travaux d'isolation menés par la ville sur les bâtiments et équipements publics
- ➔ Action opérationnelle n°31.2 : Surveiller la consommation des fluides et viser à sa disparition

Action cadre n°26

Sensibiliser/former les agents et les élus au DD et valoriser leurs efforts et actions exemplaires

| | |
|-------------------------|---|
| Ville de Joué-lès-Tours | |
| Elu(s) référent(s) | Monique Chevalier, Jean-Christophe Turot |
| Services(s) référent(s) | Développement durable, Ressources Humaines, DGS |

Correspondance aux 5 finalités du développement durable

- Lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère
- Préserver la biodiversité, protéger les milieux et les ressources**
- Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains**
- Assurer la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et générations**
- Fonder le développement sur des modes de production et de consommation responsables**

Pourquoi ? (Rappel du diagnostic et enjeu(x))

La construction d'une culture commune à tous les métiers de la collectivité représente aussi une condition de réussite de l'Agenda 21, afin que le développement durable devienne un réflexe dans la manière de penser et d'agir au sein de la collectivité. L'enjeu est multiple : il s'agit à la fois de faire connaître et comprendre les principes et les enjeux d'une démarche de développement durable, de rechercher la participation active des agents communaux et d'induire des pratiques éco-citoyennes au quotidien. Plus globalement, il s'agit d'un moyen pour mobiliser l'ensemble des acteurs socio-économiques et des citoyens du territoire en faveur du développement durable : la mairie de Joué-lès-Tours souhaite donner l'exemple, en adoptant des pratiques exemplaires susceptibles de créer une dynamique d'émulation sur son territoire.

Un bon nombre d'agents se mobilisent au sein de la collectivité, des référents politiques sont désignés et le développement durable est déjà une réalité, avec des pratiques internes en cours de développement.

Cela implique de poursuivre la formation des agents de la collectivité, tous les services étant concernés, mais aussi celle des élus. Pour engendrer une véritable dynamique et éviter qu'elle ne s'essouffle, il est important de promouvoir et de communiquer sur les bonnes pratiques mises en œuvre par les agents, afin de rétribuer les efforts mis en œuvre et donner à voir les pistes d'action concrètes que chacun peut entreprendre à son niveau. Afin de recueillir l'adhésion et la participation des agents à la démarche, il est en effet essentiel de partir d'exemples concrets sur des expériences ou des initiatives précises, en lien avec les activités exercées par les services.

Des actions / des projets ont vu ou vont voir le jour

Ce qui existe déjà

- Réseau DD existant et réuni pour travailler sur les outils DD
- Plan de formation autour du DD : Introduction au DD, achats éco-responsables, tris de déchets, refamiliarisation avec le vélo, remise en selle
- Mails d'information réguliers : tri sélectif, cartes de bus à disposition des agents pour les déplacements dans le cadre du travail, remboursement d'une partie des frais de transports, visioconférence
- Installation d'un parking à vélo sécurisé sous la place François Mitterrand
- Au niveau de la dématérialisation : groupement de commande avec Tour(s)plus pour le renouvellement des actes et marchés

Les projets lancés ou à venir

- Mise en place d'un logiciel pour le conseil municipal concernant les arrêtés, décisions et délibérations

Axes stratégiques auxquels l'action cadre se rattache

- Axe 5 : Etre une collectivité éco-exemplaire

Ambitions auxquelles l'action cadre se rattache

- Renforcer la culture et la pratique du développement durable au sein de la collectivité
- Diminuer l'empreinte écologique de la ville

Les objectifs

- Développer et accompagner la connaissance et l'expérience des agents communaux en matière de développement durable
- Encourager les pratiques individuelles et collectives qui répondent aux objectifs de développement durable
- Faire circuler l'information sur les expériences et les initiatives de façon à les encourager et à les démultiplier

Évaluation

Résultats attendus :

- Sensibilisation de l'ensemble des agents et des élus au développement durable
- Prise en compte systématique du développement durable dans toutes les politiques publiques
- Amélioration de l'éco-exemplarité des pratiques de la collectivité
- Meilleure valorisation des actions exemplaires menées par des agents

| | |
|-------------------------------------|--|
| Les bénéficiaires (pour qui) | Agents municipaux, élus municipaux |
| Les partenaires (avec qui) | Tour(s)plus, associations (Collectif Cycliste 37, etc) |

Les actions opérationnelles liées à cette action-cadre

Action opérationnelle n°26.1 : Faire vivre le réseau de référents DD interne

Action opérationnelle n°26.2 : Elaborer un plan de formations concernant le DD

Action opérationnelle n°26.3 : Inciter à la responsabilisation des agents en renouvelant régulièrement l'information

Action opérationnelle n°26.4 : Poursuivre la dématérialisation des actes, arrêtés, MAPA, délibérations, évaluations, pièces comptables et procédure en ligne

| Action n°26.1 : Faire vivre le réseau de référents DD interne | |
|--|---|
| Objectifs (quoi ?) | Modalités de réalisation (comment ?) |
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibiliser/informer le réseau pour une meilleure diffusion de l'information auprès des autres agents ▪ Se réunir pour réfléchir et mettre en œuvre des actions autour du DD dans le cadre des actions du BC, du PDA et de l'Agenda 21 | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Organiser régulièrement des rencontres ▪ Mettre en œuvre et suivre les actions |
| Maître d'ouvrage (par qui ?) : commune | |
| Echéancier prévisionnel : en cours de réalisation | |
| Coût prévisionnel : non estimé à ce jour | |
| Evaluation : | |
| Indicateurs de réalisation : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'agents référents ▪ Nombre de rencontres effectuées ▪ Moyens de communication mis en œuvre | Indicateurs de résultat : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'actions menées par les agents référents ▪ Nombre d'agents municipaux sensibilisés |

| Action n°26.2 : Elaborer un plan de formations concernant le DD | |
|--|---|
| Objectifs (quoi ?) | Modalités de réalisation (comment ?) |
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Former les agents afin qu'ils adoptent des attitudes respectueuses de l'environnement | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en place des formations régulièrement autour des actions du BC et du PDA (collaboration avec le service RH) ▪ Communiquer sur ces formations et les valoriser (Intranet, Affichage) |
| Maître d'ouvrage (par qui ?) : commune | |
| Echéancier prévisionnel : en cours de réalisation | |
| Coût prévisionnel : non estimé à ce jour | |
| Evaluation : | |
| Indicateurs de réalisation : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réalisation du plan de formation ▪ Réalisation de la communication interne sur le plan de formation autour des axes DD | Indicateurs de résultat : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de formations réalisées ▪ Nombre de participants aux formations |

Action n°26.3 : Inciter à la responsabilisation des agents en renouvelant régulièrement l'information

| Objectifs (quoi ?) | Modalités de réalisation (comment ?) |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> Responsabiliser les agents autour des gestes du quotidien en faveur du DD | <ul style="list-style-type: none"> Tenir les agents informés des actions mises en œuvre autour de différents supports de communication (affiches, mails, intranet) |
| Maître d'ouvrage (par qui ?) : commune | |
| Echéancier prévisionnel : en cours de réalisation | |
| Coût prévisionnel : non estimé à ce jour | |
| Evaluation : | |
| Indicateurs de réalisation : <ul style="list-style-type: none"> Nombre d'outils de communication réalisés annuellement | Indicateurs de résultat : <ul style="list-style-type: none"> Part des agents sensibilisés annuellement Impact sur les actions (ex : hausse de l'utilisation du parking à vélo sécurisé) |

Action n°26.4 : Poursuivre la dématérialisation des actes, arrêtés, MAPA, délibérations, évaluations, pièces comptables et procédure en ligne

| Objectifs (quoi ?) | Modalités de réalisation (comment ?) |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> Permettre l'accès facile et rapide aux différents documents Baisser les impressions de formulaires inutiles Caractère exécutoire de l'acte quasi-immédiat (arrêtés, actes de décision, délibérations...) Pouvoir exploiter les documents (évaluation) | <ul style="list-style-type: none"> Mettre à disposition sur l'intranet les différents formulaires Communiquer sur le sujet pour le faire savoir au plus grand nombre Mettre en place des formations (par petits groupes) pour savoir comment remplir les formulaires |
| Maître d'ouvrage (par qui ?) : commune | |
| Echéancier prévisionnel : en cours de réalisation | |
| <input checked="" type="checkbox"/> Court terme (moins de 3 ans) <input type="checkbox"/> moyen terme (3-5 ans) <input type="checkbox"/> long terme (plus de 5 ans) | |
| Coût prévisionnel : non estimable | |
| Evaluation : | |
| Indicateurs de réalisation : <ul style="list-style-type: none"> Nombre de formulaires postés sur l'intranet Réalisation d'outils de communication sur la dématérialisation Nombre de documents dématérialisés | Indicateurs de résultat : <ul style="list-style-type: none"> Nombre d'agents ayant participé à une formation Nombre d'agents ayant une pratique dématérialisée |

Action cadre n°27

Développer le travail en transversalité et favoriser l'expression, l'échange et le dialogue

| | |
|-------------------------|---|
| Ville de Joué-lès-Tours | |
| Elu(s) référent(s) | Jean-Christophe Turot, Monique Chevalier |
| Services(s) référent(s) | Direction Générales des Service, Ressources Humaines, Développement durable |

Correspondance aux 5 finalités du développement durable

- Lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère
- Préserver la biodiversité, protéger les milieux et les ressources
- Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains
- Assurer la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et générations
- Fonder le développement sur des modes de production et de consommation responsables

Pourquoi ? (Rappel du diagnostic et enjeu(x))

Par son caractère multidimensionnel et globalisant, le développement durable invite à prendre en compte les réalités locales dans toute leur complexité, c'est-à-dire dans la pluralité et l'interdépendance (ou l'interaction) de leurs dimensions sociales, économiques, environnementales, culturelles...Les cinq finalités du développement durable sont à considérer systématiquement dans toute action et politique publique.

Cela implique des approches plus globales, plus systémiques, plus transversales, et non des approches parcellisées, fragmentées, sectorielles. Chacun doit prendre conscience que les interventions des uns et des autres sont interdépendantes et qu'il est nécessaire de croiser les regards et les expertises, en associant une pluralité de personnes aux compétences différentes dans la conception, la décision, la mise en œuvre ou l'évaluation de l'action publique. Aussi, le mode de management et d'organisation de la collectivité est à réinterroger : la transversalité invite à s'affranchir des logiques verticales et sectorielles de la culture administrative traditionnelle, à travers la promotion d'un management de projets. Tous les agents des services sont concernés, notamment la hiérarchie, la direction générale et les élus, qui doivent impulser, animer et soutenir ce projet de changement. Cette forme de gouvernance permet ainsi de responsabiliser et mobiliser l'ensemble des acteurs, ce qui alimente la dynamique, la créativité, l'adhésion et assure la pérennisation des actions.

Le diagnostic de Joué-lès-Tours a souligné les pratiques internes en matière de développement durable sont en cours de développement. Des opportunités existent pour avancer vers une plus grande prise en compte de la transversalité, comme la question de l'énergie, qui peut constituer un premier pas pour une action communale transversale.

L'Agenda 21 constitue en cela un véritable support de marges de progrès dans l'organisation de la collectivité et dans la vision pour évoluer et innover.

Mettre en œuvre le développement durable au sein d'une organisation, c'est permettre à ses membres d'être informés de manière transparente sur la vie de l'institution et de pouvoir participer à son organisation, son fonctionnement, son développement, en émettant des propositions, des recommandations, en étant consultés sur certains sujets. Le travail en transversalité, indispensable pour prendre en compte le développement durable dans toutes les politiques et dans tous les services de la collectivité, exige des échanges, de la communication et du partage entre les différents services.

Aussi, l'Agenda 21 offre l'opportunité de renouveler les modes de travail internes. La collectivité peut agir à plusieurs niveaux, pour améliorer la communication et le niveau d'information des agents sur le fonctionnement général de la collectivité et ses grands projets politiques et créer des occasions de rencontres entre les agents. Il peut s'agir de mettre en place des groupes ouverts à tous pour ouvrir le dialogue sur divers sujets en lien avec le contenu, les conditions d'exercice et l'organisation de travail du personnel, effectuer des retours et des échanges d'expérience entre les services en interne ou auprès des services d'autres collectivités pour mutualiser les bonnes pratiques, capitaliser les expériences. La collectivité est déjà engagée dans plusieurs domaines d'actions avec la mise en place de réunions d'information et d'organisation à l'échelle de chaque service favorisant la circulation des informations.

Des actions / des projets ont vu ou vont voir le jour

Ce qui existe déjà

- Création du site intranet en 2007
- Mise en place de formation à la gestion de projet en 2013
- Atelier en interne et comités techniques pour l'élaboration de l'Agenda 21
- Demander aux encadrants de mettre en place des réunions régulières avec les N-1 : descendre l'information et faire remonter les questions des agents. Plusieurs points doivent être abordés lors de cette réunion comme : l'organisation et la vie du service dans ses aspects généraux et communs ; la répartition du travail, des dossiers, le mode de traitement des nouveaux projets ; le planning des activités à venir pour ce qui concerne les périodes d'intérêt collectif par les enjeux ou la préparation qu'elles requièrent.

Les projets lancés ou à venir

- Mise en place de fiches projet pour le développement du travail en mode projet

Axes stratégiques auxquels l'action cadre se rattache

- Axe 4 : Mobiliser les acteurs socio-économiques et les citoyens
- Axe 5 : Etre une collectivité éco-exemplaire

Ambition à laquelle l'action cadre se rattache

- Renforcer la culture et la pratique du développement durable au sein de la collectivité
- Diminuer l'empreinte écologique de la Ville

Les objectifs

- Mettre en place des approches globales, systémiques, transversales
- Développer la gestion en mode projet, le management de projet
- Croiser les regards, les expertises et les interventions
- Renforcer la communication interne
- Valoriser les efforts, les actions exemplaires et les initiatives des agents
- Capitaliser les expériences, mutualiser les bonnes pratiques pour créer une émulation en matière de développement durable
- Assurer une gestion transparente de la collectivité
- Permettre aux agents de connaître, s'exprimer et participer à la vie de la collectivité
- Favoriser le travail en transversalité

Évaluation

Résultats attendus :

- Réorganisation des services
- Développement du travail en mode projet
- Amélioration de la communication interne
- Les agents ont accès à des informations transparentes sur l'activité des autres services, l'organisation, le fonctionnement et les grands projets de la collectivité
- Les agents s'inspirent des bonnes pratiques de leurs collègues ou d'autres collectivités pour mettre en œuvre le développement durable au sein de la mairie
- Les agents sont consultés, donnent leur avis concernant les différents aspects la vie de la collectivité, au sein de laquelle ils s'impliquent
- Les agents peuvent s'exprimer sur le travail effectué par les autres services (formuler des avis, des propositions, des conseils...) et s'y investir s'ils le souhaitent

| | |
|-------------------------------------|-----------------------------|
| Les bénéficiaires (pour qui) | Agents municipaux, citoyens |
| Les partenaires (avec qui) | Agents municipaux, élus |

Les actions opérationnelles liées à cette action-cadre

Action opérationnelle n°27.1 : Favoriser le travail en mode « projet » et développer les formations

Action opérationnelle n°27.2 : Repenser sous une autre forme le site Intranet

Action opérationnelle n°27.3 : Poursuivre les temps d'échanges organisés dans le cadre de la démarche d'élaboration de l'Agenda 21

Action opérationnelle n°27.4 : Renforcer et harmoniser les pratiques des réunions d'information et d'organisation

| Action n°27.1 : Favoriser le travail en mode « projet » et développer les formations | |
|--|---|
| Objectifs (quoi ?) | Modalités de réalisation (comment ?) |
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Faciliter la transversalité ▪ Motiver les agents (appartenance à l'équipe projet, objectif clair...) ▪ Permettre une conduite complète et globale du projet en évitant les écueils | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réalisation d'un état des lieux avec la mise en place d'un tableau de bord global des projets, mis à jour dans le temps ▪ Développement de la formation au mode projet ▪ Volonté forte de la direction et des élus ▪ Communication à la sortie d'un projet |
| Maître d'ouvrage (par qui ?) : commune | |
| Echéancier prévisionnel : | |
| <input checked="" type="checkbox"/> Court terme (moins de 3 ans) <input type="checkbox"/> moyen terme (3-5 ans) <input type="checkbox"/> long terme (plus de 5 ans) | |
| Coût prévisionnel : coût de la formation non connue à ce jour | |
| Evaluation : | |
| Indicateurs de réalisation : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place de formations ▪ Nombre de participants aux formations ▪ Nombre de projets lancés et évolution | Indicateurs de résultat : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de projets transversaux/an ▪ Identification des porteurs techniques et politiques des projets transversaux ▪ Nombre de projets aboutis (Bilan par projet) |

Action n°27.2 : Repenser sous une autre forme le site Intranet

| Objectifs (quoi ?) | Modalités de réalisation (comment ?) |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rendre l'intranet accessible à tous (le rendre plus ergonomique) ▪ Favoriser l'identité et le sentiment d'appartenance à la collectivité. ▪ Concevoir le site comme un véritable outil de communication à destination des agents permettant le partage | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Repenser le site intranet sous une autre forme (identique à celle du site internet) pour augmenter le contenu et la facilité d'usage ▪ Créer de nouvelles rubriques comme une liste des projets lancés par les différents services ▪ Développer l'information interne et lui rendre son vrai rôle de communication interne. ▪ Prise en compte de l'opinion et attente des agents dans la refonte de l'intranet. |
| Maître d'ouvrage (par qui ?) : commune | |
| Echéancier prévisionnel : en cours de réalisation | |
| Coût prévisionnel : entre 20 000 et 40 000 € selon les modifications apportées | |
| Evaluation : | |
| Indicateurs de réalisation : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Création d'un nouvel intranet | Indicateurs de résultat : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Evolution du nombre de visites et de la fréquence d'utilisation ▪ Nombre de mises à jour ▪ Réduction du nombre de mails à destination générale |

Action n°27.3 : Poursuivre les temps d'échanges organisés dans le cadre de la démarche d'élaboration de l'Agenda 21

| Objectifs (quoi ?) | Modalités de réalisation (comment ?) |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Consolider la participation des agents à la démarche agenda 21 ▪ Poursuivre le travail en transversalité | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Organiser des temps forts pour communiquer sur les actions Agenda 21 ▪ Réaliser régulièrement des documents de communication |
| Maître d'ouvrage (par qui ?) : commune | |
| Echéancier prévisionnel : | |
| <input checked="" type="checkbox"/> Court terme (moins de 3 ans) <input type="checkbox"/> moyen terme (3-5 ans) <input type="checkbox"/> long terme (plus de 5 ans) | |
| Coût prévisionnel : non estimé à ce jour | |
| Evaluation : | |
| Indicateurs de réalisation : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de temps d'échange réalisés ▪ Documents de communication réalisés | Indicateurs de résultat : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de participants aux temps d'échanges ▪ Satisfaction des participants |

Action n°27.4 : Renforcer et harmoniser les pratiques des réunions d'information et d'organisation

| Objectifs (quoi ?) | Modalités de réalisation (comment ?) |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">▪ Garder un contact direct entre l'encadrant et ses agents.▪ Motiver ses collaborateurs et prévenir d'éventuels conflits▪ Donner à tous des informations relatives au service mais également à la municipalité▪ Echanger sur des problématiques précises▪ Contribuer à l'écoute et au bien-être des agents▪ Résolution des problèmes du quotidien professionnel et coordination | <ul style="list-style-type: none">▪ Motiver tous les directeurs à mettre en place des réunions mensuelles (si ces dernières ne sont pas régulières)▪ Etablir un tableau de bord qui restitue la date des réunions, le nombre d'agents présents (tableau à rendre au service RH tous les ans) : objectif de suivi▪ Fournir systématiquement un compte-rendu aux agents après chaque réunion (si ce n'est pas déjà mis en place) |
| Maître d'ouvrage (par qui ?) : commune | |
| Echéancier prévisionnel : en cours de réalisation | |
| Coût prévisionnel : non estimé à ce jour | |
| Evaluation : | |
| Indicateurs de réalisation : <ul style="list-style-type: none">▪ Nombre de réunions mises en place régulièrement par les directeurs▪ Rédaction systématique de compte-rendu | Indicateurs de résultat : <ul style="list-style-type: none">▪ Nombre d'agents participant aux réunions mises en place par les directions/an▪ Nombre de réunions organisées |

Action cadre n°28

Pratiquer l'évaluation et réaliser des retours auprès des agents

| | |
|--------------------------------|-----------------------|
| Ville de Joué-lès-Tours | |
| Elu(s) référent(s) | Jean-Christophe Turot |
| Services(s) référent(s) | Ressources humaines |

Correspondance aux 5 finalités du développement durable

- Lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère
- Préserver la biodiversité, protéger les milieux et les ressources
- Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains
- Assurer la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et générations
- Fonder le développement sur des modes de production et de consommation responsables

Pourquoi ? (Rappel du diagnostic et enjeu(x))

Dans la perspective d'un développement durable, l'évaluation constitue une dimension essentielle de toute politique publique : c'est un moyen d'estimer les résultats de l'action publique, de juger de sa valeur au regard de l'intérêt général, de justifier du bien-fondé d'une décision publique. Selon le référentiel pour l'évaluation des projets territoriaux de développement durable¹⁰, l'évaluation permet aussi :

- d'orienter l'action publique, en mettant en évidence ce qui fonctionne, ce qui ne fonctionne pas, les pistes d'amélioration à rechercher et les ajustements à effectuer,
- de responsabiliser les décideurs et l'administration publics en rendant compte des résultats de l'action publique devant les citoyens,
- d'optimiser les moyens et les ressources, faciliter le pilotage stratégique et la mise en œuvre de la politique,
- de renforcer la démocratie locale en associant les parties prenantes de la politique visée par l'évaluation, dans un cadre participatif,
- de vérifier la cohérence de la politique menée vis-à-vis des autres politiques et projets en cours sur le territoire,
- de se placer dans une démarche d'amélioration continue, l'évaluation devant permettre d'apprendre de ses erreurs et de chercher sans cesse à faire mieux les fois suivantes.

La question de l'évaluation doit être pensée en amont de tout projet, en associant tous les acteurs concernés par l'action publique soumise à évaluation. Elle participe à une gestion transparente de la collectivité. La mairie de Joué-lès-Tours a souhaité ainsi développer sa pratique évaluative en interne.

¹⁰ Commissariat Général au Développement Durable, De la stratégie à l'évaluation : des clés pour réussir un Agenda 21 local. Référentiel pour l'évaluation des projets territoriaux de développement durable », décembre 2011.

Des actions / des projets ont vu ou vont voir le jour

Ce qui existe déjà

- Disponibilités sur l'intranet : power point sur l'entretien professionnel ; échéancier des entretiens professionnels, procédures de révision du compte-rendu, modèle de convocation et modèle de compte-rendu
- L'évaluation est pratiquée depuis 2005 et depuis trois ans la commune fait partie d'une disposition expérimentale gouvernementale. L'ensemble des évaluateurs sont formés. L'objectif est de sensibiliser sur cette formation (au total : 148 agents formés entre 2005 et 2013).

Les projets lancés ou à venir

- La dématérialisation du support de l'entretien pour mieux exploiter le contenu. Le support est envoyé de manière informatisé. Il est ensuite renseigné (pendant l'entretien ou après), puis imprimé pour signature avant d'être traité de manière informatique
- Pour la 2^{ème} année de dématérialisation, les agents non titulaires occupant un poste permanent ont été intégrés au dispositif d'évaluation.

Axes stratégiques auxquels l'action cadre se rattache

- Axe 4 : Mobiliser les acteurs socio-économiques et les citoyens
- Axe 5 : Etre une collectivité éco-exemplaire

Ambitions auxquelles l'action cadre se rattache

- Renforcer la culture et la pratique du développement durable au sein de la collectivité ;
- Favoriser le « vivre-ensemble » à Joué-lès-Tours

Les objectifs

- Evaluer les résultats des politiques et projets mis en œuvre par la mairie
- Conseiller et guider l'action publique municipale
- Rendre compte de l'action de la collectivité auprès des citoyens
- Permettre l'amélioration continue des politiques et projets municipaux

Évaluation

Résultats attendus :

- Chaque année, il est procédé au recensement des nouveaux évaluateurs, soit issus du tableau d'avancement soit issus de procédures de recrutement
- La collectivité envisage de sensibiliser les évalués par les séances d'informations sur la préparation de l'entretien d'évaluation (apprendre notamment à s'autoévaluer)
- Les agents qui ont été formés quelques années auparavant sont invités à se perfectionner en participant aux actions de formations organisées par le CNFPT (toutefois, la formation manager qui s'est déroulée en interne en 2011/2012 à destination des encadrants intégrait un module sur l'entretien d'évaluation)
- L'entretien d'évaluation est un véritable outil RH. Il est le support sur lequel s'appuie le tableau d'avancement. Il permet de fixer les objectifs individuels ou de participer à des travaux ou projets collectifs. Il permet à l'agent de se situer dans son poste et son service. Il est l'occasion d'un échange formalisé de nature professionnel.

| | |
|-------------------------------------|---|
| Les bénéficiaires (pour qui) | Les agents directement, les citoyens par un service public de meilleure qualité |
| Les partenaires (avec qui) | L'ensemble des services de la collectivité, les parties prenantes des politiques menées, les citoyens |

Les actions opérationnelles liées à cette action-cadre

Action opérationnelle n°28.1 : Sensibiliser régulièrement les évaluateurs en proposant des formations régulières aux encadrants (tous les 2-3 ans)

| Action n°28.1 : Sensibiliser régulièrement les évaluateurs en proposant des formations régulières aux encadrants (tous les 2-3 ans) | |
|--|--|
| Objectifs (quoi ?) | Modalités de réalisation (comment ?) |
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Permettre aux évaluateurs de mener au mieux l'évaluation ▪ Etablir un vrai dialogue | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre des formations régulières sur l'évaluation à destination des encadrants ▪ Effectuer des retours de l'évaluation auprès des agents ▪ Pousser plus loin le dispositif en le dématérialisant |
| Maître d'ouvrage (par qui ?) : commune | |
| Echéancier prévisionnel : en cours de réalisation | |
| <input checked="" type="checkbox"/> Court terme (moins de 3 ans) <input type="checkbox"/> moyen terme (3-5 ans) <input type="checkbox"/> long terme (plus de 5 ans) | |
| Coût prévisionnel : non estimé à ce jour | |
| Evaluation : | |
| Indicateurs de réalisation : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de formations réalisées ▪ Nombre de participants aux formations | Indicateurs de résultat : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Degré d'appropriation et mise en place effective d'une pratique évaluative dans les différents services ▪ Qualité de renseignement des indicateurs de suivi des politiques publiques mis en place dans les services ▪ Satisfaction des agents suite à l'évaluation (outils qualitatif) |

Action cadre n°29

Poursuivre une politique d'achats durables

| | |
|-------------------------|-------------------------|
| Ville de Joué-lès-Tours | |
| Elu(s) référent(s) | Vincent Téléga |
| Services(s) référent(s) | Marchés publics, achats |

Correspondance aux 5 finalités du développement durable

- Lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère
- Préserver la biodiversité, protéger les milieux et les ressources
- Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains
- Assurer la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et générations
- Fonder le développement sur des modes de production et de consommation responsables

Pourquoi ? (Rappel du diagnostic et enjeu(x))

Le diagnostic partagé a identifié le besoin de préserver les ressources et de réduire les nuisances ayant un impact potentiel sur la santé et sur l'environnement (enjeu D). Il a aussi rappelé la nécessité de développer une activité économique de proximité, facteur de lien social (enjeu F).

Les objectifs d'une démarche d'achat responsable sont :

- de réduire les impacts environnementaux des produits, services et travaux achetés, tant pour les besoins de l'administration que des usagers,
- d'encourager les actions d'insertion sociale,
- d'atteindre l'efficacité budgétaire en prenant en compte tous les coûts indirects des achats (coût global d'utilisation...) et en ayant pour objectif permanent le juste besoin.

L'intégration de la démarche développement durable dans le processus d'achat permet de :

- répondre au minimum aux règles établies dans le Code des Marchés Publics et aux objectifs définis par la collectivité,
- renforcer la relation avec les fournisseurs,
- améliorer la qualité des achats,
- et renforcer la gestion des risques.

La démarche d'achat responsable est une démarche progressive. C'est un cercle vertueux engagé à la fois par les entreprises et les collectivités et qui nécessite une collaboration étroite et des objectifs partagés entre les parties.

L'éco-exemplarité de la ville est toutefois à souligner. Les services techniques sont en partie sensibilisés, et actifs, avec de nombreux éco-comportements individuels et collectifs (achats de véhicules électriques pour l'entretien des espaces verts, souhait d'agir au sein de certains services en utilisant des produits éco-labellisés, de faire appel à des entreprises, associations locales travaillant à l'insertion de jeunes éloignés de l'emploi, etc). De même, le service achat a déjà une politique développement durable (dématérialisation des procédures, réflexion sur le cycle de vie des produits). Un certain nombre d'agents du service ont suivi une formation sur la commande publique durable. Une dynamique est en cours qu'il convient de soutenir et d'harmoniser au niveau de l'ensemble des services.

Des actions / des projets ont vu ou vont voir le jour

Ce qui existe déjà

- Clauses d'insertion sociale : application à l'ensemble des marchés publics d'une part des heures de travail destinées à du public en insertion. Le CREPI est en charge de la gestion opérationnelle de la clause d'insertion

Axes stratégiques auxquels l'action cadre se rattache

- Axe 2 : Renforcer la cohésion sociale et les solidarités
- Axe 3 : Limiter les émissions de gaz à effet de serre, préserver les ressources et la biodiversité
- Axe 5 : Etre une collectivité éco-exemplaire

Ambitions auxquelles l'action cadre se rattache

- Diminuer l'empreinte écologique de la ville
- Renforcer la culture et la pratique du développement durable au sein de la collectivité
- Lutter contre les exclusions et les discriminations
- Soutenir l'économie sociale et solidaire

Les objectifs

- En interne et en externe à la Ville, permettre des achats responsables éthiquement (responsabilité sociétale), et écologiquement (avec une approche cycle de vie des produits, achats locaux)
- Former les agents et les services de la Ville à la prise en compte du développement durable dans les achats publics
- Montrer l'exemple (aux entreprises notamment)

Évaluation

Résultats attendus :

- Une prise en compte du développement durable et des considérations sociales (insertion, respect des droits de l'homme...) dans tous les achats publics
- Une incitation à faire de même auprès d'autres organismes, associations, entreprises
- Une bonification de l'image de la ville
- Une hausse de la qualité des produits et services
- La réinsertion dans l'emploi de personnes en ayant besoin

| | |
|-------------------------------------|---|
| Les bénéficiaires (pour qui) | Les personnes les plus éloignées de l'emploi, les acteurs économiques locaux, et indirectement les citoyens |
| Les partenaires (avec qui) | CREPI, Tour(s)plus, Tours |

Les actions opérationnelles liées à cette action-cadre

Action opérationnelle n°29.1 : Développer l'insertion des clauses environnementales et sociales dans les marchés publics

Action opérationnelle n°29.2 : Favoriser la prise en compte par les services municipaux de la contribution au développement durable dans l'acte d'achat

Action n°29.1 : Développer l'insertion des clauses environnementales et sociales dans les marchés publics

| Objectifs (quoi ?) | Modalités de réalisation (comment ?) | | |
|---|--|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser le retour à l'emploi du public éloigné de l'emploi ▪ Prendre en compte l'environnement dans les marchés publics | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaborer une nouvelle pondération des critères dans les marchés publics afin de privilégier le critère développement durable par rapport au critère prix ▪ Ce critère développement durable s'inspirera des considérations sociétales et environnementales choisies dans la Charte des achats durables et le Guide (concernant les entreprises et non les produits), et veillera à favoriser la sélection d'entreprises locales ▪ Mettre en place l'application de la clause favorisant les entreprises de l'ESS dans les marchés publics quand cela est possible ▪ Mettre en place l'application de clauses environnementales (certification ...) dans les marchés publics | | |
| <p>Maître d'ouvrage (par qui ?) : commune</p> | | | |
| <p>Echéancier prévisionnel : en cours de réalisation <input checked="" type="checkbox"/> Court terme (moins de 3 ans) <input type="checkbox"/> moyen terme (3-5 ans) <input type="checkbox"/> long terme (plus de 5 ans)</p> | | | |
| <p>Coût prévisionnel : le CREPI est payé à la prestation</p> | | | |
| <p>Evaluation :</p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Choix des clauses à intégrer aux marchés et de leurs modalités </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'heures d'insertion réalisées ▪ Nombre d'emplois concernés ▪ Nombre de lots clausés/nombre de lots au total ▪ Nombre d'entreprises partenaires certifiées par un label choisi dans la Charte et le Guide de l'achat durable </td> </tr> </table> | | <p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Choix des clauses à intégrer aux marchés et de leurs modalités | <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'heures d'insertion réalisées ▪ Nombre d'emplois concernés ▪ Nombre de lots clausés/nombre de lots au total ▪ Nombre d'entreprises partenaires certifiées par un label choisi dans la Charte et le Guide de l'achat durable |
| <p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Choix des clauses à intégrer aux marchés et de leurs modalités | <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'heures d'insertion réalisées ▪ Nombre d'emplois concernés ▪ Nombre de lots clausés/nombre de lots au total ▪ Nombre d'entreprises partenaires certifiées par un label choisi dans la Charte et le Guide de l'achat durable | | |

Action n°29.2 : Favoriser la prise en compte dans les services municipaux de la contribution au développement durable dans l'acte d'achat

| Objectifs (quoi ?) | Modalités de réalisation (comment ?) | | |
|--|---|---|---|
| <p>Favoriser des objectifs de développement durable dans les Marchés Publics :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sur le plan environnemental - Sur le plan social | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Prévoir dans tous les Marchés Publics les objectifs de développement durable (car imposé à l'article 5 du code des marchés publics) ▪ Imposer le volet environnemental dans les critères de choix des offres ▪ Imposer la clause de promotion de l'emploi dès que les conditions du marché le permettent | | |
| <p>Maître d'ouvrage (par qui ?) : commune</p> | | | |
| <p>Echéancier prévisionnel : en cours de réalisation <input checked="" type="checkbox"/> Court terme (moins de 3 ans) <input type="checkbox"/> moyen terme (3-5 ans) <input type="checkbox"/> long terme (plus de 5 ans)</p> | | | |
| <p>Coût prévisionnel :</p> | | | |
| <p>Evaluation :</p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ choix d'offres répondant aux objectifs de développement durable ▪ Insertion de la clause de promotion de l'emploi dans un marché </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Choix de projet favorisant la construction durable (en maîtrise d'œuvre) ▪ Choix d'entreprise privilégiant des matériaux durables, des moyens humains et matériels respectueux de l'environnement. ▪ Nombre de lots clausés ▪ Nombre d'heures d'insertion réalisées </td> </tr> </table> | | <p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ choix d'offres répondant aux objectifs de développement durable ▪ Insertion de la clause de promotion de l'emploi dans un marché | <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Choix de projet favorisant la construction durable (en maîtrise d'œuvre) ▪ Choix d'entreprise privilégiant des matériaux durables, des moyens humains et matériels respectueux de l'environnement. ▪ Nombre de lots clausés ▪ Nombre d'heures d'insertion réalisées |
| <p>Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ choix d'offres répondant aux objectifs de développement durable ▪ Insertion de la clause de promotion de l'emploi dans un marché | <p>Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Choix de projet favorisant la construction durable (en maîtrise d'œuvre) ▪ Choix d'entreprise privilégiant des matériaux durables, des moyens humains et matériels respectueux de l'environnement. ▪ Nombre de lots clausés ▪ Nombre d'heures d'insertion réalisées | | |

Action cadre n°30

Optimiser les déplacements des agents et des élus

| | |
|--------------------------------|------------------------|
| Ville de Joué-lès-Tours | |
| Elu(s) référent(s) | Monique Chevalier |
| Services(s) référent(s) | Développement durable, |

Correspondance aux 5 finalités du développement durable

- Lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère
- Préserver la biodiversité, protéger les milieux et les ressources
- Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains
- Assurer la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et générations
- Fonder le développement sur des modes de production et de consommation responsables

Pourquoi ? (Rappel du diagnostic et enjeu(x))

La mobilité des personnes est un pilier de notre économie car quotidiennement la majorité des actifs en activité se déplacent vers leur lieu de travail : sécuriser ce maillon du fonctionnement de notre système sociétal est primordial.

Le diagnostic de Joué-lès-Tours a mis en évidence l'opportunité et la nécessité de développer sur la ville, des modes de déplacements alternatifs à la voiture (enjeux A) et surtout, la nécessité de s'affirmer en tant que collectivité éco-exemplaire (enjeu J). Cet état des lieux a aussi révélé la faible intermodalité entre les différents modes de transport, qui décourage l'utilisation des transports en commun et/ou des modes actifs. La structuration de la ville favorise l'utilisation de la voiture et laisse peu de place aux circulations douces.

Aussi, les agents de ville sont les mieux placés pour montrer l'exemple aux citoyens et aux entreprises de la ville, notamment en termes de déplacement. Le changement des pratiques de déplacement des agents est, sans conteste, un enjeu primordial dans la lutte contre le changement climatique et la réduction des nuisances. Deux cibles sont visées : les déplacements domicile travail et les déplacements professionnels. De même, les élus ont le devoir d'être exemplaires, en appliquant pour eux et au sein de leur institution, une politique durable en termes de déplacements. Le PDA est une démarche responsable et bénéfique pour tous, mais qui nécessite d'être animée et promotionnée auprès du plus grands nombre.

Des actions / des projets ont vu ou vont voir le jour

Ce qui existe déjà

- Organisation des matinales de la mobilité, en janvier 2013, pour promouvoir auprès des agents les modes de déplacement alternatifs à la voiture
- Soutien logistique à la mise en place du pédibus de l'Alouette
- Formations vélo avec le Collectif Cycliste 37
- Installation d'un parking à vélo sécurisé sous la place François Mitterrand
- Achat de 5 vélos électriques
- Achats de 11 véhicules propres

Les projets lancés ou à venir

- Travail sur le jalonnement des pistes cyclables
- Pose d'arceaux à vélo dans différents lieux de la ville

Axes stratégiques auxquels l'action cadre se rattache

- Axe 1 : Favoriser la mixité des déplacements dans la ville
- Axe 3 : Limiter les émissions de GES, préserver les ressources et la biodiversité
- Axe 5 : Etre une collectivité éco-exemplaire

Ambitions auxquelles l'action cadre se rattache

- Faciliter l'usage du vélo
- Permettre le développement des véhicules propres et l'utilisation de la voiture partagée
- Renforcer la culture et la pratique du développement durable au sein de la collectivité
- Diminuer l'empreinte écologique de la Ville
- Favoriser le « vivre ensemble » à Joué-lès-Tours

Les objectifs

- Réduire les pollutions engendrées par le déplacement des élus et des agents de la Ville
- Réduire la consommation de matière première engendrée par ces déplacements
- Donner des habitudes de bonnes pratiques aux agents et élus
- Montrer l'exemple aux citoyens et entreprises de la ville
- Améliorer l'image de la Ville et être un modèle

Évaluation

Résultats attendus :

- Réduction du trafic routier au sein de la ville
- Augmentation du nombre d'agents utilisant les transports en commun
- Augmentation du nombre d'agents utilisant des modes de déplacement doux pour se rendre sur leur lieu de travail

| | |
|-------------------------------------|------------------------------------|
| Les bénéficiaires (pour qui) | Agents municipaux |
| Les partenaires (avec qui) | Tour(s)plus, Collectif Cycliste 37 |

Les actions opérationnelles liées à cette action-cadre

Action opérationnelle n°30.1 : Développer le co-voiturage pour les déplacements sur les structures extérieures

Action opérationnelle n°30.2 : Utiliser les vélos électriques pour les trajets courts

Action opérationnelle n°30.3 : Communiquer sur l'utilisation des cartes bus / tram pour les trajets professionnels

Action opérationnelle n°30.4 : Communiquer sur l'aide financière de 50% accordées aux agents qui utilisent les transports en commun

Action n°30.1 : Développer le co-voiturage pour les déplacements sur les structures extérieures

| Objectifs (quoi ?) | Modalités de réalisation (comment ?) |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réduire la pollution et les dépenses ▪ Augmentation de la cohésion sociale entre collègues | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Eviter de prendre plusieurs voitures pour un même déplacement ▪ Se réunir, lors d'une réunion, pour n'utiliser qu'une seule voiture ▪ Communiquer sur le sujet |
| Maître d'ouvrage (par qui ?) : commune | |
| Echéancier prévisionnel : | |
| <input checked="" type="checkbox"/> Court terme (moins de 3 ans) <input type="checkbox"/> moyen terme (3-5 ans) <input type="checkbox"/> long terme (plus de 5 ans) | |
| Coût prévisionnel : non estimé à ce jour | |
| Evaluation : | |
| Indicateurs de réalisation : | Indicateurs de résultat : |
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Communication mise en place sur le sujet | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de voitures empruntées pour le covoiturage/nombre de voitures empruntées au total |

Action n°30.2 : Utiliser les vélos électriques pour les trajets courts

| Objectifs (quoi ?) | Modalités de réalisation (comment ?) |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Gagner du temps en comparaison d'un déplacement à pieds ▪ Eviter de prendre la voiture pour les trajets courts afin de réduire la pollution ▪ Participer au bien-être des agents ▪ Réduire les coûts : carburant et entretien des voitures | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Achats de nouveaux vélos ▪ Mettre à disposition les vélos électriques ▪ Mettre en place un système d'emprunt facile, efficace et bien organisé pour connaître en temps réel le nombre de vélos disponibles (système de réservation des vélos...) ▪ Sensibiliser par des affiches et informer tous les services du système et des modalités d'emprunt |
| Maître d'ouvrage (par qui ?) : commune | |
| Echéancier prévisionnel : en cours de réalisation | |
| <input checked="" type="checkbox"/> Court terme (moins de 3 ans) <input type="checkbox"/> moyen terme (3-5 ans) <input type="checkbox"/> long terme (plus de 5 ans) | |
| Coût prévisionnel : non estimé à ce jour | |
| Evaluation : | |
| Indicateurs de réalisation : | Indicateurs de résultat : |
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de vélos électriques acquis par la collectivité ▪ Elaboration du système de réservation ▪ Mise en place d'un plan de communication auprès de tous les services | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'agents sensibilisés à des pratiques de déplacement alternatives à la voiture individuelle ▪ Taux d'utilisation des vélos électriques |

Action n°30.3 : Communiquer sur l'utilisation des cartes bus / tram pour les trajets professionnels

| Objectifs (quoi ?) | Modalités de réalisation (comment ?) |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir les transports en commun ▪ Réduire l'utilisation de la voiture par les agents et donc les coûts engendrés ▪ Régler les problèmes de stationnement | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmenter la communication en montrant les avantages que les agents ont à prendre le bus et/ou le tramway (financier, gain de temps, possibilité de lire dans les transports en commun, réduction de leur empreinte écologique...) |
| Maître d'ouvrage (par qui ?) : commune | |
| Echéancier prévisionnel : <input checked="" type="checkbox"/> Court terme (moins de 3 ans) <input type="checkbox"/> moyen terme (3-5 ans) <input type="checkbox"/> long terme (plus de 5 ans) | |
| Coût prévisionnel : non estimé à ce jour | |
| Evaluation : | |
| Indicateurs de réalisation : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réalisation d'outils de communication sur l'utilisation des TC par les agents ▪ Nombre d'agents qui ont connaissance de ces démarches | Indicateurs de résultat : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'agents utilisant les transports en commun dans le cadre de leur activité professionnelle et/ou pour se rendre sur leur lieu de travail ▪ Baisse du nombre de voitures sur les parkings de sites municipaux |

Action n°30.4 : Communiquer sur l'aide financière de 50% accordée aux agents qui utilisent les transports en commun

| Objectifs (quoi ?) | Modalités de réalisation (comment ?) |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Inciter les agents à utiliser les transports en commun ▪ Réduire l'utilisation de la voiture par les agents et donc les coûts engendrés | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Communiquer sur l'aide financière via des outils de communication en interne (intranet, site mairie, prospectus dans l'enceinte des locaux) |
| Maître d'ouvrage (par qui ?) : commune | |
| Echéancier prévisionnel : <input checked="" type="checkbox"/> Court terme (moins de 3 ans) <input type="checkbox"/> moyen terme (3-5 ans) <input type="checkbox"/> long terme (plus de 5 ans) | |
| Coût prévisionnel : non estimé à ce jour | |
| Evaluation : | |
| Indicateurs de réalisation : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réalisation de différents moyens de communication à destination des agents sur l'aide financière ▪ Nombre d'agents qui connaissent l'existence de l'aide | Indicateurs de résultat : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Hausse des aides délivrées pour les abonnements de transports en commun |

Action cadre n°31

Développer une politique de maîtrise de l'énergie

| | |
|-------------------------|-------------|
| Ville de Joué-lès-Tours | |
| Elu(s) référent(s) | Bernard Sol |
| Services(s) référent(s) | Bâtiment |

Correspondance aux 5 finalités du développement durable

- Lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère
- Préserver la biodiversité, protéger les milieux et les ressources
- Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains
- Assurer la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et générations
- Fonder le développement sur des modes de production et de consommation responsables

Pourquoi ? (Rappel du diagnostic et enjeu(x))

Adoptée en 1992, la convention-cadre des Nations unies sur le Changement Climatique est le premier acte international reconnaissant la réalité du changement climatique d'origine anthropique. Si la problématique est bien planétaire, les réponses sont, elles, tant au niveau global que local. En tant qu'organisateur du territoire et gestionnaire de patrimoine, les collectivités locales ont donc un rôle essentiel à jouer. Depuis les 2 lois Grenelles de l'environnement, nous savons que l'isolation des bâtiments est un enjeu majeur pour réduire les dépenses énergétiques. Il ne fait plus débat que l'énergie va coûter de plus en plus cher à produire et à consommer. La démarche négaWatt nous rappelle les 2 objectifs que nous devons nous fixer en termes d'énergie : la sobriété et l'efficacité énergétique. La réduction de la dépendance aux énergies fossiles passe par la mise en place de solutions permettant soit d'exploiter de nouvelles formes d'énergies, soit d'économiser l'énergie (puisque l'énergie la moins chère est celle que l'on ne consomme pas). A ce titre, la sobriété énergétique représente un gisement très important d'économies pour la collectivité, de réduction de son empreinte environnementale ainsi que de création d'emplois.

Le Bilan Carbone® Patrimoine et Services réalisé par la ville de Joué-lès-Tours, a permis de pointer les postes suivants comme émettant le plus de gaz à effet de serre : l'énergie (50% dont la majorité provient du réseau de chaleur vers les citoyens suivi du réseau de chaleur vers le patrimoine), les immobilisations (23% dont une grande partie provient du réseau de canalisations), puis les déplacements de personnes. La ville a, dans ce cadre, réalisé un diagnostic de performance énergétique (DPE) pour 22 bâtiments communaux. Des réhabilitations ont été réalisées prenant surtout en compte les questions d'isolation et de chauffage, avec une maîtrise de la dépense énergétique comme à l'école Alouette, aux Centres sociaux du Morier et de la Vallée Violette, ou, en changeant les huisseries comme à l'Hôtel de Ville... Aujourd'hui, on note également que plusieurs bâtiments, sur la commune, sont équipés de panneaux solaires photovoltaïques (Maisons Neuves, Maison des Associations...) et montrent l'exemple pour d'autres implantations du même type. Aussi, il convient de poursuivre la dynamique entreprise en mettant en place une réelle politique de maîtrise de l'énergie à l'échelle de la ville de Joué-lès-Tours.

Des actions / des projets ont vu ou vont voir le jour

Ce qui existe déjà

- Changement des fenêtres de l'Hôtel de Ville
- Maîtrise des dépenses énergétiques à l'école Alouette, aux Centres sociaux du Morier et de la Vallée Violette
- DPE (diagnostic de performances énergétiques) sur 22 bâtiments communaux
- Affichage systématique des étiquettes DPE pour les établissements recevant du public de plus de 1 000 m², création d'un service dédié, valorisation des progrès techniques et des économies financières réalisées ...
- Recrutement d'un technicien maîtrise de l'énergie
- Gestion Technique Centralisée pour les températures de chauffage, relevés de compteurs, alerte à distance. Concerne 32 bâtiments communaux (chauffage urbain et au gaz)
- Marché d'intéressement pour le chauffage (pénalité ou bonus en fonction des consommations)

Les projets lancés ou à venir

- Plan pour les écoles : isolation des murs, des combles/toitures/terrasses des écoles (réalisé au fur et à mesure)
- Certificats d'Economie d'Energie qui ont pour but d'inciter les fournisseurs à promouvoir des économies d'énergie. Exemple : pour les travaux de modernisation de la patinoire, la municipalité a reçu une subvention de 20 000€ au fur et à mesure des travaux (école Marie Curie, GTC...)

Axes stratégiques auxquels l'action cadre se rattache

- Axe 3 : Limiter les émissions de gaz à effet de serre, préserver les ressources et la biodiversité
- Axe 5 : Etre une collectivité éco-exemplaire

Ambitions auxquelles l'action cadre se rattache

- Diminuer l'empreinte écologique de la Ville
- Améliorer la performance énergétique du bâti
- Renforcer la culture et la pratique du développement durable au sein de la collectivité

Les objectifs

- Réduire les dépenses énergétiques, les gaspillages d'énergie, et ainsi les coûts pour la collectivité
- Réduire les pollutions engendrées par la production et la consommation d'énergie
- Promouvoir des constructions de meilleure qualité thermique pour inciter les entreprises du secteur à modifier leurs pratiques et leurs offres (à destination des marchés publics, des entreprises et des particuliers)
- Montrer l'exemple

Évaluation

Résultats attendus :

- Diminution des dépenses énergétiques pour la Ville
- Meilleure sensibilisation des agents, de la population et des entreprises sur la thématique de l'énergie
- Emergence d'innovation organisationnelle

| | |
|-------------------------------------|--|
| Les bénéficiaires (pour qui) | Agents municipaux, citoyens qui utilisent ces bâtiments |
| Les partenaires (avec qui) | Tour(s)plus (participe au financement), ADEME, ALE, Région Centre-Val de Loire |

Les actions opérationnelles liées à cette action-cadre

Action opérationnelle n°31.1 : Poursuivre les travaux d'isolation menés par la ville sur les bâtiments et équipements publics et suivre leurs effets positifs

Action opérationnelle n°31.2 : Veiller à la consommation des fluides

| Action n°31.1 : Poursuivre les travaux d'isolation menés par la ville sur les bâtiments et équipements publics | |
|--|--|
| Objectifs (quoi ?) | Modalités de réalisation (comment ?) |
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Permettre une meilleure isolation des bâtiments pour réaliser des économies de chauffage l'hiver et garder la fraîcheur l'été ▪ Montrer l'exemple et impulser une dynamique auprès des entreprises locales (diffusion des effets positifs...) | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réaliser les travaux d'isolation nécessaires |
| Maître d'ouvrage (par qui ?) : commune | |
| Echéancier prévisionnel : | |
| <input type="checkbox"/> court terme (moins de 3 ans) <input type="checkbox"/> moyen terme (3-5 ans) <input checked="" type="checkbox"/> long terme (plus de 5 ans) | |
| Coût prévisionnel : non estimé à ce jour | |
| Evaluation : | |
| Indicateurs de réalisation : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réalisation des travaux | Indicateurs de résultat : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Evolution des consommations d'énergie (en quantité et non en €, pour ne pas prendre compte la hausse du prix de l'énergie) avant et après les travaux ▪ Nombre d'entreprises demandant de l'information sur ces travaux |

Action n°31.2 : Surveiller la consommation des fluides et viser à sa disparition

| Objectifs (quoi ?) | Modalités de réalisation (comment ?) |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">▪ Gérer la performance énergétique des bâtiments durablement▪ Sensibiliser les agents aux économies | <ul style="list-style-type: none">▪ Mettre en place une gestion technique centralisée▪ Créer un outil de suivi des consommations énergétiques▪ Adapter les abonnements électriques en fonction de la puissance nécessaire |
| Maître d'ouvrage (par qui ?) : commune | |
| Echéancier prévisionnel : en cours de réalisation | |
| <input checked="" type="checkbox"/> Court terme (moins de 3 ans) <input type="checkbox"/> moyen terme (3-5 ans) <input type="checkbox"/> long terme (plus de 5 ans) | |
| Coût prévisionnel : 400 000€ (Investissement GTC) | |
| Evaluation : Indicateurs de réalisation : <ul style="list-style-type: none">▪ Mise en place de la GTC▪ Recrutement de la personne en charge du suivi des fluides▪ Création d'un outil de suivi des consommations Indicateurs de résultat : <ul style="list-style-type: none">▪ Evolution des économies réalisées avec la mise en place de la GTC (en MWh) | |

Liste des sigles

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

ADIE : Association pour le Droit à l'Initiative Economique

ADMR : Aide à Domicile en Milieu Rural

AFFIC - CRIA : Association de Formation de Formateurs Illettrisme et Culture – Centre Ressources Illettrisme et Analphabétisme

AI : Association Intermédiaire

ANDES : Association Nationale de Développement des Epiceries Solidaires

ALE : Agence Locale de l'Energie

AMAP : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

ANRU : Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine

AOC : Appellation d'Origine Contrôlée

APSER : Association de Prévention Socio-Educative de la Rabière

BBC : Bâtiment de Basse Consommation

BC : Bilan Carbone

BGE : Boutiques de Gestions (réseau national d'appui aux entrepreneurs)

CA : Chambre d'Agriculture

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie

CERMEL : Centre d'Etude et de Recherche sur les Matériaux Elastomère

CG : Conseil Général

CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination

CNFPT : Centre National de la Fonction Publique Territoriale

CORPEN : Comité d'ORientation pour des Pratiques agricoles respectueuse de l'ENvironnement

COT : Contrat d'Objectif Territorial

CR : Conseil Régional

CREPI : Clubs Régionaux d'Entreprises Partenaires de l'Insertion

CUCS : Contrat Urbain de Cohésion Sociale

CSP : Catégorie Socioprofessionnelle

DD : Développement Durable

DDT : Directions Départementales des Territoires

DRH : Direction des Ressources Humaines

ENS : Espace Naturel Sensible

ESS : Economie Sociale et Solidaire

FFRP : Fédération Française de la Randonnée Pédestre

FISAC : Le Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce

GES : Gaz à effet de serre

GPEC : Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences
GTC : Gestion Technique Centralisée
HQE : Haute Qualité Environnementale
IAE : Institut d'Administration des Entreprises
LIS : Logement Intergénérationnel et Solidaire
LPO : Ligue pour la Protection des Oiseaux
MAPA : Marché A Procédure Adaptée
MDE : Maison communautaire De L'Environnement
OGM : Organisme Génétiquement Modifié
ONCFS : Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
PACT : Propagande et action contre les taudis
PCET : Plan Climat Energie Territorial
PDA : Plan de Déplacement Administratif
PDU : Plan de déplacements urbains
PIB : Produit Intérieur Brut
PLH : Programme Local de l'Habitat
PLIE : Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi
PLU : Plan Local d'Urbanisme
RERS : Réseau d'Echanges Réciproques et de Savoirs
RH : Ressources Humaines
SCOP : Société coopérative et participative
SEL : Systèmes d'Echanges Locaux
SITCAT : Syndicat Intercommunal des Transports en Commun de l'Agglomération Tourangelle
SSIAD : Service de Soins Infirmiers à Domicile
UCAJ : Union des Commerçants et des Artisans Jocondiens
VAE : Vélo à Assistance Electrique
ZNIEFF : Zones Naturelles d'Intérêt écologiques Faunistique et Floristique

